

L'histoire de la commune de Matoury

ses habitants

ses habitations

entre 1664 et 1900



PROLOGUE

Toutes les communes de France ont leurs propres histoires façonnées par les hommes qui, au fil des années, les ont construites.

Une des particularités des communes de Guyane est leurs relatives jeunesses. C'est seulement en 1676 que la Guyane devient définitivement française excepté une période d'occupation Portugaise entre 1809 et 1817. Dans un premier temps, la Guyane est administrée par un gouverneur puis devient un département à partir de 1946.

Notre étude concerne la commune de Matoury anciennement dénommée Tour de l'Ile.

Dans un premier temps, son territoire est habité par les Amérindiens. Ensuite des colons s'installent et créent des habitations travaillées par des esclaves en provenance d'Afrique. Puis, après la fin de l'esclavage en 1848, certains des esclaves devenus libres, achètent des terrains issus de la parcellisation des anciennes propriétés abandonnées par les propriétaires. L'habitat est alors encore dispersé mais progressivement la population se regroupe pour donner naissance au bourg de Matoury.

Cette étude porte sur la période des années 1664 - début 1900 soit environ deux cents années pour laquelle des archives permettent, dans une certaine mesure, de connaître l'histoire de Matoury.

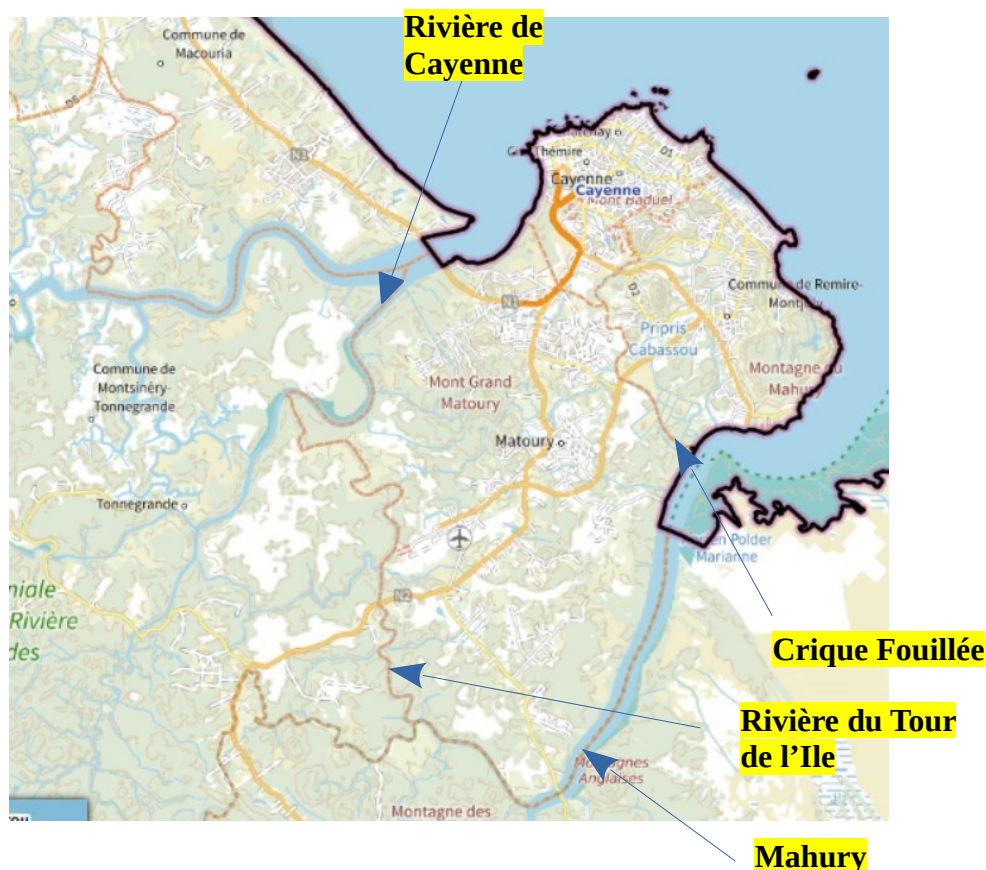
Nos axes de recherches s'articuleront sur l'étude des habitations coloniales et post coloniales (habitants et localisations) ainsi que sur les mouvements des populations après 1848.

Notre fil directeur sera la carte de Siredey de 1832 sur laquelle figure les noms des habitants. Nous procéderons par secteur géographique à savoir : la rive gauche du Mahury, la rive droite de la crique Fouillée, la rive droite de la rivière de Cayenne, la rive gauche du Tour de l'Ile et enfin l'intérieur de la commune.

La commune de Matoury

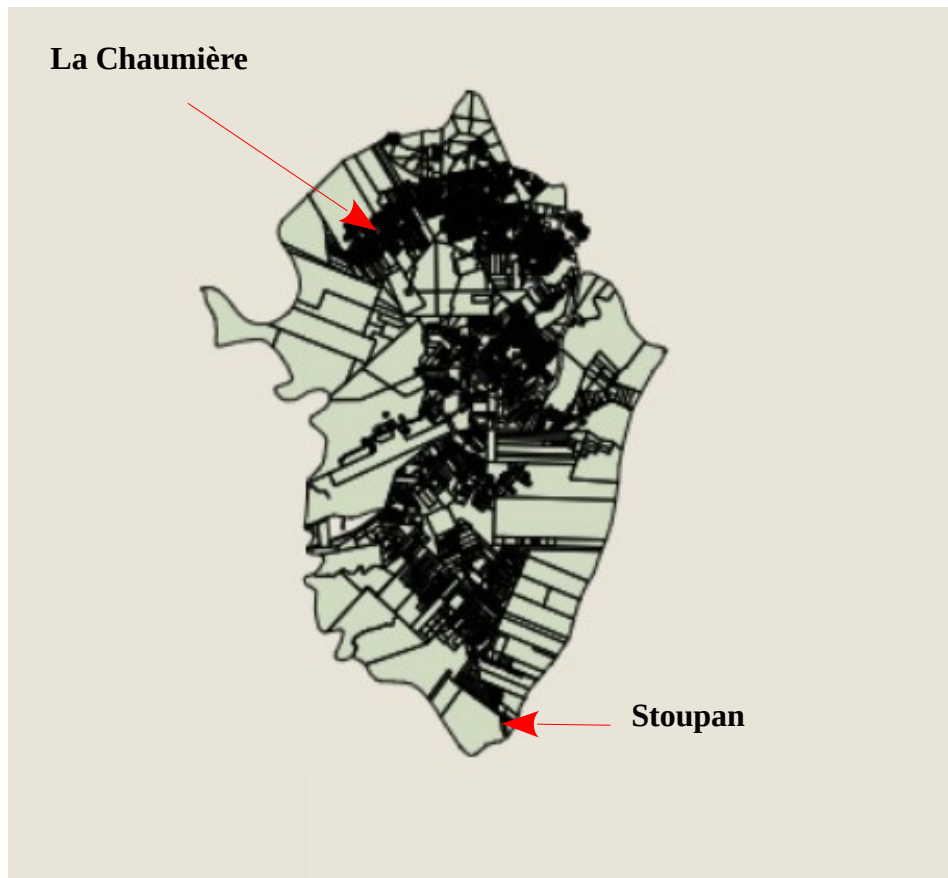
1. Sa localisation

(Géoportail,
carte IGN de
l’île de
Cayenne)



Nous avons une île délimitée par la mer, la rivière de Cayenne, la rivière du Tour de l'Île, le Mahury et la crique Fouillée. La rivière du Tour de l'Île se jette dans la rivière de Cayenne et dans le Mahury et sépare géographiquement et administrativement les communes de Matoury, Cayenne et Rémire-Montjoly des autres communes du département.

En 1736, le gouvernement entreprend de prolonger la crique de Cabassou, affluent du Mahury par un canal afin de rejoindre la rade de Cayenne. Cette voie d'eau à l'époque navigable dénommée la crique Fouillée délimite actuellement notre commune de Matoury de celles de Cayenne et de Rémire-Montjoly.



(Francecadastre, cadastre 2023 de la commune de Matoury)

Sur le cadastre de la commune de Matoury, l'urbanisation se localise le long des routes de Stoupan à Cayenne, de la Chaumière et au niveau de son bourg. Son pourtour conserve, quant à lui, presque intégralement les grandes parcelles originelles des terrains des anciennes habitations coloniales. Celles ci, comme on le verra plus loin, sont les répliques presque parfaites des terrains d'habitations de la carte de Siredey de 1832.

2. Son origine administrative

Après plusieurs tentatives de peuplement, en 1664, sous la direction d'Antoine Lebefvre de la Barre, des colons s'installent à Cayenne et dans ses environs. Après une occupation Hollandaise en mai 1676, la Guyane redevient Française en décembre 1676.

Christian Lamendin – Avril 2023

En 1664, une carte de l’Ile de Cayenne indique, sans doute pour une première fois, pour une carte ou un écrit, la mention « habitation de Mathoury ».



(Gallica, carte datée de 1664)

Ce dessin représente de nombreux bâtiments mais « habitation » est au singulier. Aurions nous donc une seule habitation à un dénommé Mathoury ?

(Gallica, partie de la carte de l’Ile de Cayenne de 1667)



Christian Lamendin – Avril 2023

Sur une autre carte de 1667, sensiblement identique à celle de 1667, la représentation des bâtiments de Mathoury diffère. Deux d’entre eux possèdent une croix sur leurs toitures. Aurions nous donc une église avec son presbytère ou une chapelle individuelle ?

Les réponses manquent mais l’existence du terme « Mathoury » est attestée depuis au moins l’année 1664.

Dans le premier recensement de la Guyane datant de 1677¹, le dénomination de Matoury est inscrite avec la mention suivante « à la coste de Matoury » comme étant un lieu.

L’origine du nom de Matoury ou Mathoury est inconnue. Néanmoins, ce patronyme Matoury, très peu répandu, est représenté en métropole. Un membre de cette famille serait il venu s’installer en Guyane dans les années 1600 ?

Recensement de 1677

(Anom, C14, vol 1 folio 219)

219

	hommes.	Femmes.	Enfans.
a la Coste de Matoury.	28	12	4
au fonds d'armire.	15	7	1
a la montagne des Figes.	34	10	5
Total	77	29	10

aux la lettre du 3^e
Patoulet du 23 jan.
1677

185

Denombrement general de l'Isle de Cayenne et Terre ferme
Année 1687

Quartiers	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100																																																																					
Cayennes	1	1	2	3	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100																																																																			
Armire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100																																																																					
Mathoury	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100																																																																					
La Cercefome	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100																																																																					
Total	3	1	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120	126	132	138	144	150	156	162	168	174	180	186	192	198	204	210	216	222	228	234	240	246	252	258	264	270	276	282	288	294	300	306	312	318	324	330	336	342	348	354	360	366	372	378	384	390	396	402	408	414	420	426	432	438	444	450	456	462	468	474	480	486	492	498	504	510	516	522	528	534	540	546	552	558	564	570	576	582	588	594	600	606	612	618	624	630	636	642	648	654	660	666	672	678	684	690	696	702	708	714	720	726	732	738	744	750	756	762	768	774	780	786	792	798	804	810	816	822	828	834	840	846	852	858	864	870	876	882	888	894	900	906	912	918	924	930	936	942	948	954	960	966	972	978	984	990	996	1000

(Anom, C14, vol 2 folio 185, recensement de 1687)

1 Anom, C14, vol 1 f° 217 à 220.

Christian Lamendin – Avril 2023

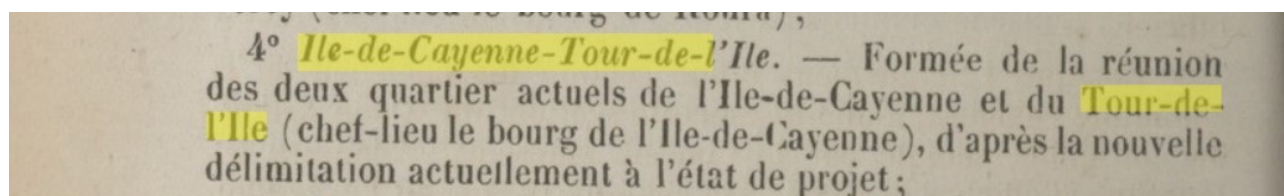
Le recensement de 1687 reprend le terme de Matoury mais avec l'orthographe voisine de Mathoury (ces deux libellés seront usités pendant de très nombreuses années). La population est regroupée en quartiers dont celui de Mathoury.

Plus tard, dans le recensement de 1772, nous avons toujours un quartier de Mathoury avec ceux du Tour de l'Ile et de Cabassou.

Dans des documents d'archives plus tardifs, le nom de Mathoury disparaît. Nous avons dans le recensement des habitations de 1822 les lieux « Ile de Cayenne » et « Tour de l'Ile ».

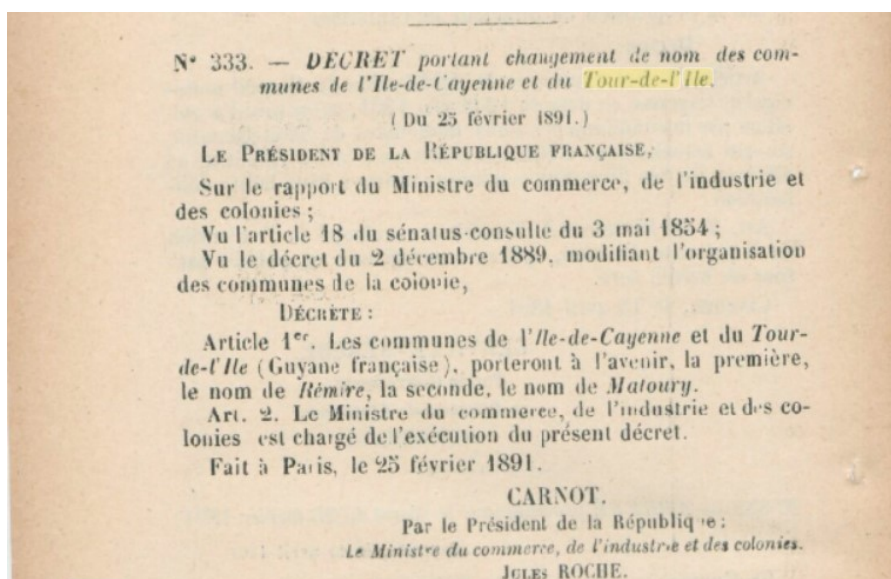
Les quartiers sont administrés par des commissaires commandants de quartier nommés par le gouverneur et choisis parmi les habitants du quartier. Ils sont officiers d'état civil et dirige à la manière d'un maire leur territoire.

Le 15 octobre 1879, un décret organise les municipalités de la Guyane en dix communes dont :



(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1879)

Le 25 février 1891, l'administration scinde en deux la commune de l'Ile de Cayenne - Tour de l'Ile. L'Ile de Cayenne devient la commune de Rémire et celle du Tour de l'Ile notre commune de Matoury.



(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1891)

Christian Lamendin – Avril 2023

Un décret du 10 décembre 1941 rattache la commune de Matoury à celle de Rémire aux motifs suivants :

« Considérant que la faible densité de population de Matoury, la pénurie d'éléments capables de gérer convenablement les affaires communales et l'insuffisance de ressources propres à faire face aux dépenses constituent de sérieux obstacles au fonctionnement de la municipalité de cette commune ²»

Ce rattachement est de courte durée car en 1945, Matoury retrouve son indépendance administrative.

La liste des maires de Matoury est la suivante :

1891 à 1897 : Jules Eglantin	1932 à 1935 : Daniel Palmot
1897 à 1901 : Maxime Valère	1935 à 1953 : Georges Palmot
1901 à 1907 : Labranche Linval	1953 à 1959 : Paul Emile Bienvenu
1907 à 1913 : Gabriel Chaumier	1959 à 1989 : Raoul Roumillac
1913 à 1919 : Paul Tellet	1989 à 2014 : Jean Pierre Roumillac
1919 à 1922 : Césaire Palmot	2014 à 2017 : Gabriel Serville
1922 à 1932 : Alphonse Bocs	2017 à aujourd'hui : Serge Smock

3. Sa population

Etudions avec les recensements retrouvés l'évolution de la population de notre commune. Nous prenons en compte uniquement ceux qui se rapportent au Tour de l'Ile ou à Matoury

Le recensement de 1772³ indique pour notre quartier de Mathoury :

- 22 blancs et libres
- 351 esclaves

Le recensement de 1822⁴ du Tour de l'Ile indique :

- 55 blancs
- 16 gens de couleur
- 1215 esclaves

2 Gallica, journal officiel de la Guyane du 13 décembre 1941.

3 Anom, C14, vol 40, folio 256.

4 AT Guyane, 1 J 227.

Christian Lamendin – Avril 2023

En 1836⁵, nous avons :

- 82 libres
- 1439 esclaves

Nous avons donc une population d'environ 1500 personnes en 1848 lors de la fin de l'esclavage, en augmentation depuis 1772.

Plus tardivement, nous assistons à une diminution puis une stagnation et enfin une croissance très rapide de la population de Matoury.

Année	1893	1895	1901	1906	1911	1946
Population	537	343	250	217	252	229

(Sources, *Moniteur et Bulletin officiel de la Guyane*)

Année	1961	1967	1974	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	561	567	1133	2532	10152	18032	25629	30244	33458

(Source, *Wikipédia*)

Etudions pour la période 1849-1907 (années disponibles en ligne pour l'état civil), l'évolution du nombre des naissances et des décès.

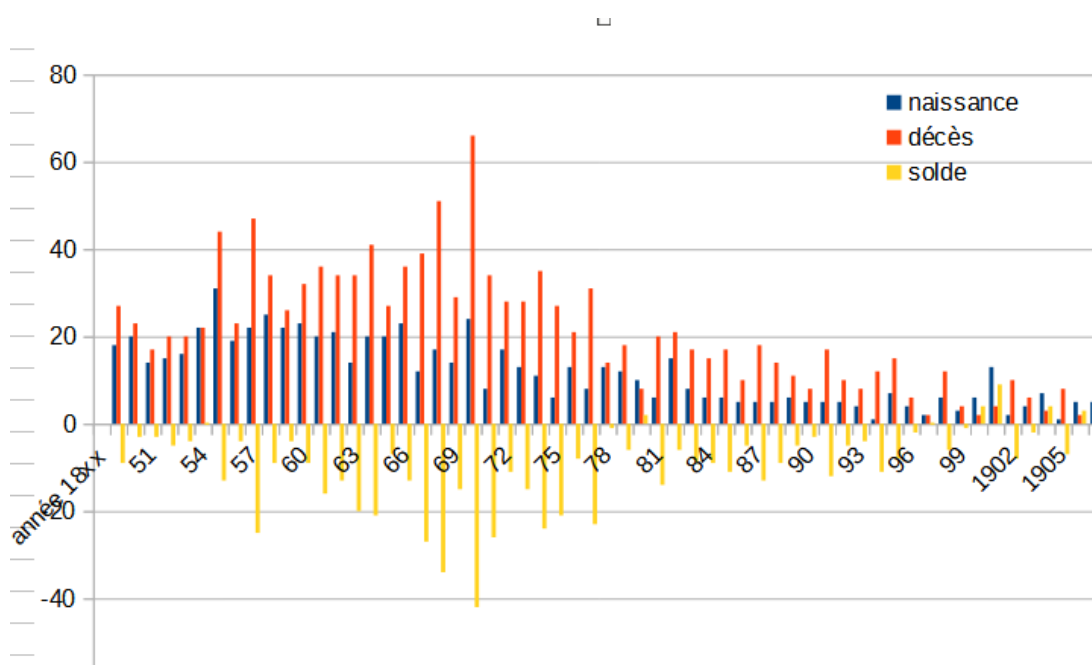


Diagramme des naissances et décès à Matoury entre 1849 et 1907

⁵ Gallica, 1836, non publié, *Compagnie des colons*.

Christian Lamendin – Avril 2023

Année 18xx	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69
Naissances	18	20	14	15	16	22	31	19	22	25	22	23	20	21	14	20	20	23	12	17	14
Décès	27	23	17	20	20	22	44	23	47	34	26	32	36	34	34	41	27	36	39	51	29
Solde	-9	-3	-3	-5	-4	0	-13	-4	-25	-9	-4	-9	-16	-13	-20	-21	-7	-13	-27	-34	-15

70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92
24	8	17	13	11	6	13	8	13	12	10	6	15	8	6	6	5	5	5	6	5	5	5
66	34	28	28	35	27	21	31	14	18	8	20	21	17	15	17	10	18	14	11	8	17	10
-42	-26	-11	-15	-24	-21	-8	-23	-1	-6	2	-14	-6	-9	-9	-11	-5	-13	-9	-5	-3	-12	-5

93	94	95	96	97	98	99	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907
4	1	7	4	2	6	3	6	13	2	4	7	1	5	5
8	12	15	6	2	12	4	2	4	10	6	3	8	2	8
-4	-11	-8	-2	0	-6	-1	4	9	-8	-2	4	-7	3	-3

L'analyse de ces tableaux indique un solde négatif durant presque toute la période 1849-1907. Un solde positif commence à s'entrevoir dans les années 1900. Ce solde présente des variations importantes avec des pics imputables aux épidémies existantes alors en Guyane. Cette diminution de la population est accentuée par l'exode de ses habitants, sans doute en directions de la ville de Cayenne ou de l'orpaillage.

Ainsi, entre les recensements de 1895 et 1901, nous avons un solde négatif de 93 habitants pour seulement un déficit de 4 habitants entre les décès et les naissances.

Revenons aux épidémies en Guyane. Le pic de 1870 correspond à celui de la variole, maladie qui a affectée sévèrement la Guyane et le Tour de l'île.

(Gallica, moniteur de la Martinique, année 1870)

STATISTIQUE sur la marche de la variole et sur la situation de l'épidémie au 1^{er} octobre 1870.

NUMÉROS D'ORDRE.	QUARTIERS DE LA COLONIE.	DATE DE L'INVASION de la maladie.	NOMBRE				VAOGLI-NA-TIONS.
			de CAS qui se sont produits.	de GUÉRISONS.	de DÉCÈS.	de CAS existants au 1 ^{er} octobre.	
1	Oyapock	17 août	24	1	19	5	150
2	Approuague	29 juillet	1	1	1	1	149
3	Kaw	Idem	1	1	1	1	225
4	Roura (1)	8 août	47	10	12	25	599
5	Tour-de-Île	10 août	22	7	11	4	790
6	Île-de-Cayenne (2)	27 août	78	32	31	15	452
7	Tonnégrande	21 septemb.	6	1	1	6	334
8	Montsinéry	21 août	2	1	2	1	350
9	Macouria (3)	15 août	40	8	17	15	425
10	Kourou	Idem	1	1	1	1	373
11	Sinnamary (4)	28 août	1	1	1	1	500
12	Iracoubo	Idem	1	1	1	1	104
13	Mana (5)	27 septemb.	1	1	1	1	200
14	Ville de Cayenne (6)	Vers le 15 mai	140	47	64	29	2,200

Cayenne, le 31 octobre 1870.

(L'indication des 790 vaccinations suggère une population au moins égale à ce nombre en 1870.)

Quant au pic de l'année 1857, il correspond à celui d'une épidémie de fièvre jaune en Guyane, maladie relativement courante à cette époque.

4. Son bourg

En 1848, la population est implantée principalement sur les habitations coloniales dispersées sur le pourtour de la commune. Après l'émancipation des esclaves de 1848, les nouveaux libres créent des petites habitations. Un compte rendu⁶ du quartier du Tour de l'Ile en 1858 en indique le nombre de 129 sur lesquelles on fabrique principalement du charbon.

Plus tard, dans un texte de 1865, il est écrit « *Cette localité n'a pas de bourg mais, il y a deux ans, elle a été dotée d'une église* ». ⁷

Le bourg est donc toujours inexistant en 1865 mais il existe en 1870 comme le suggère cette mention « *domiciliée au bourg du Tour de l'Ile* » notée sur un acte de décès⁸ du Tour de l'Ile datant de 1870.

Entre 1865 et 1870, le bourg se crée. La mairie, l'école et les habitants s'implanteront au fil du temps.

Un document paru dans le Moniteur de la Guyane de 1886 nous informe de l'achat par la commune Ile de Cayenne – Tour de l'Ile d'un terrain de 12,95 hectares au prix de 2790 francs à Jean Georges Cherrier, aumônier de l'hôpital militaire. Ce terrain est celui de la future commune de Matoury.

D'un terrain de la contenance de treize hectares quatre-vingt-quinze ares, situé dans la commune de Tour-de-l'Ile, formant un quadrilatère irrégulier, mesurant cent quatre-vingt-six mètres de façade sur la route de Stoupan, neuf cents mètres sur la façade attenant à l'habitation la *Levée*, trois cent quarante-cinq mètres sur celle attenant à l'habitation du Fay et six cents mètres sur celle attenant à la propriété du sieur Pierre Nervan, ledit terrain borné : au nord, par ladite propriété Nervan ; au sud, par les terrains de la *Levée* ; à l'est, par l'habitation du Fay, et à l'ouest, par la route de Stoupan ;

(Gallica, moniteur de la Guyane de 1886)

6 AT Guyane, Feuille de la Guyane Française de 1858, page 5.

7 Gallica, 1866, Rivière, *Guyane Française en 1865*, page 27.

8 Anom, acte 44 des décès du Tour de l'Ile de 1870.

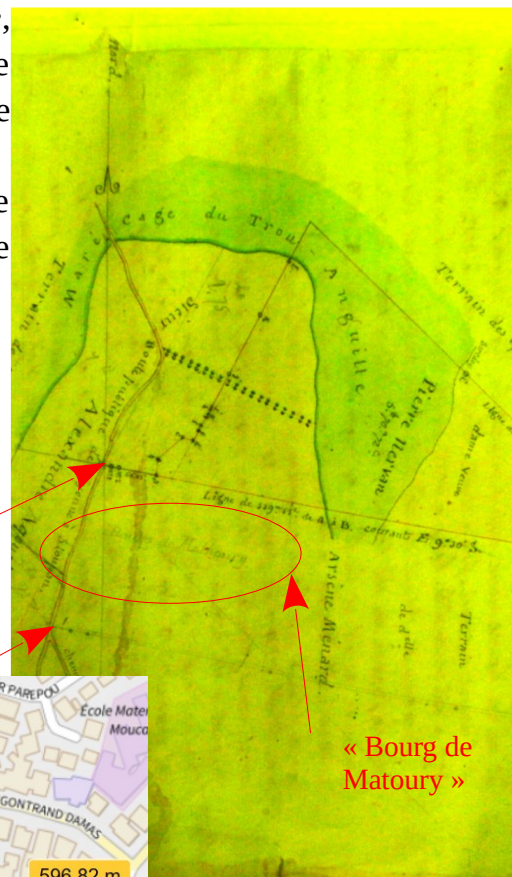
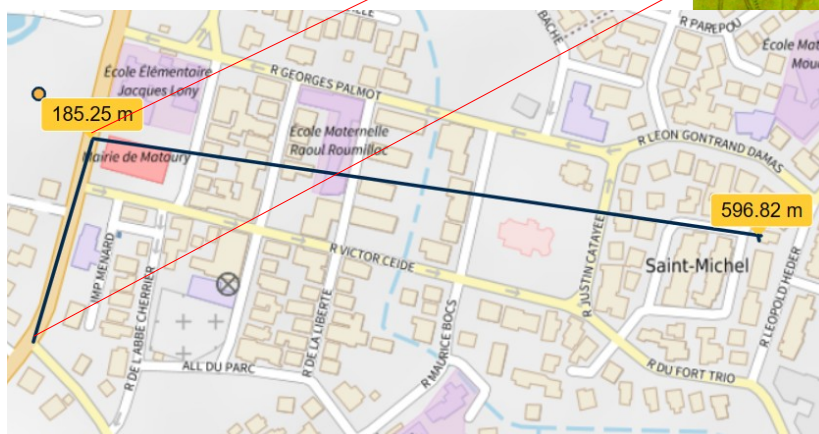
Christian Lamendin – Avril 2023

Ce terrain, détaché de l'habitation *la Levée*, appartenait auparavant à la demoiselle Arsène dite Ménard. Elle l'avait acheté en 1851 à Alexandre Coüy.

Un terrier daté de 1857 nous le représente avec une mention sans doute ultérieure et presque effacée « *Bourg de Matoury* »

(AT Guyane, 3 P 8, 1857)

(Géoportail, 2023)



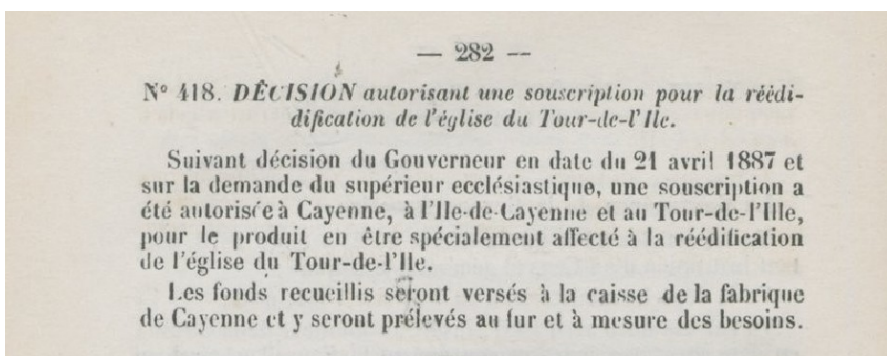
« Bourg de Matoury »

Essayons maintenant de reconstituer l'histoire des principaux bâtiments de Matoury.

4-1 L'église

Une église, comme on l'a vu précédemment, est édiée en 1863. En 1887, une souscription est organisée pour sa réédification, sans doute au même emplacement.

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1887)



Christian Lamendin – Avril 2023

Les photographies ci dessous montrent l'évolution de l'église⁹.

Année 1965



Date ?



Actuellement



⁹ On peut supposer, en l'absence de documents trouvés, qu'il n'y a pas eu de nouvelle reconstruction après 1877.

Christian Lamendin – Avril 2023

L'édifice se situe à côté de l'ancienne mairie et face à la mairie actuelle.

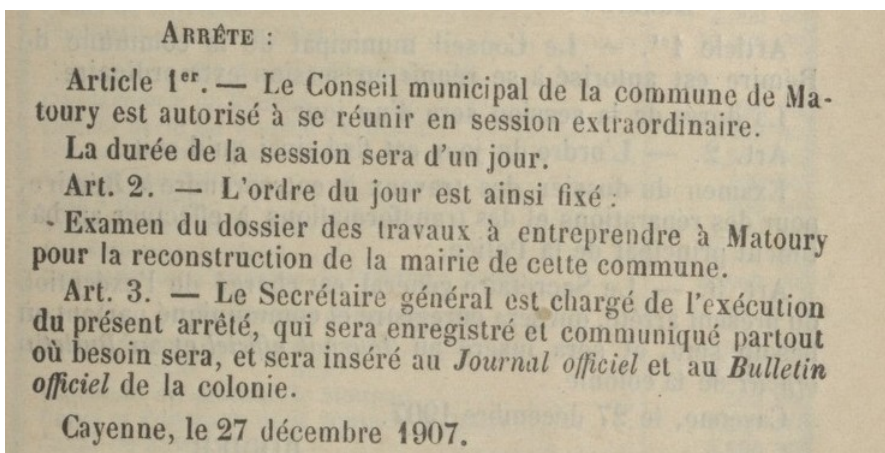
Il est entièrement construit en bois et ne possède pas de clocher intégré comme par exemple l'église de Roura construite vers 1845. Sur la seconde photographie, on aperçoit un clocher extérieur disparu actuellement et une toiture devenue plus basse. La toiture de nos jours reprend la configuration de 1965.

L'église est actuellement désacralisée et sert de salle d'exposition. Une nouvelle église dite Saint Michel la remplace et se situe au niveau du bureau de la poste de Matoury.

4-2 La mairie

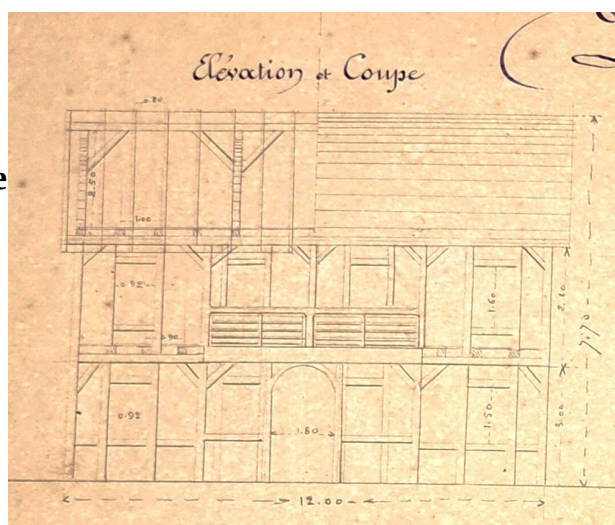
La commune de Matoury est créée en 1891. En 1894, lors d'une séance du conseil général, le maire, Jules Eglantin, demande une subvention de 15000 francs pour la construction de la mairie. En 1899, cette demande est toujours en cours et elle est reformulée lors d'une séance du conseil général.

En 1907, un arrêté est pris pour réunir le conseil municipal en vue de la reconstruction de la mairie.



(Gallica, BO de 1907)

La mairie a sans doute été construite auparavant mais qu'en est il de cette reconstruction ?



Plan de 1896 pour la construction de la mairie

(AT Guyane, 16 Fi 193)

Christian Lamendin – Avril 2023

La comparaison du plan daté de 1896 avec les différentes photographies suivantes nous montre le même type de bâtiment, peut être reconstruit en 1907 à l'identique.

Le maire Raoul Roumillac devant la mairie en 1959



Ancienne mairie actuellement

Actuellement, une nouvelle mairie est construite face à l'ancienne mairie.

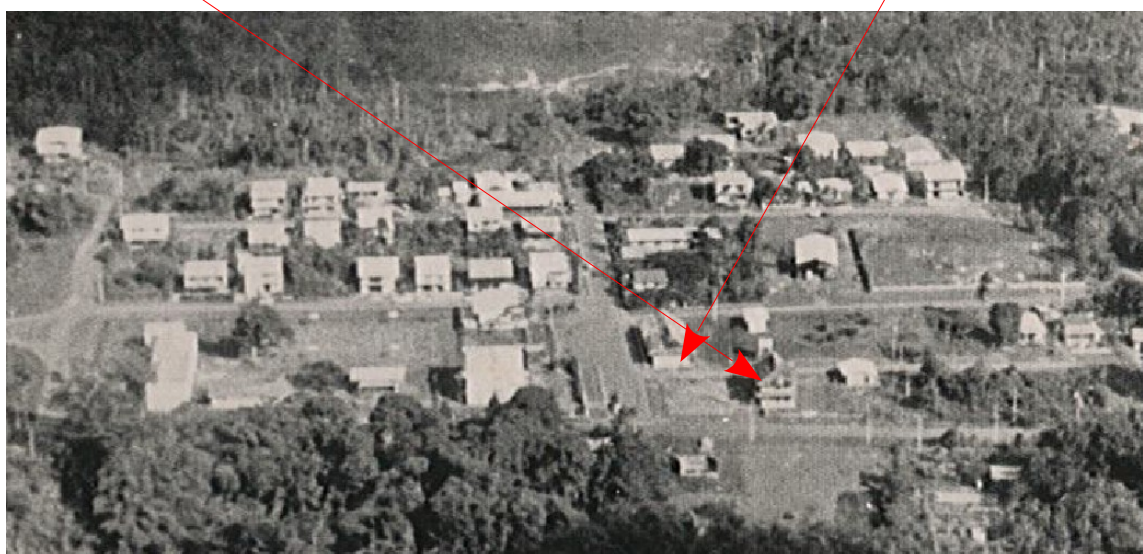
(Géoportail 2023)



Ancienne mairie

Mairie actuelle

Ancienne église



(service de la mairie, bourg de Matoury en 1976)

4-3 L'école

Avant 1891, les modalités pour la scolarité des enfants dans la commune nous sont inconnus, écoles religieuses ou absence d'écoles?

En 1891, avec la création de la commune, une école de garçons et une école de filles sont créées. Une corvée de dix transportés est mise à titre gratuit à la disposition du service local

Christian Lamendin – Avril 2023

pour la construction d'une école au bourg, inaugurée par le gouverneur au mois de mai 1892.

Une année plus tard, on supprime l'école de garçons et on transforme l'école des filles en une école laïque mixte. Ce sont sans doute des conditions budgétaires et le nombre réduit d'enfants à l'origine de l'arrêté du 12 avril 1893, par ailleurs commun à plusieurs communes.

En 1899, à l'initiative de l'administration, la démarche de fermeture de l'école est votée lors d'un conseil municipal.

« cette commune entretenait une institutrice pour une seule élève qui est l'enfant de la bonne d'école. ¹⁰ »

Le corollaire du déclin de la population de Matoury se traduit donc par la fermeture de son école. Mais, devant sans doute l'augmentation du nombre des enfants, un appel d'offre est promulgué au journal officiel en 1914 pour la construction de l'enclos de la future école. Une école devrait donc se construire. En 1936, l'école est toujours existante car des subventions sont allouées par le Conseil Général pour des travaux à exécuter à l'école puis en 1940, pour des travaux de peinture.

Néanmoins, l'école est de nouveau fermée en 1940 vu le nombre restreint d'élèves : *« Il y en avait 3 et attendu qu'il en faut au moins 5. ¹¹ »* [pour l'ouverture d'une classe selon les règles en vigueur]

Voici donc un bref aperçu des écoles de Matoury et, pour le compléter, il sera nécessaire de consulter de nouvelles archives.

10 AT Guyane, moniteur de la Guyane de 1899, page 102.

11 AT Guyane, Journal officiel de la Guyane de 1945.

CHAPITRE I

Les habitations de la rive gauche du Mahury

Christian Lamendin – Avril 2023

Nous étudions dans ce chapitre les habitations et les habitants implantés sur la rive gauche du Mahury sur une distance d'environ treize kilomètres.

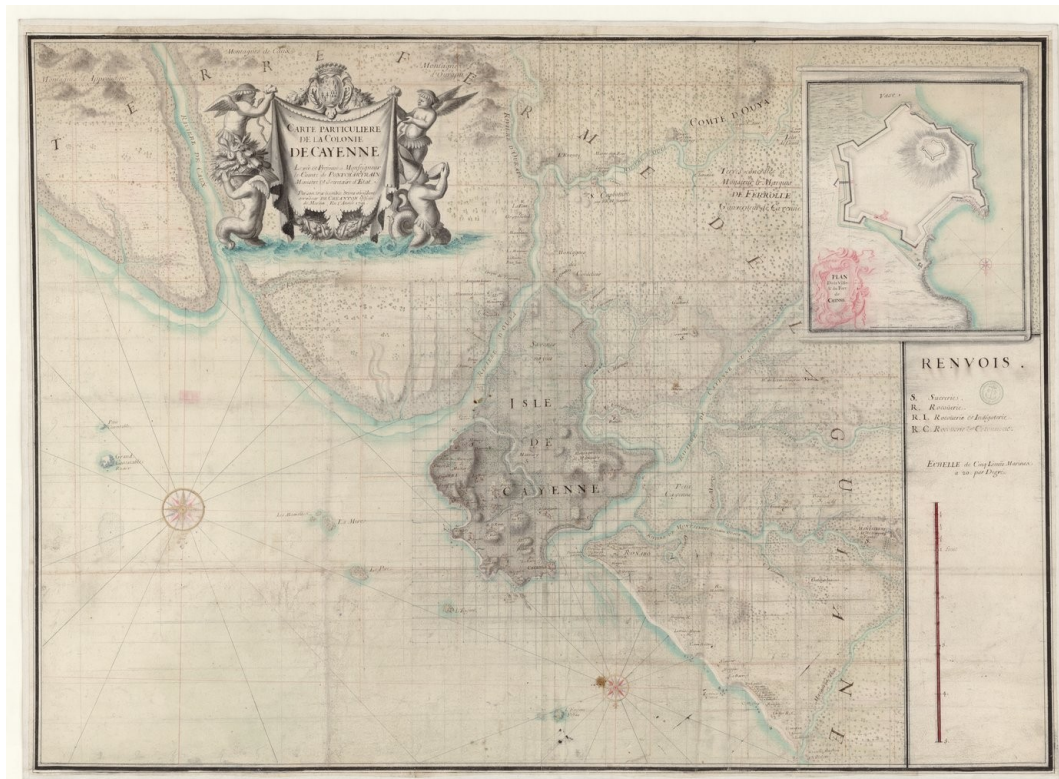
Cette étendue de terrain débute à sa confluence du Mahury avec la rivière du Tour de l'Ile et se termine à la confluence avec la crique Fouillée. Ces deux extrémités sont remarquables car ce sont les seules avancées de terre ferme entre des terrains en partie inondés. Elles ont donc été colonisées très précocement.

Notre recherche se base principalement sur :

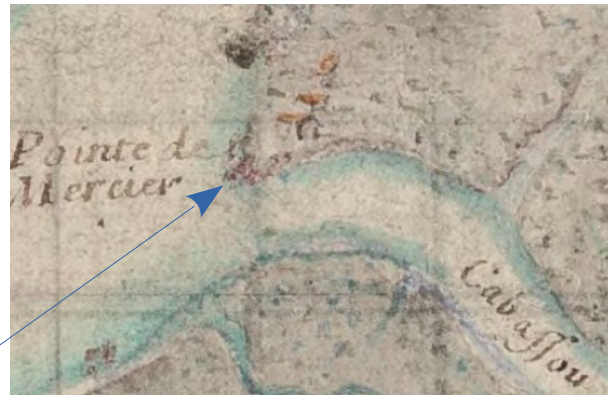
- Des cartes consultables sur les sites internet de la bibliothèque nationale de France (BnF) et des archives nationales d'outre mer à Aix en Provence (ANOM).
- Sur les recensements de la population
- Sur les actes notariés des archives territoriales de Guyane (AT) avec un début en 1776, année de l'obligation du double des actes
- Sur les Bulletins officiels de la Guyane, Journal officiel de la Guyane et Moniteur de la Guyane (BnF)

Les principales cartes consultées sont :

- **La carte de Créanton de 1701 (Gallica)**



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



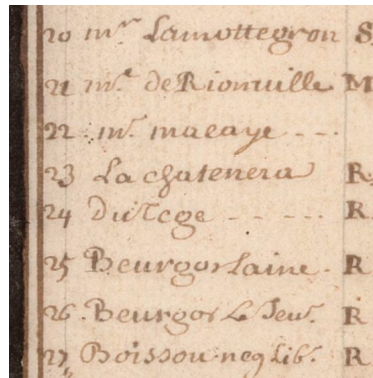
 Habitations

- Carte du Père Lombard de 1717 (Gallica)

Les habitants mentionnés sont : Pardon, La motte, Courbary, Burgo et Dupas sur lesquels nous reviendrons ultérieurement



- La carte de H.D.M.C de 1724 Gallica)



- 20 : Lamotte Aigron
- 22 : Macaye
- 23 : ??atenera
- 25 : Beurgot lainé
- 26 : Beurgot le jeune

Le nom de Pardon a disparu ?

Lamotte Aigron est toujours présent

A la place de Courbary, on trouve Macaye.

La famille Burgo est notée avec deux habitations appartenant aux deux frères, Jean et Pierre dont les patronymes diffèrent légèrement dans les différents recensements.

Nous avons notés les patronymes suivants :

- En 1709 : Burgos
- En 1713 : Burgo
- En 1717 : Burgaud
- En 1723 : Burgault

- **La carte de d’Anville de 1729 (Gallica)**

Le peuplement évolue avec l’apparition et la disparition d’habitants. Les habitations de Pardon et La Motte Aigron sont toujours notées.

Macaye est maintenant associé avec Duchassi dans une sucrerie située à l’emplacement de Courbary. Burgo ne figure pas mais il est pourtant présent ?. Dupas disparaît. David apparaît.



- **La carte de Delisle d’Espots de 1750 (Gallica)**

Les berges du Mahury paraissent se dépeupler. Nous avons seulement la succession Pardon et Descoube pour Descoublant inscrits comme habitants.



- La carte de Dessingy de 1771 (Anom)

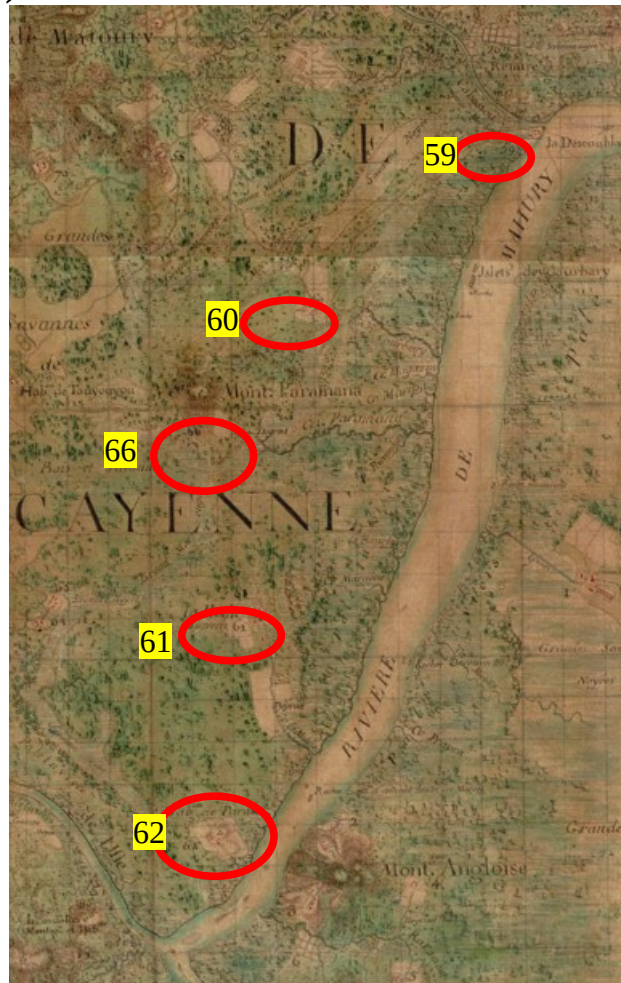
n° 59 : Mr Descoubland

n° 60 : Courbary à Mr Sautereau

n° 61 : Aux héritiers de la Mothe Aignon

n° 62 : à Mr David

n°66 : Mr Molère et compagnie



Cette carte de Dessingy est extrêmement précise et fiable. Elle identifie les criques, les chemins, les reliefs... Les bâtiments des habitations représentés dans le détail nous permettent d’appréhender, dans une certaine mesure, l’historique de ces habitations (localisation, disposition, nombre...).

La carte suivante de Siredey de 1832 termine notre liste des principales cartes de l’Ile de Cayenne avec lesquelles nous avons travaillé.

Les parcelles des terrain des habitations y sont dessinées et numérotées. Le numéro renvoie à un document¹² sur lequel figurent les noms des propriétaires, le nombre d’esclaves et les productions agricoles (des erreurs sur l’orthographe des noms y sont néanmoins existantes).

¹² Anom, 14 DFC 71 – 1032.

- La carte de Siredey de 1832 (Anom)



70:Veuve Balé

69 :Héritiers Ste Marie

68 :Trillet

67 :Victorine Garus

66 :Urcheleu [Ursleur]

65 :Pain

64 : Laugois [Logois]

63 :Douillard aîné

62 :Lupé et Eulalie

61 :veuve Ménard

60 :Martial et Paul

39 :Berger et Cie

38 : Fabens

Christian Lamendin – Avril 2023

Entre les années 1770 et 1832, aucune carte n'a été recensée.

Durant ces soixante années, les bords du Mahury sont colonisés par de nouveaux habitants sans aucunes relations avec nos habitants antérieurs. Ce territoire est désormais partagé en de nombreuses parcelles bien identifiées.

Nous allons donc étudier chacune de ces parcelles afin d'en suivre ses évolutions (agrandissement, vente, habitants).

Les historiques sont parfois difficiles à reconstituer suite au manque d'archives. Des lacunes existeront donc dans quelques cas.

Globalement, nous avons, dès le début des années 1700, trois entités.

- L'habitation *Pardon* divisée en deux terrains pour donner les habitations *Pardon* et *la Joséphine* à Trillet
- L'ancienne habitation à Lamothe Aigron divisée en cinq parcelles égales concédées au début des années 1800
- La troisième entité avec l'ancienne habitation Courbary et les habitations adjacentes.

L'habitation *La Joséphine*, découverte sur le terrain en 2014, avait fait l'objet d'un premier rapport à l'époque. Ce dernier a été repris en 2022 suite à la découverte de nouveaux documents d'archives et augmenté d'une étude sur la population des anciens esclaves devenus libres en 1848. Ces deux documents sont inclus dans l'étude présente de Matoury.

Ce travail sur la commune de Matoury réalisé en avril 2023 s'appuie sur la documentation archivistique découverte au moment de son écriture. Il est bien entendu que de nombreux documents et des découvertes sur le terrain viendront, dans le futur, l'enrichir.

L'habitation *Pardon* n°70

1. La situation géographique

Le terrain de l'habitation *Pardon* est situé sur la rive gauche du Mahury, à la confluence de la rivière du Tour de l'Ile sur la commune de Matoury en Guyane.

(Carte de Créanton
de 1701)



En 1701, une habitation sans nom est dessinée sur la carte ci dessus. En 1717, la carte de Lombard indique le nom de Pardon en ce lieu.

(Gallica, carte de 1717 du Père
Lombard)



n°70 : *Pardon à la veuve Bâlé.*

n°69 : *Trop Cher* à Constant.

n°68 : *La Joséphine* à Trillet.

(Anom, carte de Siredey de 1832)



Le terrain du *Pardon* a été divisé plusieurs fois. La première division le partage en deux avec la création plus tardive de l'habitation *la Joséphine* dans sa partie en aval. Puis le propriétaire de l'habitation *la Joséphine* vend ou cède la partie contiguë au *Pardon* qui devient par la suite l'habitation *Trop Cher* à Adrien Constant. Ce dernier en vend plus tard une parcelle à Nina Nelson qui y crée son habitation dite *Sainte Rose*.

Dans un premier temps, nous étudierons l'habitation proprement dite *Pardon* puis celle de *Trop Cher* avec celle de *Sainte Rose*. On reprendra ensuite les textes de 2022 pour l'habitation *la Joséphine*.

2. Les habitants du *Pardon*

En 1717, nous avons sur la carte du Père Lombard la dénomination de « Pardon ». Ceci nous renvoie à Aimé Monvial (ou Montvial) dit Pardon, maître tailleur, marié en 1721 avec Marie Françoise Fontaine. Il décède en 1735 à Roura. Son épouse était veuve depuis 1716 de l'enseigne Pierre Clément.

Marie Françoise Fontaine veuve Pardon décède en 1747 sur son habitation dite *Ouyac*. Un peu plus tôt en 1743, sa fille Marie Marguerite, se marie avec Jean Buraud († 1757).

En 1750, d'après la carte ci dessous, notre habitation appartient à la succession de la famille Pardon.

(Gallica, carte de Delisle d'Espots 1750)



Généalogie Fontaine

Marie Françoise ca 1681 - 4/5/1747 (**Ouyac, Roura**) & Pierre **Clément** ? - 23/9/1716 (**Cayenne**)

- Marie Françoise 25/11/1714 (**Cayenne**) - ?
- Fanchette ca 1715 – 21/8/1717 (**Cayenne**)
- Pierre Alexandre 2/11/1716 (**Cayenne**) - ?

Marie Françoise ca 1681 - 4/5/1747 (**Ouyac, Roura**) & 19/3/1721 (**Cayenne**) Aimé **Montvial dit Pardon** ca 1682 - 1/11/1735 (**Roura**)

- Elise 3/9/1720 (**Cayenne**) - ?
- Marie Marguerite 25/3/1724 (**Cayenne**) - ? & 17/6/1743 (**Cayenne**) Jean **Buraud** ca 1714 - 10/10/1757 (**Cayenne**)

Par la suite, nous trouvons Pierre Félix Barthélémy David, propriétaire d'une « *habitation qu'il venait d'acheter n'était point en état*¹³ » dans les années 1767-1768. Ce dernier, ancien gouverneur de la concession du Sénégal a fait venir sur son habitation *Pardon* en 1768 et 1769 « des libres de Gorée avec leur captifs ». ¹⁴ Ce commencement de projet d'immigration pour la Guyane n'aboutira pas malgré la venue de 17 libres et 127 captifs.

Dans les années qui suivent, Jean François Pierre Estoupan, cousin de Pierre Félix Barthélémy David et régisseur de l'habitation, se marie en 1773 avec Marguerite Ursule Désirée de Ferry. En 1781, leur fille Firmine décède sur l'habitation *Pardon*.

Puis en 1784, Pierre Philippe Barthélémy David vend¹⁵ son habitation à son cousin Jean François Pierre Estoupan de Villeneuve.

En 1792¹⁶, ce dernier revend son habitation à Guillaume Antoine Thoulouse.

A une date encore indéterminée, Guillaume Antoine Thoulouse vend, la moitié de son terrain à Bertollin¹⁷. Cette partie de terrain est contiguë à celui de l'habitation *La Mothe Aigron*. Par la suite, ce dernier terrain deviendra celui de l'habitation *la Joséphine* à Trillet.

Ses enfants, Elisabeth Louise, Marie Elisabeth et René Louis Thoulouse, héritiers de leurs parents, vendent¹⁸ en 1805, la première moitié du terrain comprenant l'habitation proprement dite à Jean Baptiste Bâlé, époux de Louise Elisabeth. L'habitation est nommée *Pardon d'Oyack* dans l'acte notarié.

13 Anom, C14 Vol 39 folio 236.

14 Ibid.

15 AT Guyane, acte notarié du 5 juillet 1784, 1 Mi 283.

16 AT Guyane, acte notarié de 1805, notaire Paguenaut, 1 Mi 297.

17 Orthographe possiblement incorrecte, AT Guyane, acte notarié de 1805, notaire Paguenaut, 1 Mi 297.

18 Ibid.

Généalogie Thoulouse

Guillaume Antoine ? - 24/9/1798 (**Cayenne**) & 1/12/1764 (**Cayenne**) Louise **Leblanc**

- Louise Elisabeth 19/3/1766 (**Cayenne**) – 4/3/1844 (**Cayenne**) & 26/2/1783 (**Cayenne**)
Jean **Espent**
- Louise Elisabeth 19/3/1766 (**Cayenne**) – 4/3/1844 (**Cayenne**) & 29/1/1805 (**Cayenne**)
Jean Baptiste **Bâle** 13/9/1765 (**Saint Servan**) – 11/2/1826 (**Cayenne**)
- Marie Elisabeth 19/3/1766 (**Cayenne**) – 23/1/1811 (**Cayenne**) & 17/4/1787 (**Cayenne**)
Guillaume **Langlois**
- René Louis 17/6/1772 (**Cayenne**) – 17/4/1835 (**Montsinery**) & Jeanne Judith **Guillot**

En 1808¹⁹, Louise Elisabeth Thoulouse se sépare de son mari Jean Baptiste Bâlé et devient la seule propriétaire de notre habitation qu'elle gère jusqu'à son décès en 1844.

Par la suite, nous trouvons Jean John Dupoy (1805 -1870) comme étant le nouveau propriétaire du *Pardon* en 1848. Après cette année, en l'absence de documents retrouvés, nous pouvons supposer que Dupoy en soit resté le propriétaire. Après son décès en 1870, nous avons, en 1882, la mention à l'état civil de Palamède Simiany, régisseur *du Pardon*. L'habitation existe donc toujours avec une certaine importance puisque nous avons la présence d'un régisseur.

La dernière mention à l'état civil date de 1884 avec le décès des jumeaux de Zémire France. La famille France occupe, de façon avérée et presque exclusive, *le Pardon* depuis 1851 soit sur une période continue d'une quarantaine d'années. Dans l'acte de 1884, il est indiqué que Zémire France est propriétaire de l'habitation alors qu'elle ne l'était pas en 1881 ni en 1883 lors de la naissance de ses enfants. En 1888, elle donne naissance à sa fille Elisabeth Joséphine à Stoupan. On peut supposer qu'elle demeure toujours sur son habitation qu'elle quitte pour donner naissance à sa fille Octavie Adélina en 1892 à Cayenne où elle est dorénavant domiciliée.

Le début des années 1890 paraît être donc la fin de l'occupation du *Pardon*.

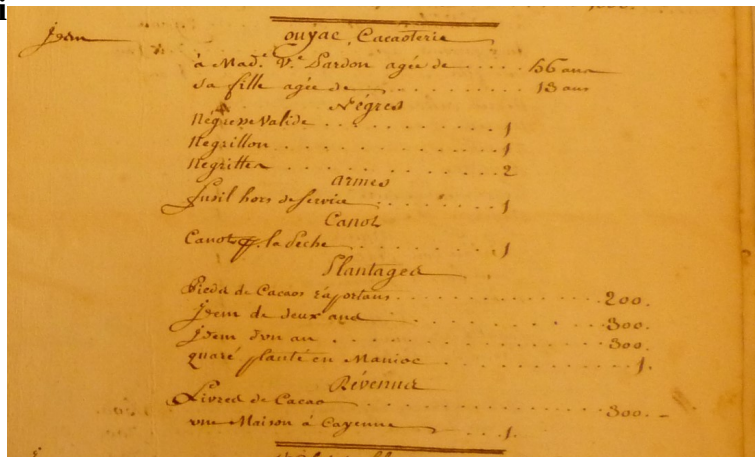
3. Le terrain, les bâtiments et les productions *du Pardon*

Le recensement de 1722 indique la culture de 50 caféiers avec deux esclaves.

En 1737, l'habitation est toujours relativement petite. Elle produit du cacao avec quatre esclaves.

19 AT Guyane, acte notarié du 29 novembre 1808, notaire Pagueaut, 1 Mi 298.

(Anom, C14 vol 16 folii
382-434



A handwritten inventory list on aged paper, likely from a plantation. The list is written in French and includes various items and their quantities. The items are listed in columns, with some items having corresponding numbers or values. The list includes:

Item	Quantity/Value
à Mad. P. Pardon âgé de	66 ans
sa fille âgé de	18 ans
Nègres	
Nègre mâle	1
Nègreillon	1
Nègreille	2
Armes	
Juste bon de service	1
Canot	
Canot de la pêche	1
Plantage	
Pieds de Cacao rapportés	200
From de deux ans	300
From d'un an	300
quatre plants en Manioc	1
Revenu	
Livres de Cacao	300
une Maison à Cayenne	1

Les immigrants de Gorée arrivés après 1767 augmentent la population servile comme nous l'indique sur la carte ci dessous la présence des nombreuses cases à esclaves. On a ainsi 35 esclaves en 1772²⁰.



(Anom, carte de Dessingy de 1771)

Un peu avant la vente de 1784 à Estoupan, nous avons 4000 pieds de roucouyers et une roucourie couverte en bardeaux, 17 esclaves et une ménagerie.

Puis les productions augmentent et se diversifient avec la venue des époux Bâlé. Nous avons ainsi :

En 1822 :

- 48 esclaves, 8 quarrés²¹ de roucouyers, 16 quarrés de manioc, 4500 caféiers, 1400 girofliers, 50 canneliers, 50 muscadiers et 200 poivriers, 34,25 quarrés cultivés

En 1832 :

- 50 esclaves, girofle

En 1861, l'habitation est absente du recensement.

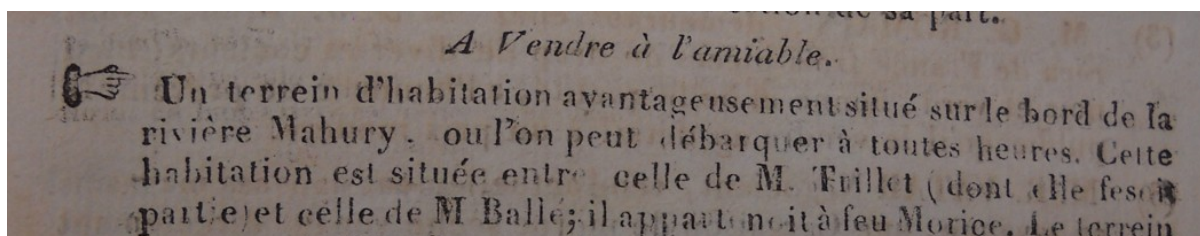
²⁰ Anom, C14 vol 40 f° 250, recensement de 1772 de Roura.

²¹ Un quarré équivaut à environ un hectare.

L'habitation *Trop Cher* n°69

1. L'habitation *Trop Cher* à Adrien Constant 1-1 le terrain

En 1821, paraît dans *La Feuille de la Guyane* une annonce pour la vente aux enchères d'un terrain d'habitation compris entre les habitations Bâlé et Trillet au titre des successions vacantes. On précise que ce terrain « faisait partie » de l'habitation à Trillet et appartenait à feu Morice²².



Le terrain a donc été détaché de l'habitation voisine *la Joséphine* à Trillet avant 1821 et vendu à un certain Morice décédé avant ou en 1821.

Le recensement des habitations du Tour de l'Ile de 1822 ne fournit aucunes indications sur ce terrain. Par contre, le recensement de 1832 indique, pour notre terrain n°69, les héritiers *Ste Marie*²³ comme propriétaires.

(Siredey, 1832)



En 1861, un acte notarié²⁴ nous informe de la vente à Nina Nelson par Adrien Constant, passeur au dégrad Stoupan²⁵, marié à Marie Alexandrine Alexandre, d'une portion de son habitation dite *Trop Cher*.

22 Aucuns documents n'ont été retrouvés à son sujet.

23 Aucuns documents n'ont été retrouvés au sujet de ce patronyme.

24 AT Guyane, acte notarié du 28 janvier 1861, notaire Dunezat.

25 Stoupan serait la contraction de Estoupan, l'ancien propriétaire du *Pardon*.

1-2 L'habitant Adrien Constant

Généalogie Constant

Adrien ca 1790 - ? & 12/9/1820 (*Cayenne*) Marie Alexandrine **Alexandre** ca 1791 - ?

- Julienne 9/1/1824 (*Cayenne*) - 16/1/1824 (*Cayenne*)
- Pélagie 12/1/1825 (*Cayenne*) - après 1860 & xxx
 - Marie Léonide 4/11/1860 (*Cayenne*) - ?
- Marie Louise Elisabeth 4/12/1829 (*Cayenne*) – 23/12/1831 (*Roura*)

Adrien Constant ou André dit Constant est un *nègre libre*, propriétaire à Macouria lors de son mariage en 1820. Lors de la naissance de sa fille en 1829, il est propriétaire à Roura, sans doute sur notre habitation étudiée (Le nom de Ste Marie sur le recensement de 1832 pourrait être alors une erreur de nom).

En 1840, Adrien Constant est nommé batelier à Stoupan pour effectuer les traversées du Mahury. Il exerce toujours ce métier en 1861 d'après l'acte notarié de vente à Nina Nelson.

(Gallica, Bulletin officiel de la Guyane de 1840)

(xxj)

DATES des ACTES.	TITRES DES ACTES.	NUMÉROS des ACTES.	PAGES.
24 juil. 1840.	Décision qui nomme le Sr Adrien Constant batelier du passage établi au dégrad de Stoupan	222.	246.
24.	Décision qui accorde une ration journalière		

Les dates des décès du couple nous sont inconnues. Néanmoins, nous savons que Pélagie, leur fille, couturière à Cayenne, donne naissance à sa fille, Marie Léonide en 1860 à Cayenne.

(Bulletin Officiel de la Guyane de 1918)

2^o de M^{me} Léonide Constant exposant que l'Administration a édifié pendant longtemps un poste de douanes sur son terrain à **Stoupan**, qu'elle y dépose en ce moment des poteaux téléphoniques et que la maison du passeur s'y trouve installée. Elle demande une subvention à titre de dédommagement. — Renvoyée à la l'Administration.

Christian Lamendin – Avril 2023

Pélagie est sans doute l'unique héritière de l'habitation de ses parents. En 1918, le terrain de Stoupan semble toujours appartenir à la famille Constant car Léonide, fille de Pélagie, réclame à l'administration un dédommagement pour les occupations d'un poste de douanes et de la maison du passeur sur son terrain.

Actuellement, au lieu dit dégrad Stoupan, des touffes de bambous nous indiquent vraisemblablement l'emplacement de l'ancien habitat du couple Constant.

2. L'habitation *Sainte Rose* à Nina Nelson

En 1861, Nina Nelson, cultivatrice au Tour de l'Île achète huit hectares de terres nues et non cultivées au couple Constant. Cette portion de terrain (200 m x 400 m) est contiguë à *la Joséphine* à Trillet. Elle décède en 1889 sur son habitation dite *Sainte Rose*. Cette dénomination est sans doute à mettre en relation avec le prénom de son premier enfant, Rose Léontine.

Son fils, Constantin, est passeur sur le Mahury à Stoupan entre 1866 et 1872 d'après des annotations sur les actes de l'état civil. Sa fille, Mathilde, naît sur *Sainte Rose* en 1882.

Le neveu de Constantin, Léopold Moïse semble être lui aussi domicilié sur cette habitation. Il reconnaît en 1905 la naissance de sa fille Marie Stanise née de Lucie Anna Sabbat Belair en 1899. Puis en 1907, naît sur l'habitation *Stoupan* qui pourrait être la nouvelle dénomination de *Sainte Rose*, Rose Marguerite Constance, fille de son épouse Louise Aron.

Généalogie Nelson

Michel **Nelson**²⁶ ca 1814 – 30/11/1858 (*Tissot*) & 28/10/1858 (*Ile de Cayenne*) Hermine **Sonel** ca 1817 - 15/11/1870 (*Ste Anastasie, Tour de l'Île*)

- Horace ca 1842 - ? & Eugénie **France**
 - Michel Eugène Conrade 17/10/1867 (*le Pardon*) - ? & 15/2/1896 (**Roura**) Marie Jenny dite Eugénie **Thélasco**
 - Joseph Halmus 15/5/1906 (*Bourg de Roura*) – 23/6/1982 (*Cayenne*) & Marguerite Louise Véronique **Louisan** 3/11/1910 - ?
 - Edouard Evariste Sully Philippe 25/10/1931 - ?
 - Horace Emile 13/12/1868 (*le Pardon*) - ? & Marie Elisabeth Ivona **Cibon** 28/9/1874
- Clarisse ca 1847- ?
- Noël 31/12/1849 (*Montagne Anglaise*) - ?
- Michaud 14/3/1852 (*Montagne Anglaise*) - ?

²⁶ En 1858, chef d'atelier.

Christian Lamendin – Avril 2023

- Pauline 26/12/1855 (**Tissot**) - ?
 - Alice Hermine 19/2/1871 (**Canal Torcy**) - ?
- Eugène 21/11/1859 (**Tissot**) – 3/1/1860 (**Tissot**)

Nina ca 1815 – 14/3/1889 (**Ste Rose**) & xxx

- Rose Léontine²⁷ ca 1834 - ? & Adolphe **Vandé**
 - Albert Adolphe 25/4/1857 (**Cayenne**) – 26/10/1863 (**Ste Rose**)
- Rose Léontine²⁸ ca 1834 - ? & xxx
 - Louis Emilien 18/12/1858 (**Cayenne**) – 26/1/1889 (**Stoupan**)
- Constantin²⁹ ca 1842 - ? & Anna dite Rose **Calbaro** ca 1846 – 28/5/1864 (**La Philippine**)
 - Elisabeth 20/7/1863 (**la Joséphine**) – 25/5/1898 (? à **Roura**) & Louis Augustin dit Louis Georges **Moustapha**
 - Armand 22/2/1885 (**la Jalousie, Roura**) - ?
 - Camélien 30/5/1887
 - Auguste André 10/6/1889 (**à la Comté**) - ?
 - Elisabeth 20/7/1863 (**la Joséphine**) – 25/5/1898 (? à **Roura**) & xxx
 - Rose Marie 7/9/1891 (**Comté**) - ?
- Constantin ca 1842 - ? & Céphalide Marceline **Carmin**
 - Raoul 13/12/1878 (**la Providence**) - ?
 - Mathilde Marie Sylvina 17/3/1882 (**Ste Rose, Mallali**) - ? & 22/4/1941 (**Roura**)
Joseph Adraste Feleole³⁰ **Aron** 6/11/1886 (**Saint Léon, Roura**) - 8/6/1954 (**Cayenne**)
- Constance ca 1845 – après 1848
- Alexandre Moïse 27/8/1847 (**Montagne Anglaise**) - ? & Marie Corina Elisabeth **Panel** 25/9/1858 - ?
 - Léopold Moïse 6/9/1879 (**Mondésir**) - ? & Lucie Anna Sabbat **Belair** 5/12/1879 (**Cayenne**) - ?
 - Marie Stanise³¹ 10/2/1899 (**Sainte Rose**) - ?
 - Léopold Moïse 6/9/1879 (**Mondésir**) - ? & 29/6/1907 (**Roura**) Louise **Aron** 15/7/1884 - ?
 - Marcel Cyrille Léopold 8/11/1905 (**Saint Léon, Roura**) - ?
 - Rose Marguerite Constance 10/7/1907 (**habitation Stoupan**) - ?

Demute ca 1816 – après 1848

Bernard³² ca 1824 – 11/9/1870 (**Ste Rose**)

27 En 1857, domestique à Cayenne.

28 En 1858, domestique à Cayenne.

29 En 1882, propriétaire de *Sainte Rose*.

30 1954, sur la liste électorale de Roura, réside rivièrè du Mahury ; maire de Roura entre 1930 et 1940.

31 Reconnue le 15 avril 1905.

32 Lors de son décès, copropriétaire de l'habitation *la Résistance* à l'île de Cayenne.

3. Le lieu dit Stoupan et son dégrad

Le toponyme Stoupan se réfère à Estoupan propriétaire de l'habitation *Pardon* dans les années 1780-1790. Plus tardivement, on retrouve encore le terme Estoupan pour Stoupan dans des actes d'état civil comme en 1883³³ avec la mention « habitation Sainte Louise sise route de Estoupan ».

Ce lieu de Stoupan est important à plusieurs titres :

- La terre ferme y côtoie la rive du Mahury.
- Le site fait face à la commune de Roura d'où la présence d'un bac.
- C'est début de la route Stoupan-Cayenne.
- C'est le début d'un chemin plus ancien reliant les habitations de la rive du Mahury, passant par celle de *Paramana* avant de rejoindre la route précédente au niveau du terrain de *la Levée*.
- C'est la présence d'un site Amérindien sur les hauteurs de Stoupan.

Un arrêté du 24 juillet 1840 établit un passage au dégrad de Stoupan pour traverser le Mahury afin de rejoindre Roura et Kaw.

«Le passage de la rivière de Mahury, au lieu dit le dégrad de Stoupan, servant de communication de l'Ile de Cayenne avec les quartiers situés au vent du chef lieu, cessera d'être desservi par les militaires du poste de Roura et sera confié à un passeur salarié.

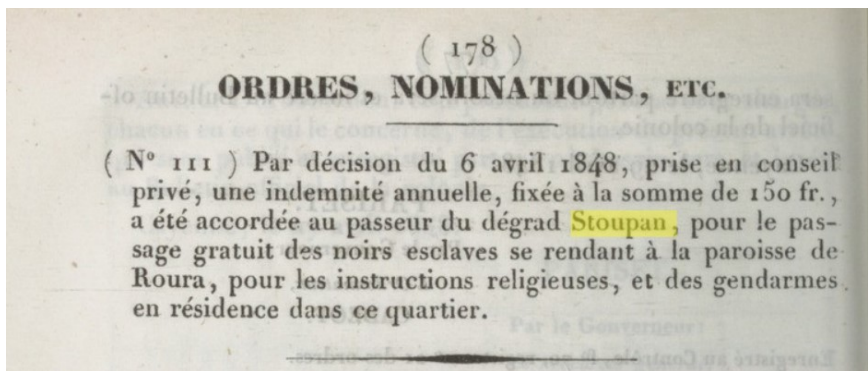
Ce passage s'effectuera du point dit le dégrad de Stoupan, rive gauche du Mahury, au débarcadère et à la jetée qui seront établis sur la partie de l'habitation dite Roura qui fait face au dégrad de Stoupan [...] Ce batelier, jouira en outre d'un salaire annuel de 200 francs.

Il est tenu de fournir une embarcation montée de deux canotiers au moins ; il n'a pas droit au logement et sera établi sur la rive gauche du Mahury ; il est également tenu de faire deux voyages au moins par jour, aux heures des marées.³⁴

Tout naturellement, le batelier nommé en 1840 est Adrien Constant, propriétaire du terrain sur lequel se trouve le dégrad de Stoupan. En 1848, il perçoit une indemnité pour le passage des esclaves devant se rendre à l'église de Roura et des gendarmes en résidence.

33 Anom, acte n° 9 des décès du Tour de l'Ile en 1883.

34 Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1840, page 241 et 242.



(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1848)

En 1852, l'administration met en service des bacs sur les différentes rivières de Guyane dont celle du Mahury. Les passeurs cessent alors d'être payés par l'administration.

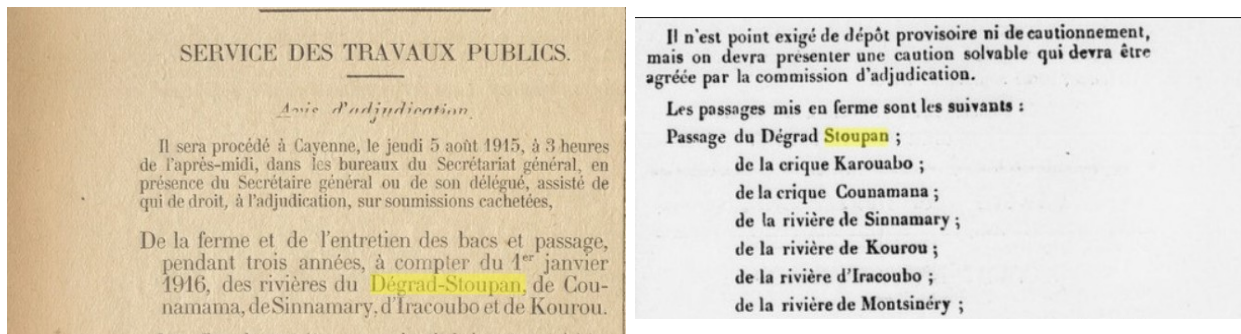
(484)
 N° 440. — Par décision du même jour, il a été réglé qu'à compter des époques ci-après indiquées, dates de la mise à l'entreprise des bacs établis sur diverses rivières de la colonie, les appointements des passeurs de ces rivières cesseront de leur être payés ; savoir :

NOMS DES RIVIÈRES ou criques.	NOMS des PASSEURS.	DATES de la mise à l'entreprise DES BACS et par suite de la suppression des appointements attribués aux passeurs.
Corossony.....	Garré.....	1 ^{er} avril 1852.
Iracoubo.....	Joseph St-Hilaire.....	1 ^{er} mai 1852.
Conamama.....	Pierre Narina.....	
Sinnamary (au bourg)..	Haasse.....	1 ^{er} juin 1852.
Malmanoury.....	Martinet.....	
Sinnamary (à l'anse)..	Jean B.....	1 ^{er} juin 1852.
Kaw.....	Nicolas.....	
Mahury (dégrad Stoupan)	Adrien Constant.....	

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1852)

Outre Adrien Constant, toujours passeur en 1861, nous avons recensé comme passeurs sur l'état civil, Léopold France (†1865), de l'habitation *Pardon* entre 1863 et 1865 puis Constantin Nelson de l'habitation *Sainte Rose* entre 1866 et 1872.

Puis, à partir de 1890, des annonces paraissent dans *le Bulletin officiel de la Guyane* pour la mise en ferme pour des durées de trois années le service du bac de Stoupan.



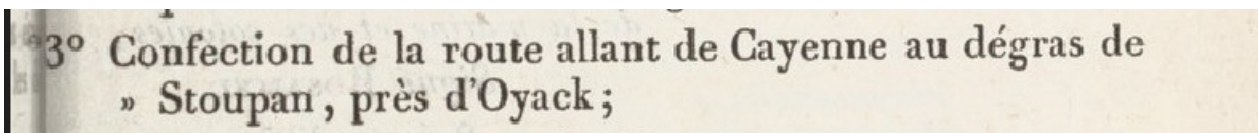
(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1915 et 1890)

La construction d'un pont à Stoupan en 1992 pour traverser le Mahury met fin au service du bac de Stoupan après 152 années de service.

4. La route de Cayenne à Stoupan

La route de Cayenne à Stoupan est déjà identifiée par un chemin en 1832 sur la carte de Siredey avec la dénomination « chemin de Stoupan à Cayenne ».

En 1839, on évoque dans les différents travaux de la colonie celui de la construction de notre route.



(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1839, page 71)

On ne sait pas encore si les travaux prévus ont été réalisés mais en 1879, la situation de cette route est la suivante :

Elle a une longueur de 25 kilomètres, il faut trois jour pour faire l'aller et le retour et six kilomètres sont seulement carrossables.

De Cayenne à la Mirande (mairie du Tour-de-l'Île).....	8 700	1 jour.	6 ^k carrossab.
De Cayenne à la paroisse de Matoury.....	14 500	1 jour.	6 ^k carrossab.
De Cayenne au dégrad Stoupan.	25	3 jours.	6 ^k carrossab.

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1879, page 150)

Christian Lamendin – Avril 2023

Une nouvel état de la route en 1888 signale une longueur de 28 kilomètres mais le trajet entre Matoury et Stoupan d'une longueur de 18 kilomètres n'est pas carrossable. L'état de la route a empiré depuis 1879

DÉSIGNATION des routes.	DIS- TANCES.	LON- GUEURS CARROS- sables.	LON- GUEURS NON CARROS- sables.	OBSERVATIONS.
De Cayenne au bourg de Matoury...	40 000	40 000	//	
Du bourg de Matoury au Dégrad-Stoupan.	48 000	//	18 000	

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1888, page 391)

En 1889, le gouvernement, considérant qu'il importe de terminer au plus tôt cette route, décide de mettre une main d'œuvre pénale pour la réalisation des travaux. On a ainsi 6666 journées³⁵ de condamnés allouées pour les trois premiers trimestres de 1890. En 1891, après la fin des travaux, le service des Ponts et Chaussées redevient le responsable des travaux de la route.

Des travaux seront exécutés par la suite pour assurer son entretien comme en 1938 :

Piste de Matoury à Stoupan (18 km)
Reprise du remblai de la digue sur un parcours de 7 km
(en cours).
Déboisement sur un parcours de 8 km.
Réparation de la charpente et du platelage de 3 ponts en bois.

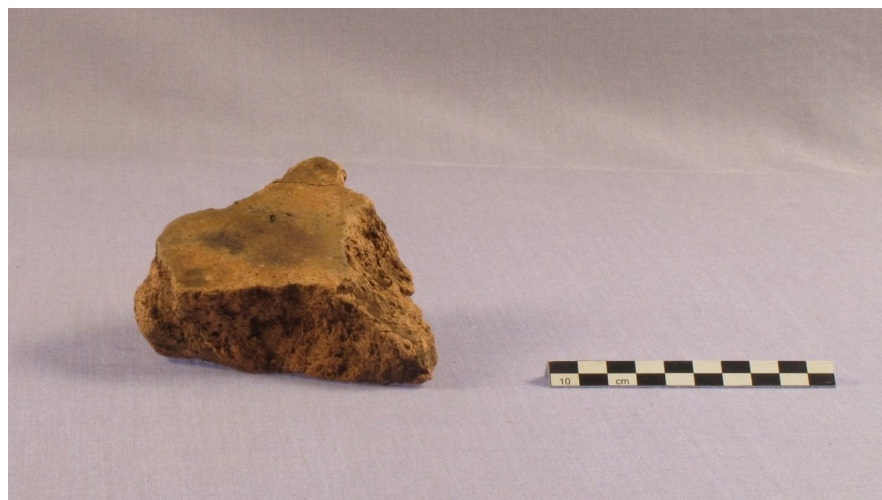
(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1934, page 216)

³⁵ Gallica, moniteur de la Guyane de 1890, page 10.

5. Les vestiges Amérindiens de Stoupan

Ce site, en hauteur, dominant le Mahury est, comme souvent, un emplacement que les populations Amérindiennes privilégient.

On y a trouvé des tessons de poteries amérindiennes et un outil bien particulier. Il s'agit d'un calibreur qui permettait de profiler les hampes des flèches.



(Christian Lamendin, calibreur, face avant et arrière)

L'habitation *la Joséphine* à TRILLET à Stoupan



Introduction

J'avais écrit une première étude en 2014³⁶, sur l'habitation dite *la Joséphine*, à Trillet, située à Matoury et anciennement au quartier du Tour de l'Ile.

De nouveaux documents, retrouvés principalement aux archives territoriales de la Guyane, permettent actuellement de l'enrichir.

Cette nouvelle étude de 2022 retrace l'histoire de notre habitation *la Joséphine* avec ses différents habitants et ses productions agricoles. Dans un second temps, nous analyserons les devenir de ses esclaves devenus libres lors de l'abolition de 1848.

1. LES PROPRIÉTAIRES DE L'HABITATION

1-1 Jean Trillet

Dans le recensement des habitations du tour de l'Ile de 1818³⁷, l'habitation *la Joséphine* appartient à Jean Trillet et comprend 48 esclaves.

En 1832, Siredey dans son recensement des habitations de Guyane indique une habitation à Jean Trillet avec 90 esclaves. Celle-ci se situe entre les propriétés de Victorine Garus et des héritiers Sainte Marie.

En 1835, dans une annonce parue le 11 novembre dans *la Feuille de la Guyane*, on indique : *Trillet père et fils font élection de domicile sur la Joséphine.*

En 1854, une nouvelle annonce parue dans *la Feuille de la Guyane* de février cite le nom de Trillet avec la mention suivante :

« *Mr Jean Trillet, propriétaire de l'habitation la Joséphine a l'honneur d'informer Messieurs les ouvriers menuisiers et ébénistes qu'il a au quartier du Tour de l'Ile , rivière de Mahury, une maison propre à loger une famille avec des outils de menuiserie et cinq établis.*

36 Christian Lamendin- 2014- L'habitation *la Joséphine* à Trillet ; site internet:archeologie-guyane.jimdofree.com.

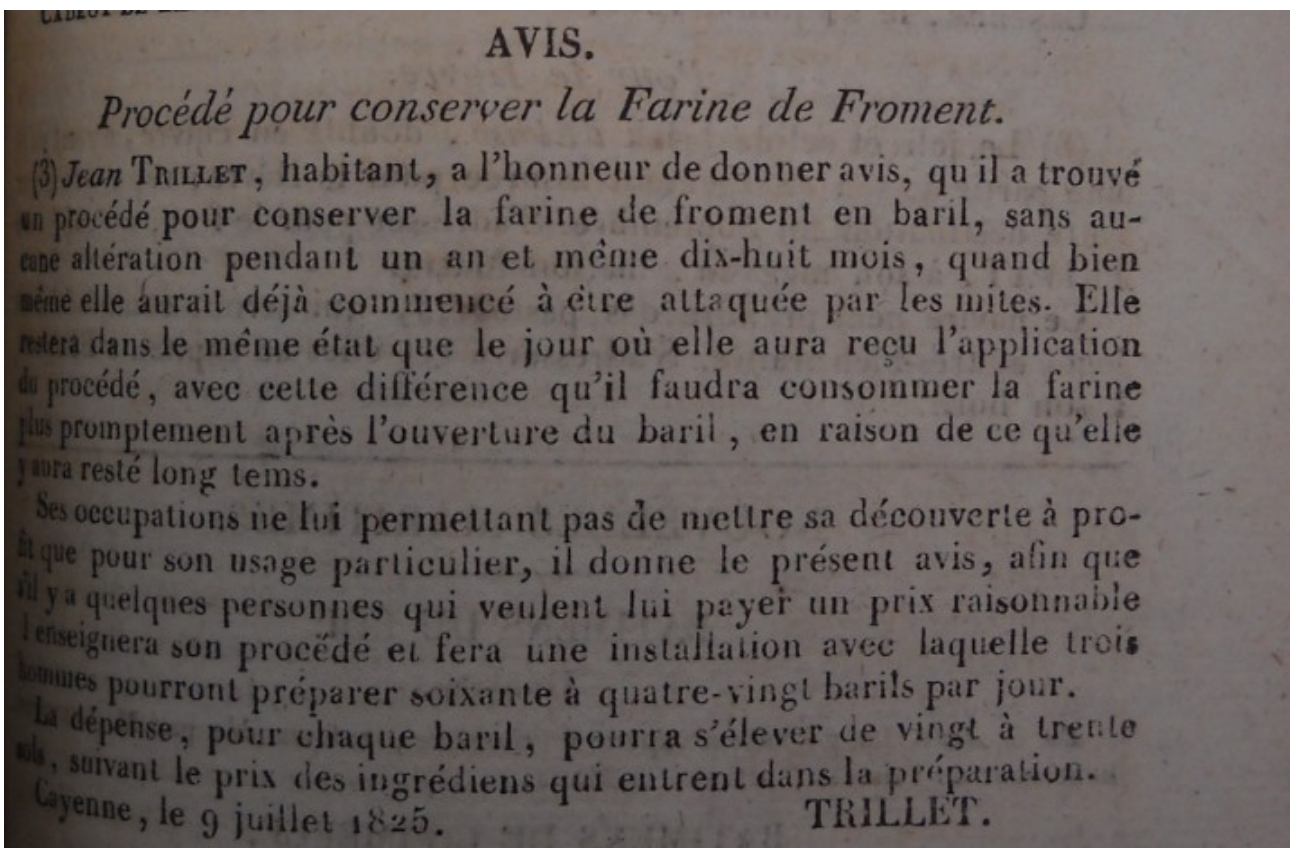
37 AT Guyane, X 93.

Christian Lamendin – Avril 2023

*Un grand hangar avec une petite maison y attendant, situé au bord de l'eau, propre à la construction des embarcations,
Et une forge [...] »*

Jean Trillet est donc toujours propriétaire de l'habitation *la Joséphine* en cette année 1854 et le sera jusqu'à son décès en 1861.

De son vivant, Jean Trillet était un homme ingénieux. Il invente un procédé pour conserver les farines et construit une sécherie.



1-2 La généalogie de Jean Trillet

Au stade des recherches actuelles, un simple début de généalogie peut être proposé et de nombreuses questions sont donc en attente de réponses comme la date de son arrivée en

Christian Lamendin – Avril 2023

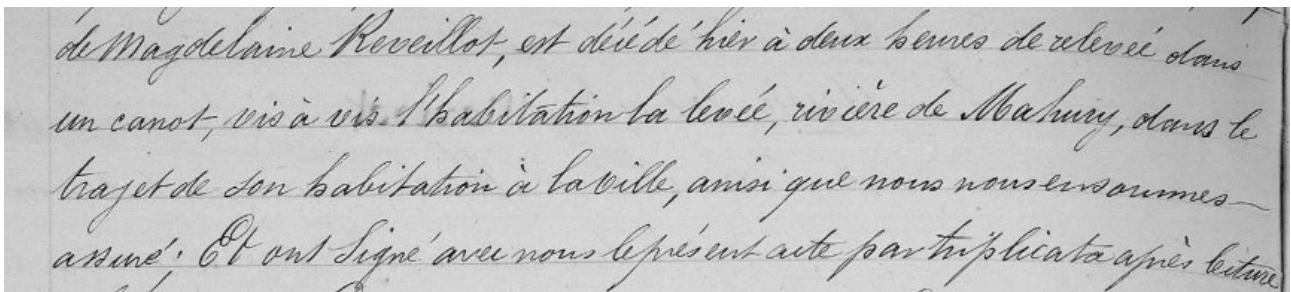
Guyane, la date d'achat ou de concession de son habitation, les modalités du partage effectué en 1851, etc...

Généalogie Trillet

Jean François **Trillet** & Marie Renée **Martineau**

- Jean 13/6/1780 (**Mauzé, deux Sèvres**) - 22/7/1861 (**Mahury**) & 21/1/1810 (**Cayenne**)
Magdelaine **Reveillot** 17/1/1792 (**Sinnamary**) – 13/01/1849 (*sa maison à Cayenne*)
 - Thérèse Elisabeth 12/11/1810 (**Cayenne**) - 24/5/1893 (**Cayenne**) & 2/8/1832 (**Cayenne**)
Alphonse **Boquillon** 20/10/1804 (**Paris**) – 2/6/1839 (**Cayenne**)
 - Antoine³⁸ 1/6/1813 (**Cayenne**) – 24/9/1862 (**Cayenne**) & 12/2/1851 (**Cayenne**) Marie
Joséphine Amélie **Delmosé** 7/11/1830 (**Cayenne**) - 9/3/1900 (**Cayenne**)
 - Anne Marie Magdelaine 8/4/1817 (**Cayenne**)³⁹ - 28/9/1895 (**Kourou**) & 26/2/1840
(**Cayenne**) Chrétien Frédéric Vuillaume **Bayer**⁴⁰ 17/1/1800 (*en Saxe*) - 28/3/1867
(**Cayenne**)
 - Jean Frédéric Amélius 9/4/1840 (**Cayenne**) – 1/6/1847 (**Kourou**)
 - Augustin Ferdinand Vuillaume 15/12/1842 (**Cayenne**) - ?
 - Ines Esther Anna Joséphine 14/9/1845 (**Cayenne**) - ? & 30/1/1866 (**Cayenne**)
Frédéric Magnus **de Abranches**
 - Michel Jean 16/6/1820 (**Cayenne**) - 10/11/1820 (**Cayenne**)
 - Thérèse Magdelaine 26/6/1824 (**Cayenne**) - 5/10/1883 (**Cayenne**) & 21/10/1841
(**Cayenne**) Jean Baptiste André **Lanne** ca 1816 - 11/6/1857 (**Cayenne**)
 - Thérèse Magdelaine 26/6/1824 (**Cayenne**) - 5/10/1883 (**Cayenne**) & 6/9/1859
(**Cayenne**) Jean Irénée **Bordes** 1813 – 11/4/1875 (**Cayenne**)
 - Jean Antoine 16/10/1834 (**Cayenne**) – 20/7/1909 (**Cayenne**)

Jean Trillet naît le 13 juin 1780 à Mauzé (Deux Sèvres). Devenu maître menuisier, il se marie le 21 janvier 1810 à Cayenne avec Magdeleine Reveillot, âgée de 19 ans et originaire de Sinnamary. Son épouse décède dans leur maison de Cayenne en 1849. Quant à lui, il est retrouvé mort, âgé de 80 ans dans son canot, en descendant le Mahury pour se rendre à Cayenne.



(Anom, acte n°207 des décès de Cayenne en 1861)

38 Fermier de l'habitation *la Gabrielle*.

39 Déclarée le 8 juillet 1817.

40 1840, ébéniste.

Christian Lamendin – Avril 2023

Etudions maintenant la destinée des différents enfants du couple Trillet.

Thérèse Elisabeth

- Thérèse Elisabeth 12/11/1810 (**Cayenne**) - 24/5/1893 (**Cayenne**) & 2/8/1832 (**Cayenne**)
Alphonse **Boquillon** 20/10/1804 (**Paris**) – 2/6/1839 (**Cayenne**)
 - Adelaïde Magdeleine 14/4/1831 (**la Joséphine**) - 19/2/1877 (**Cayenne**) & 11/10/1851 (**Cayenne**) Jean Baptiste Palermo Eugène **Bordes**⁴¹ 31/5/1814 (**Bordeaux**) – 23/12/1870 (**Cayenne**)
 - Magdeleine Idamire 11/11/1853 (**Cayenne**) - ?
 - Indiana Lucie 15/10/1874 (**Cayenne**) – 1/3/1877 (**Cayenne**)
 - Anne Caroline 5/10/1834 (**Cayenne**) – 28/11/1849 (**Cayenne**)
 - Augustine Agnès 11/12/1836 (**Cayenne**) - 25/4/1898 (**hospice de Cayenne**) & XXX
 - Jeanne Marguerite⁴² 27/12/1859 (**Cayenne**) – 27/7/1897 (**Cayenne**)
 - Charles Eugène 16/3/1879 (**Cayenne**) - ? & 30/4/1908 (**Cayenne**) Mathilde Hermance **Elfort**
 - Laure Adelaïde⁴³ 18/9/1881 (**Cayenne**) – 12/12/1908 (**Cayenne**)
 - X 14/11/1891 - 14/11/1891 (**Cayenne**)
 - Auguste Amélius Eugène 25/10/1872 (**Cayenne**) – 12/8/1873 (**Cayenne**)

L'aîné des enfants se marie en 1832, âgée de 22 ans avec Alphonse Boquillon, maître menuisier à Cayenne. Auparavant, en 1829, Jean Trillet avait créée une société de menuiserie avec son futur beau fils. Trois filles naissent avant le décès d'Alphonse Boquillon en 1839. L'une épousera Jean Baptiste Palermo Eugène Bordes, huissier de justice et frère de Jean Irénée Bordes, époux de sa tante Thérèse Magdelaine. Thérèse Elisabeth décède en 1893 à Cayenne. Sa descendance reste installée en Guyane avec en autre Charles Eugène Boquillon devenu un important fonctionnaire de la Guyane.

41 Huissier.

42 En 1891, couturière ; 1897 au nom de Bouquillon à l'état civil, acte 304.

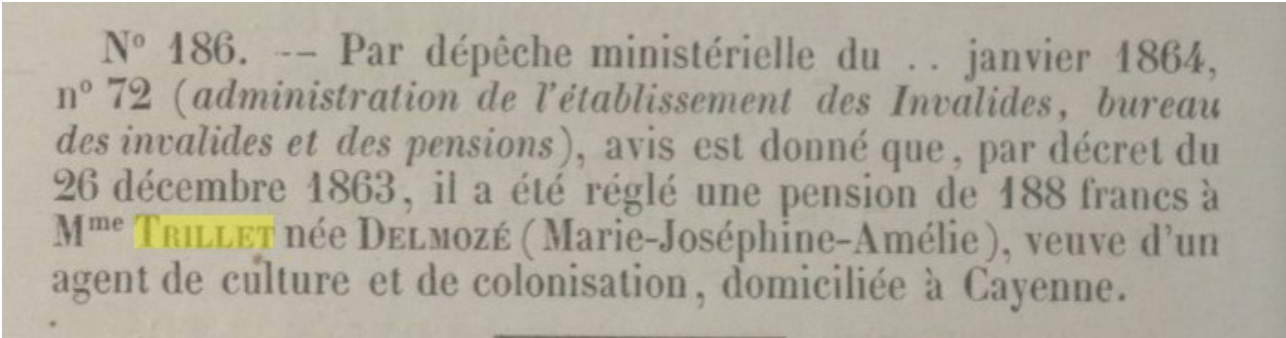
43 Couturière.

Christian Lamendin – Avril 2023

Antoine

- Antoine 1/6/1813 (**Cayenne**) – 24/9/1862 (**Cayenne**) & 12/2/1851 (**Cayenne**)
Marie Joséphine Amélie **Delmosé** 7/11/1830 (**Cayenne**) - 9/3/1900 (**Cayenne**)

Lors de son mariage en 1851, il est âgé de 28 ans, propriétaire et domicilié à Cayenne. En 1859, il est déclaré dans un acte d'état civil comme exerçant la profession de commis négociant. Il décède en 1862 à Cayenne, âgé de 49 ans, sans avoir eu d'enfants. Son épouse est la fille de Théophile Delmosé, ancien négociant demeurant à Nantes lors du mariage de sa fille. Elle décède en 1900 dans sa maison au 14 rue Madame Payé à Cayenne.



N° 186. -- Par dépêche ministérielle du . . janvier 1864, n° 72 (*administration de l'établissement des Invalides, bureau des invalides et des pensions*), avis est donné que, par décret du 26 décembre 1863, il a été réglé une pension de 188 francs à M^{me} **TRILLET** née DELMOZÉ (Marie-Joséphine-Amélie), veuve d'un agent de culture et de colonisation, domiciliée à Cayenne.

(Gallica, BO de Guyane de 1864)

Anne Marie Mageleine

- Anne Marie Magdelaine 8/4/1817 (**Cayenne**) - 28/9/1895 (**Kourou**) & 26/2/1840 (**Cayenne**) Chrétien Frédéric Guillaume **Bayer** 17/1/1800 (**en Saxe**) - 28/3/1867 (**Cayenne**)
 - Jean Frédéric Amélius 9/4/1840 (**Cayenne**) – 1/6/1847 (**Kourou**)
 - Augustin Ferdinand Vuillaume⁴⁴ 15/12/1842 (**Cayenne**) – 8/3/1882 (**Cayenne**)
 - Ines Esther Anna Joséphine⁴⁵ 14/9/1845 (**Cayenne**) - avant 1912 & 30/1/1866 (**Cayenne**) Frédéric Magnus **de Abranches** 31/5/1804 (**Brésil**) – 17/6/1879 (**Basse Terre, Guadeloupe**)

⁴⁴ Ebéniste, décède au 3 rue Traversière à Cayenne, maison vendue en licitation en 1912.

⁴⁵ 1888, domiciliée à Mana ;1896, domiciliée à Cayenne.

Christian Lamendin – Avril 2023

- Gabrielle Ines Esther⁴⁶ 23/11/1866 (**Cayenne**) - 30/12/1900⁴⁷ (**Kourou**) & 19/11/1896 (**St Laurent du Maroni**) Victor Octave **Petit**⁴⁸ 23/11/1861 (**Damremont**) - ?
 - Ines Lucie Marie 10/3/1897 (**St Laurent du Maroni**) - ?
- Ines Esther Mathilde⁴⁹ 2/2/1869 (**Cayenne**) - ? & 16/7/1888 (**St Laurent du Maroni**) Amédée **Raux**⁵⁰ 4/7/1855 (**Essey et Maizerais**) - avant 1912
 - Jeanne Marie Valentine 17/8/1889 (**St Laurent du Maroni**) - 1984 (**Villemomble**) & 10/3/1919 (**Godewaersvelde, Nord**) Marcel Gustave **Cattoen**
 - Claude Jean Marie 22/11/1920 (**Villemomble**) - 18/6/1997 (**Le Raincy**)
 - Jean Marie Etienne 28/6/1891 (**St Laurent du Maroni**) - ?
- Marie Victorina Ines 2/9/1871 (**Cayenne**) - ?
- Joao Frédéric 7/5/1873 (**Cayenne**) - 9/8/1906 (**Kourou**)
- Frederico 29/3/1877 (**Cayenne**) – 9/4/1902 (**Cayenne**)
- Ernest Alphonse Joseph 14/9/1845 (**Cayenne**) – 12/11/1892 (**Cayenne**)

Elle se marie à Cayenne en 1840, âgée de 23 ans avec Chrétien Frédéric Guillaume Bayer, âgé de 40 ans, né en Allemagne, propriétaire, ébéniste et demeurant rue traversière, quartier Laussat à Cayenne. Un contrat de mariage⁵¹ sous le régime de la communauté réduite aux acquêts est signé le 26 février 1840. Le couple a quatre enfants dont des jumeaux en 1845, tous nés dans leur domicile, rue traversière.

Son époux décède en 1867 à Cayenne. Elle s'éteint à Kourou en 1895 dans sa maison située rue principale.

Son premier fils, âgé de 7 ans, décède à Kourou en 1847. Sa pierre tombale, en photographie ci dessous, se trouve au cimetière de cette ville.

Son second fils, Augustin Ferdinand Guillaume est ébéniste comme son père et décède célibataire en 1882 à Cayenne. Reprend t il l'activité de son père ?



46 1896, gérante du bureau télégraphique de St Laurent du Maroni.

47 Sans profession lors de son décès en 1900.

48 1896, conducteur de travaux de l'administration pénitentiaire.

49 1888, gérante du poste télégraphique de Mana.

50 1888, commis des postes et télégraphe.

51 AT Guyane, acte notarié du 26 février 1840, notaire Brun, 1 Mi 256.

Christian Lamendin – Avril 2023

Sa fille, Ines Esther Anna Joséphine se marie en 1866, âgée de 21 ans avec le consul du Brésil en Guyane, Frédéric Magnus de Abranches âgé de 62 ans. Ce dernier décède en 1879 en Guadeloupe mais étant domicilié à Cayenne. Elle décédera en 1895 à Kourou, après avoir vécu un certain à Mana avec sa fille.

Ses petites filles travailleront au télégraphe de Saint Laurent du Maroni et de Mana.

Son dernier fils, Ernest Alphonse Joseph, jumeau de Ines Esther Anna Joséphine, décède en 1892, 3 rue traversière à Cayenne, célibataire et sans profession.

La maison familiale se trouve au 3 rue traversière à Cayenne. Afin de régler la succession de leur mère Ines Bayer, épouse Abranches, cette maison est mise en vente en licitation en 1912⁵².

Thérèse Magdelaine

- Thérèse Magdelaine 26/6/1824 (**Cayenne**) - 5/10/1883 (**Cayenne**) & 21/10/1841 (**Cayenne**) Jean Baptiste André **LANNE**⁵³ 1/4/1816 (**Cayenne**) - 11/6/1857 (**Cayenne**)
 - Jean Eugène 17/1/1843 (**Cayenne**) - 28/1/1843 (**Cayenne**)
 - Augustine Magdelaine Joséphine⁵⁴ 6/1/1844 (**Cayenne**) – 16/3/1867⁵⁵ (**Cayenne**)
 - Jeanne Julienne Marie Elisabeth 11/7/1846 (**Cayenne**) – 1/2/1867 (**Cayenne**)
 - Jeanne Thérèse Elodie 9/12/1847 (**Laissez-Dire, Macouria**⁵⁶) – 12/12/1850⁵⁷ (**Cayenne**)
 - Jean André Marie Joseph Emmanuel 10/12/1851 (**L'indépendant, Macouria**) – 27/8/1893 (**Cayenne**) & 17/10/1889 (**Cayenne**) Rose Adelina **Niotte** 16/2/1839 (**Cayenne**) – 15/5/1906 (**Cayenne**)
- Thérèse Magdelaine 26/6/1824 (**Cayenne**) - 5/10/1883 (**Cayenne**) & 6/9/1859 (**Cayenne**) Jean Irénée **Bordes** ca 1813 – 11/4/1875 (**Cayenne**)

A 17 ans, elle se marie à Cayenne avec Jean Baptiste André Lanne dont les parents sont propriétaires de l'habitation *Laissez Dire* ou *Belle Terre* à Macouria.

52 Gallica, JO de Guyane du 17 août 1912, voir annexe page 51.

53 1847, propriétaire de l'habitation *Laissez Dire* à Macouria.

54 1844, à son domicile, rue de Berry à Cayenne.

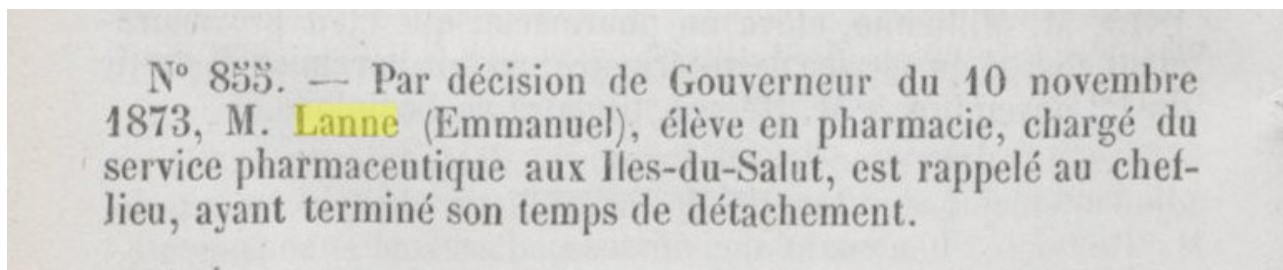
55 1867, maison de sa mère au 39 rue de Berry, Cayenne.

56 Ancienne habitation de André Lanne puis de sa veuve.

57 Décès dans la maison de sa grand-mère, Marie Elisabeth Joséphine Véco, veuve André Lanne, rue de Berry.

Christian Lamendin – Avril 2023

Son mari décède en 1857. Des cinq enfants du mariage, seul Jean André Marie Joseph Emmanuel vit au-delà des 23 ans. Il devient pharmacien et effectue un détachement au bagne des îles du Salut en 1873 lors de ses études.



(Gallica, BO de Guyane de 1873)

Il se marie, paralysé des jambes, exerçant le métier de pharmacien à Cayenne avec Rose Adelina Niotte. Il décède à Cayenne en 1893 âgé de 42 ans.

Thérèse Magdelaine se remarie en 1859 avec Jean Irénée Bordes, huissier de justice. Veuve depuis 1875 de ce dernier, elle décède en 1883 dans sa maison au 26 rue de Provence à Cayenne.

Jean Antoine

- Jean Antoine 16/10/1834 (**Cayenne**) – 20/7/1909 (**Cayenne**)

Il hérite de l'habitation *Tourémé* sur la crique Gabrielle sur laquelle il vit en 1867 d'après l'acte notarié de vente⁵⁸ d'une partie de son terrain à Thomas Agelas. En 1876, il est toujours propriétaire de *Tourémé*. Par la suite, aucuns documents trouvés ne permettent de connaître sa destinée. Il décède à Cayenne en 1909.

En conclusion, nous avons, pour les différents individus de la descendance de Jean Trillet les destinées suivantes :

58 AT Guyane, acte notarié du 10 juillet 1867, notaire Rousseau St Philippe.

Christian Lamendin – Avril 2023

- Ses enfants restent en Guyane. Un des fils se marie, l'autre reste célibataire. Les trois filles se marient, deux à des ébénistes-menuisiers, la dernière au fils d'un grand propriétaire terrien.
- La seconde génération des petits enfants reste également installée en Guyane.
- Pour la troisième génération, on assiste à un départ pour la métropole pour au moins une des arrières enfants et à l'exercice d'un métier pour les femmes (télégraphe).

Globalement la descendance de Trillet reste implantée en Guyane. Néanmoins, des données d'état civil nous manquent pour approfondir cette étude.

1- 3 Les partages suite aux successions

1-3-1 La succession de Magdelaine Reveillot

Le 14 mai 1851 est organisé la succession de Magdeleine Reveillot, suite à son décès en 1849, entre Jean Trillet et ses différents enfants en l'étude du notaire Voisin. Le partage concerne un terrain dit *l'Inde Orientale* situé sur l'île de Cayenne. En 1848, 23 esclaves y travaillent. Deux cinquièmes du terrain sont attribués à Anne Marie Magdelaine épouse Bayer, un cinquième à Antoine, un cinquième à Thérèse Magdelaine épouse Bordes et un cinquième à Marie Thérèse.

En 1861 :

Antoine Trillet vend une portion de quatre hectares de son terrain aux frères **Stanis et André Hipos**.

En 1865 :

Thérèse Elisabeth Trillet, veuve Boquillon, vend une portion de son terrain, nu et non cultivé, de seize hectares à **Auguste Laborieux**, marchand à Cayenne.

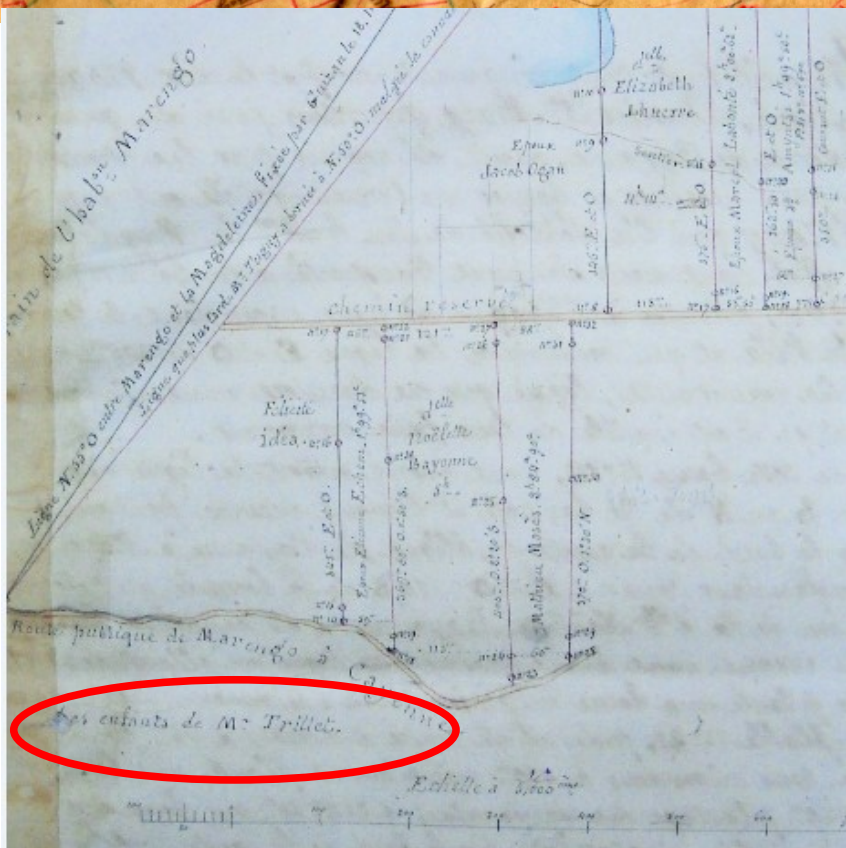
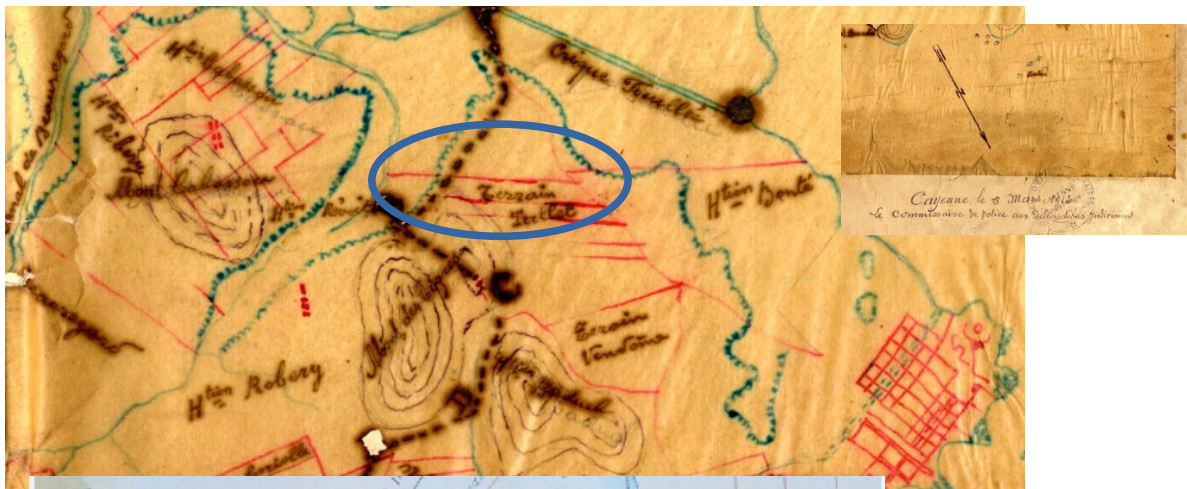
Bornage du terrain de l'Inde Orientale

L'origine de ce terrain d'un peu plus de 100 hectares est inconnue. Son bornage décrit dans

Christian Lamendin – Avril 2023

un acte notarié de 1867 est le suivant :

« borné au Nord par le chemin neuf de la Montagne Tigre qui le sépare de l'ancien terrain Belle Vue ou Vendôme aujourd'hui à Mr Zacharie Carnavant ; à l'Est par le ruisseau dit Trou-Roche ou eau linge qui le sépare de l'habitation Montagne Tigre ; à l'Ouest par la route coloniale de Stoupan et au Sud [...] par la ligne qui le sépare de l'habitation Marengo de Mlle Chapelle de Julleville ⁵⁹»



(AT Guyane, terrier)

59 AT Guyane, acte notarié du 22 novembre 1867, notaire Dunezat, 1 Mi 278.

1-3-2 La succession de Jean Trillet

Suite à la succession de Jean Trillet, l'habitation *la Joséphine* est partagée en cinq lots identiques entre ses cinq enfants.

- un cinquième de la propriété revient à Antoine, un cinquième à Jean Antoine et un autre cinquième à Thérèse Magdelaine. Ils vendent conjointement leurs terrains le 18 septembre 1862⁶⁰ à Vuillaume Bayer époux de leur sœur Anne Marie Magdelaine.
- Un cinquième de la propriété pour Thérèse Elisabeth Trillet veuve Boquillon qui le vend à Vuillaume Bayer le 3 octobre 1862⁶¹.
- Un cinquième de la propriété pour Anne Marie Magdelaine.

L'habitation *la Joséphine* appartient donc maintenant, avec le dernier cinquième de son épouse Anne Marie Magdelaine, à Vuillaume Bayer.

1-4 La Joséphine au couple Bayer-Trillet

Le 28 mars 1867, Vuillaume Bayer décède à Cayenne. Sa succession organisée en 1868⁶² donne lieu au partage des biens entre sa veuve et ses trois enfants. Une nouvelle liquidation de la succession a lieu en 1870⁶³ qui laisse, en indivision, notre habitation *la Joséphine*.

La veuve Bayer décède le 27 septembre 1895 dans sa maison au bourg de Kourou.

Aucuns documents retrouvés aux archives territoriales de Guyane ne permet, actuellement, de connaître le devenir de notre habitation. Néanmoins, l'acte notarié de la succession de la veuve Bayer (à retrouver), devrait pouvoir fournir des indications nouvelles.

60 AT Guyane, acte notarié du 18 septembre 1862, notaire Marck, 1 Mi 288.

61 AT Guyane, acte notarié du 3 octobre 1862, notaire Marck, 1 Mi 288.

62 AT Guyane, acte notarié du 31 mars 1868, notaire Dunezat, 1 Mi 278.

63 AT Guyane, acte notarié du 2 mars 1870, notaire Dunezat, 1 Mi 279.

2. LA LOCALISATION DE L'HABITATION

Etudions les différentes cartes et documents en notre possession

- **Carte de Dessingy de 1771**

Le Pardon

La carte de Dessingy indique uniquement les habitations *Pardon* et *La Mothe* dans le secteur géographique de notre habitation la *Joséphine*.



- **Carte de Siredey de 1832**



L'habitation *la Joséphine* est notée avec le **numéro 68** au nom de Trillet. En 1792⁶⁴, Jean François Pierre Estoupan de Villeneuve vend son habitation *Pardon* à Guillaume Antoine Thoulouse. Ce dernier revend, à une date encore indéterminée, la moitié de son terrain à Bertollin⁶⁵. Ensuite nous avons Trillet et notre habitation *la Joséphine*

64 AT Guyane, acte notarié de 1805, notaire Paguebaut, 1 Mi 297.

65 Orthographe possiblement incorrecte, AT Guyane, acte notarié de 1805, notaire Paguebaut, 1 Mi 297.

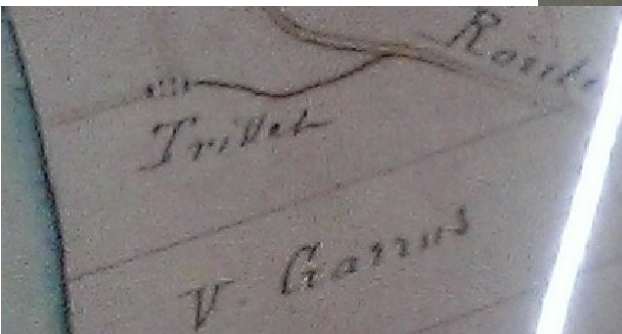
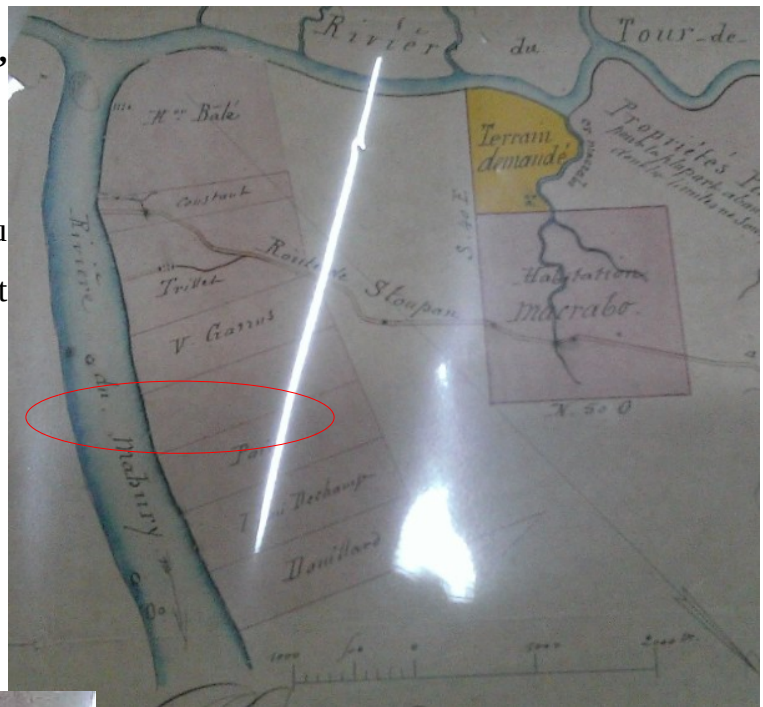
- Carte de Charrière de 1847



Sur cette carte, l'habitation à Trillet, située entre Balé et Victorine n'est pas représentée. Il est à noter que la carte de Charrière est souvent inexacte avec des orthographes erronés ou des inversions des positions des habitations.

- Terrier de 1871 (AT Guyane, 16 Fi 450)

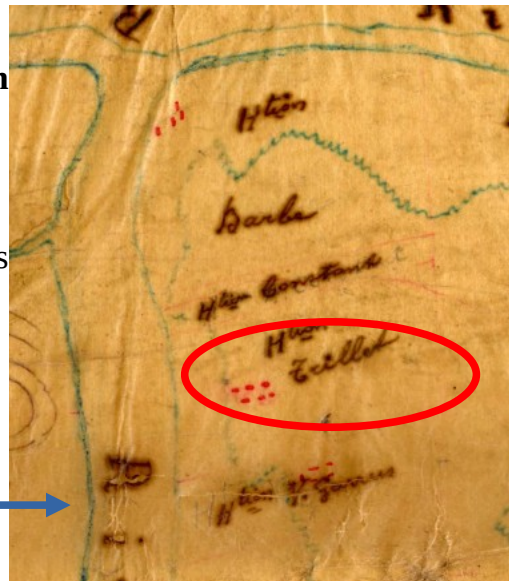
Notre habitation est à nouveau représentée avec le nom de de Trillet en 1871.



AT Guyane, copie d'un plan daté de 1913

Notre habitation est toujours notée au nom de Trillet.

Le Mahury



En résumé, nous avons pour notre habitation le bornage suivant :

« Bornée la dite habitation dans son ensemble, sur la façade à l'est par la rivière du Tour de l'Ile, au nord par l'habitation l'Occasion et par la crique Macrabo, enfin au sud par l'habitation d'Adrien Constant et par l'habitation le Pardon de la famille Dupoy⁶⁶. »

3. LES CULTURES

L'inventaire de 1818 décrit précisément les plantations existantes et les surfaces cultivées. On trouve ainsi pour les terres :

- 300 quarrés⁶⁷ de terres arpentées de toute nature dont 200 en plaine et 100 en morne
- 250 sont en bois debout et 50 sont cultivées dont
 - 1 quarré de canelliers avec 2000 pieds
 - 0,25 quarré de muscadiers avec 80 pieds
 - 8 quarrés de géroflers avec 1625 pieds
 - 6 quarrés de manioc
 - 5 quarrés de bananiers
 - 8 pieds de cacaoyers et 30 pieds de cannes

⁶⁶ AT Guyane, acte notarié du 3 octobre 1862, notaire Marck, 1 Mi 288.

⁶⁷ C'est l'équivalent d'un hectare.

Christian Lamendin – Avril 2023

Trillet se consacre donc essentiellement à la production d'épices mais il n'est pas seulement un cultivateur. En effet, en 1826, il invente et construit un moulin à rocou. Une annonce parue le 18 février 1826 dans la feuille de la Guyane précise cette activité.

« Avis,

Monsieur Trillet, habitant propriétaire, a l'honneur de prévenir MM. Les habitants roucouyers, qu'il vient d'exécuter un Moulin à Roucou, sur son habitation, « la Joséphine », rivière de Mahury, avec lequel on peut manipuler de 1000 à 2000 livres de roucou par jour [...] Agissant ici plus comme mécanicien que comme cultivateur, il offre ses services à ceux de MM. les habitants qui désireraient avoir un pareil moulin avec tout ce qui y est relatif. Le prix de l'installation complète sera de dix mille francs. Il fournira tout excepté le bâtiment, les massifs pour recevoir le moulin, les citernes et les chaudières : il montera ces dernières. Il vient de découvrir un mastic pour les citernes qui est imperméable et indissoluble à l'eau bouillante. »

Cette annonce nous informe également qu'il achète des graines de rocou aux autres habitants pour les écraser avec son moulin.

« Il prévient en outre MM. les habitants-roucouyers qu'il achète les graines de roucou et qu'il les paye 24 livres pour le roucou manipulé par baril ou 22 livres par quintal ou bien la valeur en espèces. »

En 1832, dans l'inventaire de Siredey, il est noté pour cette habitation la culture du girofle. La production des épices continue donc. Il s'ajoute comme nous le précise une annonce parue en 1843⁶⁸, la production de plants de café. Trillet est aussi devenu un important pépiniériste au vu des quantités de plants qu'il produit.

68 AT Guyane, Feuille de la Guyane du 2 août 1843.

Christian Lamendin – Avril 2023

« M. Jean TRILLET, habitant propriétaire au Tour de l'Ile a l'honneur de prévenir MM. les habitants qu'au commencement des pluies prochaines, il pourra disposer de vingt cinq à trente mille plants de CANNELLIERS bons à transplanter.

Il les vendra à raison de 40 cent. pièce lorsqu'on en prendra plus de 500 pieds, 50 cent. de 500 à 100 pieds et 60 cent. au-dessous.

Les livraisons se feront sur son habitation la Joséphine, située rivière de Mahury. Ceux qui voudront lesdits plants en crouqueroux ou paniers, préviendront deux à trois mois d'avance et payeront 1 fr20 c le pied. Dans cet état, ils seront propre à être transportés hors de la colonie.

Il pourra aussi disposer de quatre à cinq mille plants de CAFE NAIN-LE-ROI dit MOKA, à 1 fr le pied en mottes, et 1 fr. 60 c en crouqueroux ou paniers. »

Les cultures des girofliers, des caféiers et des canneliers se maintiennent un peu après la fin de l'esclavage. Il embauche des Madériens que le gouvernement a fait introduire et Trillet est amené comme d'autres propriétaires à donner son avis⁶⁹ sur le travail de ces nouveaux immigrés.

« Leur occupation était de sarcler ou sabrer les herbes dans les girofliers et caféiers. [...] J'offre pour cet essay de donner de 4 à 5 milles pieds de girofliers en grand rapport, 3000 pieds de café d'abbisinie et 15 à 20 mille pieds de canneliers tous bons à récolter en ce moment à titre de colonage partiaire à moitié; me chargeant de fournir les choses nécessaires pour la sécherie.»

En 1850, ces plantations d'arbres à épices et de caféiers sont toujours importantes et il emploie 32 individus [Madériens] de tout âge et sexe. Trillet nous parle dans sa lettre précédente d'une sécherie sur son habitation sans plus de précision sur sa nature. Est elle utilisée pour sécher les clous de girofle, l'écorce du cannelier ou les grains de café? Les documents trouvés pour l'instant ne nous fournissent pas ces précisions.

L'expérience du travail avec des ouvriers Madériens ne sera pas renouvelée en Guyane et sera, par la suite, remplacée par une immigration de travailleurs Africains et Indiens.

69 AT Guyane, X 222, lettre du 18 octobre 1850 de Trillet à l'ordonnateur au sujet du travail des Madériens.

Christian Lamendin – Avril 2023

En 1862, dans un acte notarié, nous avons la mention suivante sur l'état des cultures.

« *Le terrain est abandonné depuis 1848, la manufacture est en ruine.* ⁷⁰ »

Néanmoins, des nouveaux travailleurs y sont domiciliés jusqu'en 1856 dont les activités nous sont inconnues. Est ce des menuisiers ayant répondu à l'annonce de 1854 ou simplement des simples cultivateurs ?

4. LES VESTIGES RETROUVES

Parmi les bâtiments existants, la nature de l'un d'entre eux nous est connu par l'évocation qu'en a fait Trillet dans sa lettre à l'ordonnateur, c'est la sécherie. Ce bâtiment à vocation industrielle est le plus important de tous par ses importantes dimensions.

4-1 La sécherie

A une dizaine de mètres de la zone basse inondable située en bordure d'une petite crique qui se jette dans la rivière Mahury se trouve, sur une petite hauteur la sécherie. Celle ci est construite dans la pente du terrain. Elle a une longueur de 20,50 mètres et une largeur de 17 mètres soit une surface d'environ 350 m².

Trois ensembles constituent ce bâtiment :

- Une surface plane délimitée sur trois côtés par des murs de pierres aux dimensions de 8,50 m x 20,50 m.
- Une autre petite surface plane délimitée sur quatre côtés par des murs de pierres aux dimensions de 2,50 m x 20,50 m.
- Une partie centrale abaissée par rapport aux deux autres d'une hauteur d'environ 1 mètre aux dimensions de 6 x 20, 50 m.

70 AT Guyane, acte notarié du 18 septembre 1862, notaire Gustave Marck, 1 Mi 288.

Christian Lamendin – Avril 2023

De nombreux carreaux en terre cuite jonchent le sol de cette partie médiane du bâtiment. Sa partie avant (côté rivière) se situe au niveau du sol et sa partie arrière débouche au niveau d'une excavation dans la terre d'une profondeur de 1 mètre. A cet endroit, deux entrées de fours espacées de 1,90 mètres existent. On distingue, à l'intérieur de ceux ci, un ensemble de barres métalliques au sol. En éclairant, avec une lampe, on aperçoit un espace évidé d'où part un conduit en briques. En revenant, au niveau du sol, on a, à l'opposé d'un four, une colonne métallique creuse surmontée d'un petit tablier métallique de forme carrée. Cet élément d'une hauteur d'un mètre se situe dans le prolongement du four et sur le côté droit de cet espace central. Sur le côté gauche, au même niveau, un trou entouré de briques semble désigner l'emplacement d'une ancienne structure identique à la précédente.

Nous aurions ainsi un sol carrelé chauffé par deux conduits dans lesquels passait de l'air chaud. L'espace situé à l'arrière de l'entrée du four servait à brûler le bois, les barres métalliques étaient celles d'un cendrier utilisé pour récupérer les cendres et la colonne métallique devait faire office de cheminée.

Que faisait on sécher ici dans cet espace d'environ 120 m² ? Au stade actuel de nos recherches, aucune réponse ne peut encore être formulée.

4-2 Les autres bâtiments

En progressant vers l'intérieur des terres, on trouve à 7,50 mètres de la sécherie les soubassements en pierres d'un bâtiment rectangulaire aux dimensions suivantes :16,50 m x 10 m. A 7 mètres de celui ci, on a un autre bâtiment rectangulaire avec des soubassements en pierres aux dimensions suivantes :16 m x 6 m. Puis, nous trouvons un four à manioc avec sa platine circulaire métallique partiellement détruit. En continuant toujours notre progression, nous arrivons à un bâtiment qui pourrait être la maison d'habitation, ses dimensions sont : 10m x 6 m.

A cent mètres de là, dans une zone voisine, au niveau d'un possible ancien canal, situé au début des terres inondables, un second ensemble immobilier est découvert. Une reconnaissance visuelle rapide a permis de distinguer un passage empierré, les structures en

Christian Lamendin – Avril 2023

pierres des soubassements d'un bâtiment ainsi qu'un amoncellement de pierres près du puits. Cela pourrait être le lieu indiqué par Trillet dans son annonce de 1854 : « *Un grand hangar avec une petite maison y attendant, situé au bord de l'eau, propre à la construction des embarcations, Et une forge* »

4-3 Les puits

Ils sont au nombre de deux, construits de manière identique. Le premier (n°1) se situe à une quinzaine de mètres en arrière de la sécherie et l'autre (n°2) se trouve près du deuxième ensemble immobilier. Les puits ont un diamètre de 2,50 mètres, une profondeur d'environ 2 mètres avec un empièchement sur une hauteur d'un mètre. Une margelle circulaire en blocs de pierres taillées existe dans la partie supérieure. Elle repose sur une maçonnerie de briques d'une trentaine de centimètres de hauteur.

4-4 Les éléments mobiliers

- **La meule**

A environ deux mètres du bâtiment situé après la sécherie, un élément circulaire d'un diamètre d'environ cinquante centimètres avec une épaisseur de dix centimètres, percé d'un trou en son centre, repose au sol.

- **Les roues métalliques**

Entre la sécherie et le premier bâtiment, une première roue métallique repose sur le tronc d'un arbre tandis qu'une seconde gît au sol. Elles sont à gorge et possèdent huit rayons. Trillet avait construit un moulin à rocou mû sans doute par la force animale et nous sommes peut être sur le lieu de son ancien emplacement.

Une autre roue à gorge montée sur un axe métallique repose à côté du puits numéro 2.

- **La cuve et la citerne**

Une cuve parallélépipédique ouverte se trouve au niveau des roues au contact de la sécherie. Ses dimensions sont de : 3x1,3x0,80 m. On trouve également, à une dizaine de mètres de là, une petite citerne cylindrique, en métal et fermée dont l'usage nous reste encore inconnu.

- **Les autres éléments métalliques**

On trouve au niveau du mur de la face avant de la sécherie diverses pièces métalliques comme des axes et des éléments de roues.

Près du puits n°2, un trépied d'une hauteur d'un mètre cinquante en parfait état est posé au sol.

Un peu plus loin, à une centaine de mètres au nord des bâtiments, j'avais, en 2010, découvert une chaudière à rocou d'un diamètre de 1,80 mètre (photo page 49 en annexe).

4-5 Les aménagements au sol

A l'ouest des bâtiments, à une cinquantaine de mètres, le terrain monte et rencontre un petit fossé d'écoulement, collecteur des fossés qui séparaient les platebandes de culture d'une largeur de 6 mètres. Une grande partie du terrain comporte ce système de culture sur platebandes et fossés d'écoulement des eaux qui, au final, se jettent dans la crique

4-6 Les arbres remarquables

L'espace parcouru lors des explorations s'est limité à une petite portion de terrain aux alentours des bâtiments alors que la surface de l'habitation mesure environ 1,12 km² (1600 m x 700 m). On a dénombré 5 toucas ou noyers du Brésil et 2 caïmites à proximité des bâtiments. Leurs âges peuvent être estimés à 200 ans, sans doute identique à celui de l'habitation.

Christian Lamendin – Avril 2023

Des caféiers ont été aperçus près de la route de Stoupan, sont ils les descendants des anciennes plantations? Quant aux canneliers, on peut espérer en retrouver car ces arbres se multiplient très facilement. Ne trouve t on pas en Guyane encore des canneliers dans certaines propriétés! Pour les girofliers, il est utopique d'en découvrir car ce sont des arbres très fragiles, sujets au gui et aux fourmis.

Après avoir étudié les devenirs des habitants propriétaires de notre habitation *la Joséphine*, intéressons nous maintenant à ses anciens travailleurs devenus libres suite à l'abolition de l'esclavage de 1848.

5. LES TRAVAILLEURS EN 1848 ET LEURS DESTINS

5-1 La population de *la Joséphine* en 1848

Tranche âges	0-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	+ 56
Nombre de personnes	8	5	4	7	2	5	6	3	3	2	5	4

Nous avons une population relativement jeune, 24 personnes ont moins de 21 ans en 1848.

23 patronymes différents sont attribués à nos habitants aux distributions suivantes :

- 9 fois le patronyme CALBARO
- 5 fois le patronyme POLUX
- 5 fois le patronyme TROCHIMARA
- 5 fois le patronyme BOUCARI
- 5 fois le patronyme PAGARA
- 3 fois le patronyme CONAMA
- 2 fois le patronyme CORNEILLE
- 2 fois le patronyme LAPECHE
- 2 fois le patronyme LEBOIS
- 2 fois le patronyme SABLIERE
- 2 fois le patronyme TEVEILLOT

Christian Lamendin – Avril 2023

Les autres patronymes concernent des individus célibataires.

Cent soixante dix années plus tard, à priori, seuls 3 patronymes sur les 23 initiaux sont toujours présents en Guyane à savoir : Calbaro, Polux ou Pollux et Trochimara.

Etudions nos différentes familles et tâchons de déterminer les parcours des individus qui les formèrent.

5-1-1 La famille CALBARO

Initialement, c'est la famille la plus nombreuse sur *la Joséphine*. Elle se compose de la mère Irma, de ses enfants Adolphe et Rose, de son beau fils Charles et des petits enfants.

Adolphe

En 1848, il a seulement 17 ans. Lors de son mariage en 1855 avec Adélaïde Samuel, il est cultivateur et vit toujours sur *la Joséphine*. Il légitime alors ses deux enfants Jules Emilien et Eugène nés avant son mariage. Après la naissance de sa fille Julie en 1855, il semble partir sur l'habitation contiguë dite *l'Occasion* où naissent ses fils Jean et Toussaint et où décède sa fille Julie.

Par la suite, nous retrouvons cette famille en 1862 sur l'habitation *Saint Léon* située sur la rive droite du Mahury, sur la commune de Roura. Sa mère Irma y décède en 1866.

Son fils Toussaint, célibataire, décède en 1899 à l'âge de 40 ans comme cultivateur à la Comté. Son autre fils Jules Emilien est également localisé dans cette partie de la commune de Roura où il a plusieurs enfants.

Le dernier fils, Eugène, est domicilié en 1893 à Cayenne lors de son mariage. Il exerce le métier d'ouvrier mineur dans l'orpaillage.

Nous retrouvons ainsi, en 1892 sur la liste électorale de Roura, les présence de ses fils Jules Emilien et Toussaint. Le premier est équarrisseur de bois et le second cultivateur.

Sa fille, Jeanne Claire Marie Loïska, cultivatrice à Cayenne se marie en cette ville en 1897.

Christian Lamendin – Avril 2023

Adolphe décède dans son domicile conjugal au bourg de Roura en 1894, âgé de 62 ans. Son épouse décédera en 1896 au même lieu. Durant donc les trente dernières années, on peut supposer que le couple se soit installé à Roura mais nous n'avons aucuns renseignements concernant cet intervalle de temps.

Rose et Charles

Rose, âgée de 30 ans, est déjà mariée à Charles en 1848. Ils ont plusieurs enfants. Le dernier, Michaud Marc naît en 1850 sur l'habitation voisine dite *Moncrabot* sur laquelle ils sont cultivateurs. Elle décède en 1852 sur l'habitation la *Joséphine* sur laquelle elle est revenue.

Charles se remarie en 1854, agriculteur sur *la Joséphine*, avec Marie Philippine Narsina-Janvier, fille reconnue de Pierre Janvier, propriétaire de l'habitation *Saint Louis* au Tour de l'Ile.

Plusieurs enfants naissent sur cette habitation *Saint Louis* dont la dernière Amélie en 1870. Cinq années plus tard, le couple est propriétaire d'une habitation dite *les deux sœurs* sur laquelle naît Georgina.

Eugénie, l'aînée des filles aura un enfant avec Noël Risban en 1858 sur l'habitation *Saint Roch* située à la Montagne Anglaise, propriété de la famille Risban. Elle y décède en 1861.

Charles décède à l'hospice St Denis à Cayenne en 1875. Quant à son épouse elle décédera en 1883 sur son habitation *les deux sœurs* située au chemin Mortium à Matoury.

L'un des fils, Charles Joseph est cultivateur en 1877 sur l'habitation Macrabo et par la suite à Cayenne lors de son mariage en 1897.

5-1-2 La famille POLUX

Elle se compose en 1848 du père Jean Pierre, de son épouse Elise et des trois enfants. Dès 1849, la famille s'installe pour travailler sur l'habitation *Tigamy* localisée au Tour de l'Ile, près de l'embouchure de la crique Fouillée avec le Mahury. L'habitation est relativement importante et produit du sucre. Une main d'œuvre importante y travaille pour un salaire sans doute plus important que sur les autres habitations de moindre importance. De nouveaux

Christian Lamendin – Avril 2023

enfants y naissent dont un dernier en 1855. Puis, à partir de 1857 ou un peu avant, Jean Pierre Polux achète des terres sur la rive droite de la Gabrielle au lieu dit *Touraimé*. Quatre nouveaux enfants y naissent dont un dernier en 1865.

Jean Pierre décède sur son habitation en 1870 à l'âge de 72 ans. Son fils Jean décède cette même année lors de l'épidémie de variole qui sévissait alors à Roura.

Jean Pierre dit Modeste, l'un de ses fils se marie en 1876 avec Elise Hildevert. On peut supposer qu'il soit resté avec sa mère sur son habitation de Tourémé. Avec son épouse, ils ont des enfants sur l'habitation *Sébastopol* à la famille Hildevert puis en différents lieux de la crique Gabrielle.

L'un de ses fils Justin Julien est à l'origine de la famille Pollux qui habitait le village d'Eskol sur la Gabrielle dans les années 1950-1960 et par la suite la commune de Roura.

5-1-3 La famille TROCHIMARA

Elle se compose du père Amédée, de son épouse Louise et de ses trois enfants en 1848. Dans un premier temps, on trouve la famille installée en 1850 sur l'habitation voisine *la Philippine* où naît en 1852, Charles Joseph, le fils de leur fille Joséphine. Puis en 1855 ou un peu plus tôt, la famille travaille sur l'habitation *Tigamy* au même moment que la famille Pollux. Ils y sont toujours installés en 1858. Amédée, cultivateur, décède en 1860 dans la maison de Sautant à Cayenne et Louise, cultivatrice au Tour de l'Île décède en 1861 à Cayenne dans la maison de Pescador. Le couple semble donc être resté sur *Tigamy*.

Pauline, la fille aînée, domiciliée à Cayenne se marie en 1855 dans cette ville avec Henry Vitalo, canotier au port de Cayenne. Veuve, elle décède, à Cayenne en 1897 dans son domicile.

Eugène le fils était devenu pêcheur à Cayenne lors de son décès en 1874 dans cette ville.

Joséphine, la cadette, est devenue blanchisseuse et demeure également à Cayenne depuis au moins l'année 1864, année de naissance de son fils Désir. Par la suite, elle aura à Cayenne plusieurs enfants.

Pour notre famille Trochimara (ou parfois Trouchimara noté sur l'état civil), le monde agricole est abandonné dans les années 1860 afin de rejoindre la ville de Cayenne.

Christian Lamendin – Avril 2023

5-1-4 La famille BOUCARI

Nous avons, avec ce patronyme, en 1848 :

- Ursule la mère et ses deux enfants Geneviève et Emilien
- Zaïre dit Gnongnon âgée de 26 ans
- Marie Louise âgée de 17 ans

Si un lien de parenté existe entre Zaïre, Ursule et Marie Louise, il ne l'a jamais été noté sur les documents consultés.

Ursule donne naissance à son dernier enfant sur l'habitation *la Philippine* en 1850 où elle demeure. En 1857, cultivatrice, elle décède sur l'habitation *l'Occasion* à l'âge de 32 ans.

Zaïre est cultivatrice sur l'habitation sucrière de *Tigamy* lors de son mariage avec Désiré Bernard, également cultivateur à *Tigamy*. Elle décède au bourg de Matoury en son domicile en 1882 comme agricultrice.

Marie Louise donne naissance à son fils Laurent en 1851 sur l'habitation sucrière dite *le Quartier Général* au canal Torcy. En 1853, elle se trouve dans le quartier de Kaw où elle donne naissance à trois enfants dont le dernier en 1857. Elle décède en 1862 sur l'habitation *l'Henriette* à Kaw.

5-1-5 La famille PAGARA

La famille se compose en 1848 du père François, de la mère Marie, des deux filles Norine et Jeannette ainsi que du fils de Norine.

En 1855, lors du mariage de Norine avec Lambert Lafortune, François et sa femme sont toujours domiciliés à *la Joséphine*. Sa sœur Jeannette se marie l'année suivante avec Eugène Dorlin, toujours domiciliée au Tour de l'Ile avec sa mère, le père François travaillant alors au canal Torcy. Il y décède à l'âge de 80 ans en 1870. Jeannette a un enfant en 1858 sur l'habitation *Malvina* à Roura, domicile de son époux. Elle décède à l'âge de 30 ans domiciliée sur l'habitation *l'Emilie* située à côté du bourg de Roura. Son mari, remarié après son décès avec Pauline Manon décède en 1865 à Cayenne mais domicilié à Roura.

Norine décède en 1879 sur son habitation dite *la Fortune* située à la Comté.

Christian Lamendin – Avril 2023

Marie, la mère, décède comme cultivatrice à *Saint Régis* sur la Comté en 1885 à l'âge de 80 ans.

5-1-6 La famille CONAMA-CORNEILLE

Il s'agit en 1848 de la mère Félicité Conama et de ses deux fils Toussaint et Louis ainsi que Louise et Victoire Corneille.

Victoire Corneille serait la fille de Louis Conama.

Très tôt la famille Conama s'installe sur la rivière de la Comté à Roura. Lors de son décès en 1851, Félicité y est domiciliée.

Toussaint est charpentier et cultivateur sur son habitation dite *la Louise* à la Comté, il y décède en 1867 suivi par sa femme Madelonnette Libourne en 1871. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Quant à Louis, célibataire, il décède en 1867, sur l'habitation dite *Saint Louis* à la Comté, propriétaire de cette dernière.

Victoire Corneille a plusieurs enfants de différents hommes à la Comté sur différentes habitations. Elle décédera en 1897 à l'hospice du camp St Denis à Cayenne.

Quant à Louise, nous n'avons pas retrouvé d'informations, à son sujet.

5-1-7 La famille LEBOIS

Elle se compose uniquement du mari et de son épouse. En 1850, Ils demeurent sur *Saint Léon* à la Montagne Anglaise et y signent en 1853 un contrat de travail. En 1874, le couple sans enfants, décède sur leur habitation dite *Saint Mathieu* au Tour de l'Ile.

5-1-8 Les autres habitants

Célibataires ou en couples, aux dates de décès connues ou inconnues, leurs destins nous sont, souvent demeurés, inconnus.

5-1-9-Synthèse des devenirs de nos habitants de *la Joséphine*.

Trillet signe en 1849 des engagements⁷¹ pour une année avec des travailleurs originaires de Madère, arrivés de Demeray en Guyane Anglaise, en remplacement, de certains des anciens travailleurs partis en d'autres lieux. L'expérience avec ces Madériens n'est pas concluante et les contrats ne sont pas renouvelés.

Au début des années 1850, la plupart de nos habitants quittent *la Joséphine* pour travailler sur de nouvelles habitations. Il faut dire que *la Joséphine* périclute, les plantations de girofliers ne sont plus rentables. On écrit ainsi en 1862 :« *Le terrain est abandonné depuis 1848, la manufacture est en ruine.* ⁷²»

Néanmoins des familles ou individus y demeurent quelques années. Nous avons ainsi :

- La famille Calbaro avec les parents Rose et Charles et la fille Anna qui y donne naissance à un enfant en 1863. Rose y décède en 1852 et son frère Adolphe y donne naissance à sa fille Julie en 1855.

Mis à part cette naissance en 1863, et à la lecture des naissances et décès qui y ont lieu, notre habitation semble presque abandonnée vers 1856.

Certains de nos anciens habitants se sont dirigés vers les habitations voisines dont les activités agricoles semblent encore perdurer (*La Philippine* et *l'Occasion*) ainsi que sur l'habitation sucrière *Tigamy* sur la crique Fouillée.

5-2 Les habitations voisines

5-2-1 L'habitation *l'Occasion*

Cette habitation est en aval de *la Joséphine* et contiguë à cette dernière. Acquise aux enchères en 1819 par Victorine dite Hussenet ou Garus, elle est donnée en nue propriété aux frères Déchamp et à Jean Jacques Chattelier. 26 esclaves y sont recensés en 1848. Victorine y décède en 1854.

En 1857, on note la présence d'Adolphe Calbaro ainsi que de Geneviève Boucari qui y donne naissance à un enfant. Ursule Boucari, sa mère, y décède cette même année. En 1860,

71 AT Guyane, acte notarié du 14 octobre 1849, notaire .

72 AT Guyane, acte notarié du 18 septembre 1862, notaire Gustave Marck, 1 Mi 288.

Christian Lamendin – Avril 2023

Adolphe Calbaro et Geneviève Boucari y sont toujours présents. En 1862, un contrat de fermage est signé pour neuf années avec les époux Gilert par Jean Jacques Chatellier, à priori le nouveau propriétaire. Nos familles Boucari et Calbaro quittent, alors, sans doute l'habitation.

En 1861, onze hectares de terres y étaient cultivés⁷³ pour des productions de vivres et de café, sans doute, en partie, par nos familles.

Puis Geneviève Boucari partira sur *Tigamy* tandis que la famille d'Alexandre Calbaro ira sur *Saint Léon*.

5-2-2 L'habitation *La Philippine* à Pain

Cette habitation située en aval de *l'Occasion* appartient à Pain. En 1848, 17 esclaves y sont recensés.

Dès 1850, Ursule Boucari, la famille Trochimara et Alexandrine Sablière y sont installés. L'occupation de cette habitation par nos habitants est de très courte durée car la famille Trochimara est notée à l'état civil sur *Tigamy* dès 1855, Alexandre Sablière y décède en 1860 et Ursule Boucari décédera sur *l'Occasion* en 1857.

5-2-3 L'habitation *Tigamy* à Germain Déchamp

C'est une habitation sucrière située sur la crique Fouillée qui nécessitait une importante main d'œuvre. Cinquante sept esclaves y travaillaient en 1848.

Dès 1850, la famille Polux s'y installe jusqu'à l'année 1857 où elle achètera un terrain sur la crique Gabrielle. La famille Trochimara la rejoint vers 1855 pour y rester jusqu'aux années 1860-1861. On retrouve également Angélique Couba qui y décède en 1850 et Alexandrine Sablière qui y décède en 1860. Geneviève Boucari y donne naissance à sa fille Marie Joanna en 1861 et y décède en 1862.

Sans doute, d'autres habitants de *la Joséphine*, non documentés dans les archives, ont pu également y travailler.

⁷³ AT Guyane, *Feuille de la Guyane* de 1861, recensement des habitations.

En résumé :

Nous avons, dans un premier temps, les familles Calbaro et Pagara qui restent sur *la Joséphine*. Certaines des autres familles s'installent sur les habitations voisines *l'Occasion* et *la Philippine* pour *rejoindre* ensuite l'habitation *Tigamy* sur laquelle, on a, un important besoin de travailleurs pour la production du sucre.

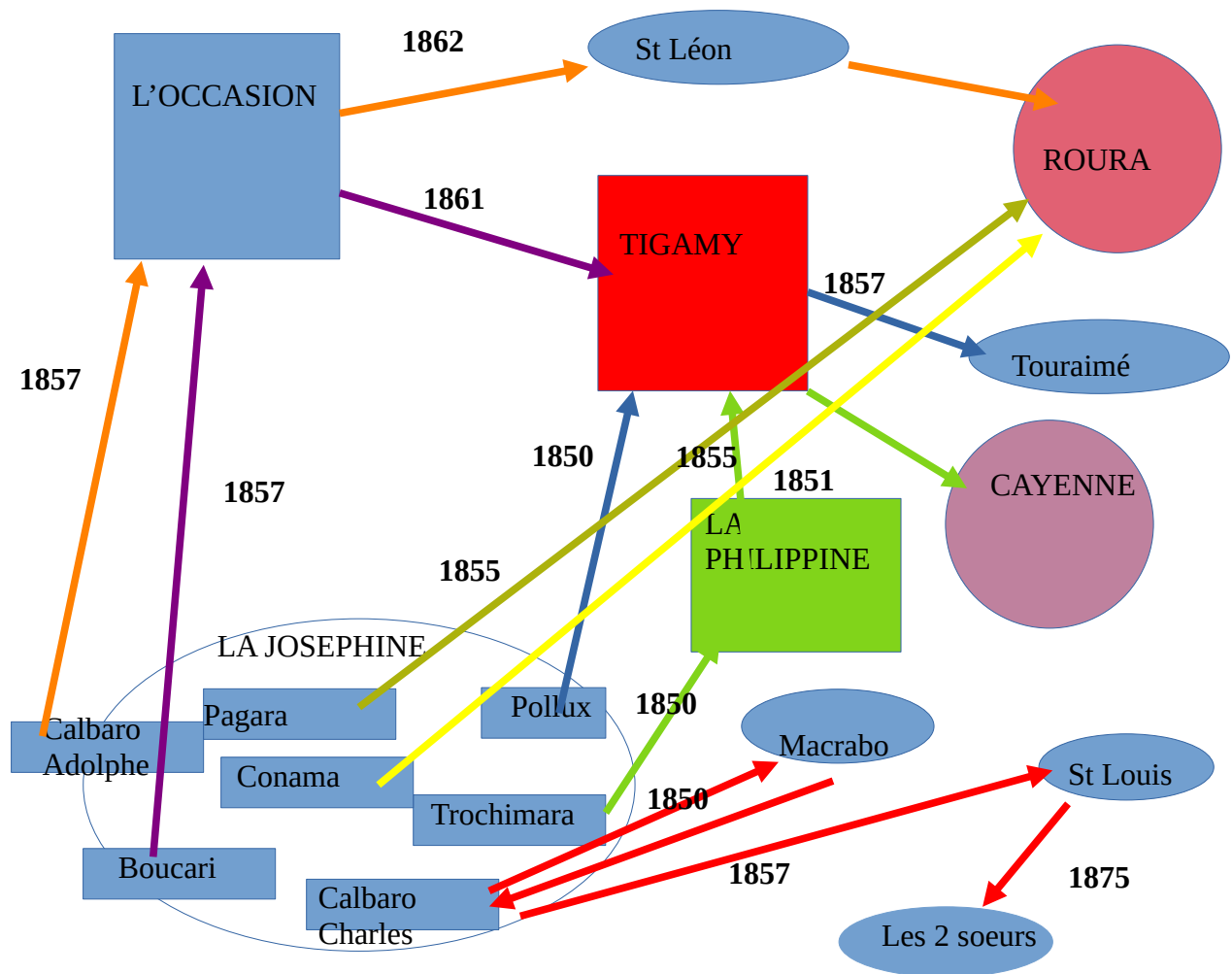
Les familles Conama-Corneille, Pagara et Lebois habiteront très rapidement Roura. Sur cette commune s'installera également la famille Pollux en tant que propriétaire de son habitation.

Quant à la famille Trochimara, ce sont les enfants qui s'installeront à Cayenne. Ce sera en 1855 avec le mariage de Pauline. Il s'y trouvera également Joséphine devenue blanchisseuse et Eugène devenu pêcheur.

Certains de nos habitants deviennent propriétaires de leurs habitations comme :

- Pollux avec son habitation à Tourémé, crique Gabrielle à Roura
- Toussaint Conama avec son habitation *la Louise* à la Comté
- Louis Conama avec son habitation *Saint Louis* à la Comté
- Norine Pagara, épouse de Lafortune avec son habitation *Lafortune* à la Comté
- Lebois avec son habitation *Saint Mathieu* au Tour de l'Ile
- Marie Philippine Calbaro sur son habitation *les deux sœurs* au Tour de l'Ile

Mouvements de nos principaux habitants de la Joséphine après 1848



Les dates correspondent aux dates des naissances ou des décès sur les habitations sans préjuger d'une présence antérieure ou postérieure des habitants sur ces dernières.

Cette étude sur nos habitants de *la Joséphine* ne peut bien sûr être généralisée aux devenir de tous les habitants après 1848. Notre habitation est sur le déclin et les anciens esclaves ne peuvent, sans doute, pas tous y trouver un travail rémunéré. Nous avons donc un

Christian Lamendin – Avril 2023

mouvement migratoire vers les habitations les plus proches. Après un certain nombre d'années et après avoir accumulé un pécule, un petit nombre de nos habitants deviendront propriétaires de leurs habitations.

Ils resteront pour la plupart d'entre eux agriculteurs et seul un très petit nombre, généralement les plus jeunes, habitera Cayenne. A une exception, les métiers de l'orpillage n'ont pas attirés nos habitants.

5-3 Les travailleurs venus s'installer sur *la Joséphine*

L'état civil du Tour de l'Ile indique, entre 1848 et 1856, les présences de nouveaux habitants:

Privat Gongognon († 1860 sur *la Philippine*), ancien travailleur de *l'Inde Orientale* ; des membres de la famille de Marie Philippine Narsina épouse de Charles Calbaro ; Dauphin Cerdifé ; le couple Venance ; Maxime Lindor ; Bala dit Bala rouge; Malbrouc Lebas ; Rosita Tarbeau († 1856 sur *la Joséphine*) ; Charles Fontaine († 1855 sur *la Joséphine*) ; Hermine Corvo († 1856 sur *la Joséphine*) ; Henri Herriot († 1851 sur *la Joséphine*)

Il est à noter que cette liste n'est sans doute pas exhaustive.

Conclusion

Cette habitation à épices du dix neuvième siècle possède un bâtiment exceptionnel avec sa sécherie. Ce n'est pas un simple séchoir avec seulement des tiroirs coulissants pour sécher le girofle comme sur l'habitation *Grand-Marée* ou *la Gabrielle* mais un bâtiment beaucoup plus complexe à la destination encore inconnue. Dans un état de bonne conservation, il subit néanmoins l'agression des végétaux qui menace à court terme ses structures. Ce bâtiment, pour l'instant unique en Guyane, mérite une attention particulière à l'image des anciens bâtiments industriels comme les sucreries ou les moulins à vent. Il appartient à notre patrimoine historique. A ce titre, des recherches archivistiques supplémentaires doivent être menées pour en comprendre son utilité et des travaux de nettoyage doivent être entrepris

Christian Lamendin – Avril 2023

afin de le sauvegarder. N'oublions pas aussi les remarquables arbres bicentennaires que l'on trouve sur cette habitation qui devraient, eux aussi faire l'objet d'une protection.

AFFRANCHIS DE L'HABITATION LA JOSEPHINE EN 1848

NOM	Prenom	AGE	SEXE	DECES
BINGA	Antoine	59	M	Dcd le 4/5/1851 au camp St Denis à Cayenne
BOUCARI	Emilien	1	M	Fils d'Ursule et de de Victorin Calfat ;dcd 18/9/1896 Bourg de Tonnegrande
BOUCARI	Geneviève	7	F	Fille Ursule/ enfant Félicie en 1857 et Saint Jean en 1860 sur <i>l'occasion</i> ; Dcd 23/8/1862 à <i>Tigamy</i>
BOUCARI	Marie Louise	17	F	Dcd 22/1/1862 à <i>Henriette</i> (Kaw)
BOUCARI	Ursule	23	F	Dcd 4/4/1857 à <i>l'Occasion</i> (Tour de l'Ile)
BOUCARI	Zaïre dit Gnongnon	26	F	1861 , <i>Tigamy</i> ;Dcd 24/1/1882 au bourg de Matoury
CALBARO	Adolphe	17	M	Fils Irma ; 1855, <i>la Joséphine</i> ;1857,1859, <i>l'occasion</i> ; Dcd 19/10/1894 au bourg de Roura.
CALBARO	Adrien	12	M	Petit fils Irma ; en 1855 sur <i>la Joséphine</i>
CALBARO	Anna	2	F	Fille de Charles ; dcd le 28/5/1864 à <i>la Phillipine</i> (Tour de l'Ile)
CALBARO	Charles	29	M	Marié à Rose; 1852 <i>La Joséphine</i> ; 1860, 1863 <i>St Louis</i> ; dcd 14/5/1875 hospice st Denis Cayenne
CALBARO	Eugénie	10	F	Fille de Charles ; dcd le 26/4/1861 à <i>St Roch</i> (Roura)
CALBARO	Irma	50	F	Dcd 22/7/1866 à <i>St Léon</i> (Ile de Cayenne)
CALBARO	Jules	1	M	Fils de Charles ; dcd le 23/1/1857 (Tour de l'Ile)
CALBARO	Marie Madeleine	6	F	Fille de Charles. Mariage avec Henry Lonsest le 26/11/1887 dcd ???
CALBARO	Rose	31	F	Dcd 2/1/1852 à <i>la Joséphine</i>
CARMENTIN	Joseph	29	M	Mariage le 24/10/1855 à Cayenne avec Hélène Latranges, charpentier, vit à Cayenne ; dcd ???
CONAMA	Félicité	58	F	Dcd le 28/9/1851 à Cayenne, domiciliée à Roura
CONAMA	Louis	29	M	Fils de Félicité ; dcd 24/11/1867 sur son bab <i>St Louis</i> à la Comté
CONAMA	Toussaint	31	M	Fils de Félicité ; dcd le 3/5/1867 à Cayenne, domicilié à Roura.

Christian Lamendin – Avril 2023

CORNEILLE	Louise	14	F	dcd ???
CORNEILLE	Victoire	5	F	Fille de Louis Conama ; 1874, <i>Dieudonné</i> (Comté) ; 1876, <i>Ste Anne</i> (Comté) ; dcd le 6/12/1897 à Cayenne
COUBA	Angélique	35	F	Dcd le 18/3/1850 à <i>Tigamy</i>
DAVID	Pierre	59	M	dcd ???
GUIBI	Paul	32	M	Dcd 15/12/1851 à Cayenne, domicilié à Roura.
JARDIN	Victor	42	M	Dcd en 1864, bourg de Roura
LABAILLE	Héloïse	29	F	dcd ???
LAHOUE	Victor	52	M	dcd ???
LAPECHE	Dominique	43	M	Dcd après 1867
LAPECHE	Rosine	53	F	Epouse de Dominique ; Dcd le 23/1/1867 à Cayenne
LAUZANE	Victor	40	M	Dcd le 10/9/1857 sur hab <i>la Laurence</i> (Tour de l'Île)
LEBOIS	Éléonore	51	F	Dcd le 27/5/1874 sur son hab <i>St Mathieu</i> (Tour de l'Île)
LEBOIS	Mathieu	48	M	1850 sur <i>St Léon</i> ; Dcd le 24/2/1874 sur son hab <i>St Mathieu</i> (Tour de l'Île)
PAGARA	François	60	M	Dcd 14/10/1870 <i>Quartier Général</i> (Canal Torcy)
PAGARA	Jeannette	15	F	Fille de François ; dcd 19/1/1863 à <i>l'Emilie</i> (Roura)
PAGARA	Louis	2	M	Fils de Norine ; dcd ???
PAGARA	Marie	44	F	Ep de François ; dcd 12/2/1885 à <i>St Régis</i> (Roura)
PAGARA	Norine	17	F	Fille de François ; dcd 10/6/1879 à <i>La Fortune</i> (Roura)
PLATON	Armantine	35	F	dcd ???
POLUX	Alfred	1	M	Dcd le 25/12/1849 sur <i>Tigamy</i>
POLUX	Élise	23	F	Ep de Jean Pierre ; 1855, <i>Tigamy</i> ; dcd ???
POLUX	Jean	3	M	Fils de Jean Pierre ; dcd 9/12/1870 à <i>Touraimée</i> (Roura)
POLUX	Jean Pierre	52	M	1850, 1855 <i>Tigamy</i> ; Dcd 6/9/1870 à <i>Touraimée</i> (Roura)
POLUX	Pierre Louis	5	M	Fils de Jean Pierre ; dcd 18/07/1855 à <i>Tigamy</i> (Île de Cayenne)

Christian Lamendin – Avril 2023

RAMBOUILLET	Euphrosine	18	F	Mariée le 29/11/1883 à Cayenne avec Victorin Cassius, propriétaire et revendeuse ; dcd ???
SABLIERE	Alexandrine	35	F	Un enfant sur <i>la Phillipine</i> en 1850 ; Dcd le 2/8/1860 à <i>Tigamy</i> (Ile de Cayenne)
SABLIERE	Rosalie	7	F	Fille d'Alexandrine ; dcd ???
TEVEILLOT	Marie Claire	17	F	dcd ???
TEVEILLOT	Marthe	7	F	dcd ???
TRAMAIL	Narcisse	40	M	1851, <i>Trop Cher</i> ; Dcd le 25/2/1863 sur <i>le Planton</i> (Tour de l'Ile)
TROCHIMARA	Amédée	53	M	1850, 1852, <i>La Phillipine</i> ; 1858, <i>Tigamy</i> ; dcd le 29/5/1860 à Cayenne
TROCHIMARA	Eugène	17	M	Fils d'Amédée ;1855, 1857 <i>Tigamy</i> ; dcd le 15/12/1874 à Cayenne
TROCHIMARA	Joséphine	12	F	Fille d'Amédée;1852, <i>La Phillipine</i> ;1857, 1858 <i>Tigamy</i> . 1868, blanchisseuse à Cayenne ; dcd le 10/02/1901 à Cayenne
TROCHIMARA	Louise	36	F	Ep d'Amédée ; dcd le 26/6/1861 à Cayenne
TROCHIMARA	Pauline	19	F	Fille d'Amédée;1855, mariage avec Henry Vitalo, canotier à Cayenne, dcd le 6/9/1897 à Cayenne

Généalogie Calbaro

Irma ca 1798 – 22/7/1866 (*Saint Léon*)

- Adolphe ca 1831 – 19/10/1894 (*Bourg de Roura*) & 9/2/1855⁷⁴ (*Tour de l’Ile*) Adélaïde **Samuel** ? - 20/8/1896 (*Bourg de Roura*)
 - Jules Emilien 17/1/1850 (*La Provence à Roura*) - ? & Rosiette **Mogardo** ? - après 1895
 - Lucie 19/8/1877 (?) - ? & Arthur **Leveillé**
 - Béatrice⁷⁵ 1/1/1898 (?) - ?
 - Lucie 19/8/1877 (?) - ? & Cyrius **Redon**
 - Elisa 1/9/1906 (*à la Comté*) - ?
 - Charles 14/3/1879 - ?
 - Lucien ⁷⁶27/3/1881 (*Nancibo*) - 24/2/1895 (*Cayenne*)
 - Jules Emilien⁷⁷ 17/1/1850 (*La Provence à Roura*) - ? & 11/6/1900 (*Cayenne*) Dorina **Leveillé**
 - Emile Evariste 24/9/1886 (*Ste Honorine à la Comté*) - ?
 - Eugène⁷⁸ 18/2/1855 (*Philadelphie à Roura*⁷⁹) - ? & 27/3/1893 (*Cayenne*) Elisabeth **Veuvellien**
 - Eugène 29/3/1897 (*Cayenne*) - ?
 - Julie 24/11/1855 (*La Joséphine*) – 24/7/1859 (*l’Occasion*)
 - Jean 24/1/1858 – 2/2/1858 (*l’Occasion*)
 - Toussaint 26/1/1859 (*l’Occasion*) – 21/9/1899 (*à la Comté*)
 - Joseph 29/12/1862 (*Saint Léon*) – 6/8/1864 (*Saint Léon*)
 - Jeanne Claire Marie Loïska 9/11/1865 (*Ile de Cayenne*) - ? & 18/5/1897 (*Cayenne*) **Gustave Ursule**
- Rose ca 1818 - 2/1/1852 (*La Joséphine*) & Charles ca 1819 - 14/5/1875 (*Cayenne*)
 - Adrien ca 1836 - ? & 5/1/1855 (*Tour de l’Ile*) Aline **Sapho** ca 1811 - ?
 - Eugénie ca 1838 – 26/4/1861 (*Saint Roch*) & Noël **Risban**
 - Elisabeth 20/1/1855 (*La Joséphine*) - ?
 - Marie Almaïde 14/1/1858 (*Saint Roch*) - ?
 - Marie Madeleine ca 1842 - après 1900 & 26/11/1887 (*Ile de Cayenne*) Henry **Lonsest** ca 1823 - 22/4/1900 (*Rémire*)
 - Anna dite Rose ca 1846 – 28/5/1864 (*La Philippine*) & Constantin **Nelson**
 - Elisabeth 9/10/1863 (*La Joséphine*) – 25/5/1898 (*Roura*) & Louis Augustin **Moustapha**
 - Armand 22/2/1885 (*Jalousie à Roura*) - ?
 - Camélien ca 1887 ????
 - André Auguste 10/6/1889 (*à la Comté*)- ?
 - Jules ca 1847 - 23/1/1857 (*Tour de l’Ile*)
 - Michaud Marc 10/3/1850 (*Moncrabo*) – 12/5/1871 (*Cayenne*)

74 1855, Adolphe vit sur *la Joséphine* ainsi que son neveu Adrien.

75 Reconnue le 28 avril 1902.

76 1895, cultivateur à Cayenne.

77 Légitimé lors du mariage en 1855.

78 Légitimé lors du mariage en 1855 ; En 1893 et 1897, ouvrier mineur.

79 Domiciliés sur *la Joséphine*.

Christian Lamendin – Avril 2023

Charles ca 1819 - 14/5/1875 (*Cayenne, hospice*) & 18/8/1854 (**Tour de l'Île**) Véronique⁸⁰Marie
Philippine **Janvier** ? - 10/1/1883 (*Les deux sœurs*⁸¹)

- Charles Joseph⁸² 20/3/1855 (*La Joséphine*) - ? & 27/10/1897(*Cayenne*) Louise Georgina
Augustine **Alexandre** 17/4/1873 (*Cayenne*) - 29/10/1897 (*Cayenne*)
 - Silvain Modeste 31/12/1892 (*Cayenne*) - ? & 1916⁸³ Irène Laureta **Valtrine**
 - Philippe Edgard 26/5/1895 (*Cayenne*) - ?
- Marie Antonia 16/11/1857/1857 (**St Louis**) – 4/9/1863 (**St Louis**)
- Modeste Charles 6/5/1860 (**St Louis**) - 16/2/1872 (**St Louis**)
- Marie Louise Alexandrine 7/5/1862 (**St Louis**) - ?
- Marie Elisabeth Léodate 22/9/1864 (**Saint Louis**) - ? & André **Péré** ca 1825 - ?
 - Rose Marie 5/5/1883 (*Les deux sœurs*) - ?
 - Marie Eléonore 15/10/1885 (*Les deux sœurs*) – 3/10/1887
- Marie Elisabeth Léodate 22/9/1864 (**Saint Louis**) - ? & XXX
 - Rose Véronique 10/3/1896 (*Matoury*) - ?
- Amélie 2/7/1870 (**St Louis**) - ?
- Georgina 23/1/1875 (*Les deux sœurs*) - ?

80 Serait en fait Marie Philippine d'après l'acte de Décès de Modeste Charles de 1872.

81 Propriétaire, se trouve au chemin Mortium à Matoury.

82 En 1877, cultivateur sur l'habitation *Moncrabo* ; 1897, cultivateur à Cayenne.

83 AT Guyane, 3E 70.

Généalogie Pollux (Polux)

Jean Baptiste René⁸⁴ (**Jean Pierre**) ca 1798 – 4/9/1870 (*Touraimé*) & Elise ca 1825 - ?

- Pierre Louis ca 1843 (*la Joséphine*) – 18/7/1855 (*Tigamy*)
- Jean ca 1845 (*la Joséphine*) - 9/12/1870 (*Touraimé*)
- Alfred ca 1847 (*la Joséphine*) -25/12/1849 (*Tigamy*)
- Marie Adelaïde 28/4/1850 (*Tigamy*) – 23/9/1851 (*Tigamy*)
- Joseph Zéphirin 30/7/1852 (*Tigamy*) – 15/2/1855 (*Tigamy*)
- Jean Pierre dit Modeste⁸⁵ 27/11/1854 (*Tigamy*) - après 1896 & 12/4/1876 (*Roura*) Elise **Hildevert** ca 1853 - ?
 - Alphonse Modeste 1/7/1876 (*Sébastopol*) - 4/8/1896 (*bourg de Roura*)
 - Alphonsine Fideline 1/7/1876 (*Sébastopol*) - ? & Fernand **Luce**
 - Rose Marie Hermine Luce 12/5/1898 (*bourg de Roura*) - 17/1/1899 (*bourg de Roura*)
 - Frédéric Joaquim 30/11/1901 (*bourg de Roura*) - ? & 25/10/1930 (*Cayenne*) Léonie Dorothee **Villa**
 - Georgina Hermina ca 1877 – 6/6/1882 (*Ste Catherine, Gabrielle*)
 - Hemeneis 16/8/1878 (*Sébastopol*) - ?
 - Pierre ca 1880 – 21/11/1896 (*bourg de Roura*)
 - Regina 10/3/1881 (*Sébastopol*) -10/3/1881 (*Sébastopol*)
 - Agmee Alidor⁸⁶ 19/5/1882 (*Grand Ilet*) - ? & 3/3/1922 (*Cayenne*) Félicie Fernande **Elfort**
 - Jean Edgard 15/1/1885 (*Petit galibois*) - ?
 - Tertulien Artibus 21/11/1886 (*Besse*) - 12/8/1915 (*guerre*)
 - Justin Julien⁸⁷ 24/11/1888 (*Touraimée*) - ?
 - Modestine 30/12/1889 (*Besse*) - ? & 29/4/1918 (*Roura*) Philippe **Dutard**
- Marie Justine 28/5/1857 (*Touraimé*) - 15/7/1859 (*Touraimé*)
- Pierre André 21/11/1859 (*Touraimé*) - ?
- Alcide Maximin 8/10/1862 (*Touraimé*) - ? & 24/7/1922 (*Cayenne*) Marie Alix **Pateau**
- Uldaric 4/5/1865 (*Touraimé*) - ?

Elise⁸⁸ ca 1825 - ? & 16/3/1893 (*Cayenne*) **Graconé**⁸⁹

84 Nommé **Jean Pierre**, né vers 1807, sur l'acte de naissance de son enfant en 1862.

85 1896 bourg de Roura domicile des parents et de Pierre

86 1962, sur la liste électorale, vit à Cayenne, *Agamé Alidor* 24/6/1882 .

87 1962, sur la liste électorale, cultivateur sur la Gabrielle, insoumis en 1918.

88 En 1893, cultivatrice, domiciliée à Cayenne.

89 Immigrant Africain.

Généalogie Trochimara

Amédée ca 1795 - 29/5/1860 (**Cayenne**) & Louise⁹⁰ ca 1812 – 26/6/1861 (**Cayenne**)

- Pauline ca 1829 - 6/9/1897 (**Cayenne**) & 3/11/1855 (**Cayenne**) Henry **Vitalo** ca 1836 -avant 1897
- Eugène⁹¹ ca 1831 – 15/12/1874 (**Cayenne**) & 28/9/1855 (**Tour de l’Ile**) Célestine **Lapierre** ? - après 1874
- Joséphine⁹² ca 1836 - 10/2/1901 (**Cayenne**) & 7/3/1895 (**Cayenne**) Anatole **Barbanel**
 - Charles Joseph 29/1/1852 (**La Philippine**) - ?
 - Albert 8/8/1855 (**Tigamy**) – 1/3/1857 (**Tigamy**)
 - Pauline⁹³ 7/1/1858 (**Tigamy**) - ? & XXX
 - Marie Angelina Félicie⁹⁴ (**Cayenne**) 31/5/1876 – 22/6/1898 (**Cayenne**)
 - Pauline 7/1/1858 (**Tigamy**) - ? & Jacob **Grossous**
 - Norbert Augustin 5/6/1879 (**Cayenne**) - ?
 - Pauline 7/1/1858 (**Tigamy**) - ? & XXX
 - Françoise Tulia 4/6/1883 (**Cayenne**) - 6/2/1889 (**Cayenne**)
 - Jean Etienne 3/1/1886 (**Cayenne**) - ?
 - Désir⁹⁵ 14/5/1864 (**Cayenne**) - ? & Claire Louise Anna **Mangoa**
 - Emile Joseph 19/5/1890 (**Cayenne**) - ? & 1917⁹⁶ Elisabeth Valentine **Sylvestre**
 - Jules 10/10/1891 (**Cayenne**) - 1/7/1894 (**Cayenne**)
 - Amélie Alozia 2/5/1893 (**Cayenne**) - ?
 - Eugène Joseph 19/5/1868 (**Cayenne**) – 27/1/1869 (**Cayenne**)
 - Louise⁹⁷ 10/6/1870 (**Cayenne**) - ?
 - Emile Alexandre 21/7/1872 (**Cayenne**) – 25/9/1876 (**Cayenne**)
 - Anne Justine⁹⁸ 26/7/1875 (**Cayenne**) - ? & 17/10/1896 (**Cayenne**) Alexandre **Yago**

90 Cultivatrice au Tour de l’Ile lors de son décès en 1861.

91 En 1855, à **Tigamy** ; pêcheur à Cayenne en 1874.

92 Blanchisseuse à Cayenne en 1870.

93 Légitimée lors du mariage ; 1876, blanchisseuse à Cayenne.

94 Blanchisseuse.

95 En 1890, tonnelier à Cayenne.

96 AT Guyane, 3E106.

97 Légitimée lors du mariage.

98 Légitimée lors du mariage ; couturière à Cayenne en 1896.

Généalogie Boucari

Zaire ca 1821 – 24/1/1882 (**Bourg de Matoury**) & 5/10/1861 (**Tour de l’Ile**) Bernard **Désiré**⁹⁹ ? - après 1883

Ursule ca 1825 – 4/4/1857 (**L’Occasion**)

- Geneviève ca 1841 -23/8/1862 (**Tigamy**)
 - Félicie ¹⁰⁰18/7/1857 (**L’Occasion**) - ? & XX
 - Marie Thérèse 5/8/1877 (**La Constance à Macouria**) - ?
 - Saint Jean 4/2/1860 (**L’Occasion**) - ?
 - Marie Joanna 7/12/1861 (**Tigamy**) - ?

Ursule ca 1825 – 4/4/1857 (**L’Occasion**) & Jean **Calfat** ca 1829 - après 1887

- Emilien¹⁰¹ ca 1847 – 18/9/1896 (**bourg de Tonnegrande**) & 15/10/1887 (**Tonnegrande**)
Marie Geneviève **Dominique**
- Hubert 8/6/1850 (**Philippine**)- ?

Marie Louise ca 1827 – 22/1/1862 (**L’Henriette à Kaw**)

- Laurent 25/4/1851 (**Quartier Général**) - ?
- Alexis 28/6/1853 (**La Joséphine à Kaw**) - ?
- Elisabeth 21/6/1854 (**La Joséphine à Kaw**) - ?

Marie Louise ca 1827 – 22/1/1862 (**L’Henriette à Kaw**) & Victorin **Celadon** ca 1827 - ?

- Adeline 10/11/1857 (**La Joséphine à Kaw**) – 18/2/1883 (**Ste Elisabeth, chemin Mortium**)

99 En 1883, témoin lors du décès Adeline Céladon.

100 En 1877, blanchisseuse demeurant à Cayenne.

101 Reconnu en 1887 par Jean Calfat, pêcheur à Tonnegrande, acte 4 du 31 juillet 1887 à Tonnegrande.

Généalogie Pagara

François ca 1788 - 14/10/1870 (*Quartier Général, Torcy*) & Marie Feret ca 1804 – 12/2/1885 (*St Régis*)

- Norine ca 1831 – 10/6/1879 (*Lafortune*) & XXX
 - Louis ca 1846 - ?
- Norine ca 1831 – 10/6/1879 (*Lafortune*) & 25/8/1855 (**Roura**) Lambert **Lafortune**¹⁰² ca 1821 – 25/1/1874 (*Lafortune à la Comté*)
- Jeannette ca 1833 – 19/1/1863 (*L'Emilie*) & 24/5/1856 (**Roura**) Eugène **Dorlin** ca 1832 - 25/3/1865 (*Cayenne*)
 - Marie Adelaïde 24/5/1858 (*Malvina*) - ?

102 En 1855, domicilié à *St Régis* ; En 1874, propriétaire de son habitation dite *la Fortune* à la Comté.

Généalogie Conama

Félicité¹⁰³ ca 1790 - 28/9/1851 (*Cayenne*)

- Toussaint¹⁰⁴ ca 1817 -3/5/1867 (*Cayenne*) & 3/9/1857 (**Roura**) Madelonnette **Libourne** ca 1816 – 30/3/1871 (*la Louise à la Comté*)
- Louis ca 1819 - 24/11/1867 (*St Louis à la Comté*) & **Corneille**
 - Victoire ca 1843 - 6/12/1897 (*Hospice de Cayenne*) & XXX
 - Louise Victoire 19/9/1869 (*Village Penot à la Comté*) - 12/12/1870 (*Village Penot à la Comté*)
 - Victoire ca 1843 - 6/12/1897 (*Hospice de Cayenne*) & Pierre Victorin **Claudine** ca 1849 - ?
 - Alphonse 18/2/1872 (*Dieudonné à la Comté*) - ?
 - Victoire ca 1843 - 6/12/1897 (*Hospice de Cayenne*) &
 - X 27/6/1874 (*Dieudonné à la Comté*) - 1/7/1874 (*Dieudonné à la Comté*)
 - Victoire ca 1843 - 6/12/1897 (*Hospice de Cayenne*) & Casimir **Loubango**¹⁰⁵ ca 1838 - ?
 - Gustave 4/2/1876 (*Ste Jeanne à la Comté*) - ?
 - Louise¹⁰⁶ 8/5/1878 (*St Grégoire à la comté*) - ? & 24/6/1944 (*Cayenne*) Auguste Joseph **Dottor**

Louise **Corneille** ca 1834 - ?

Elisa ca 1838 – 9/9/1870 (*Village Penot à la Comté*)

103 Domiciliée à Roura.

104 Domicilié et propriétaire à Roura, charpentier ; Counama sur l'état civil, propriétaire habitation *la Louise* au premier saut de la Comté.

105 Ou Lubengo.

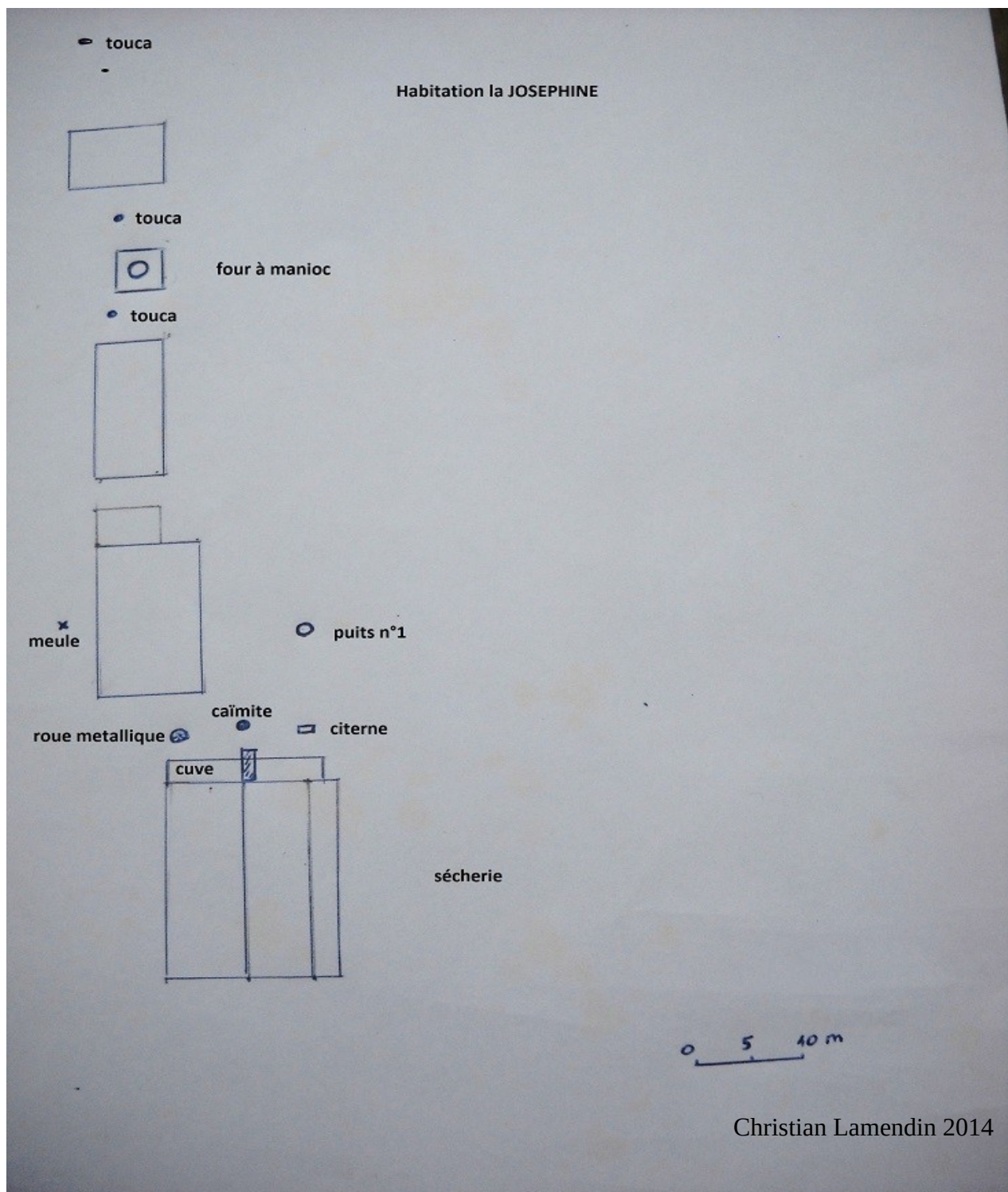
106 Reconnue en 1879.

STATISTIQUES DE 1818

canton	tour de l'île
habitation	La Joséphine
propriétaire	

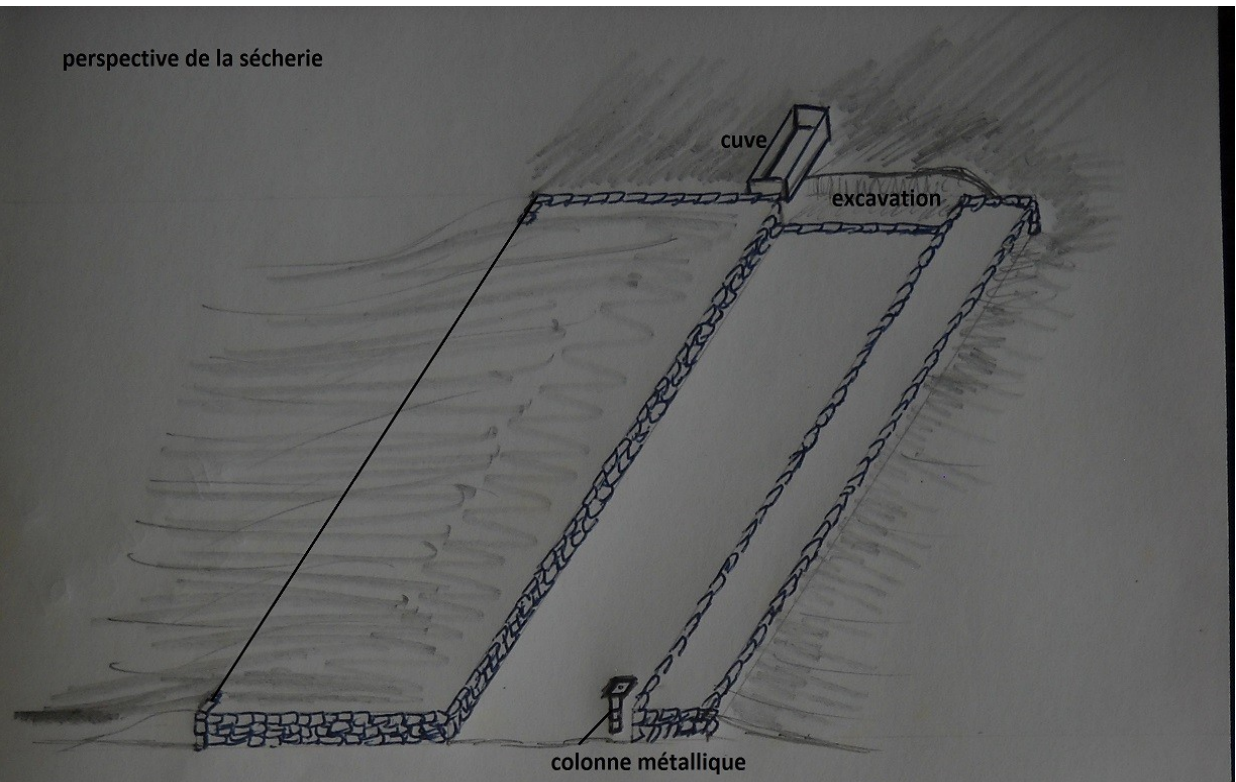
					la rivière de	la crique	le mome, appelé
					Mahury		
hommes blancs	femmes blanches	veufs blancs	veuves blanches	garçons blancs au dessous de 14 ans	filles blanches au dessous de 14 ans	régisseurs ou économes blancs	rafineurs blancs
un	une			un	deux		
chirurgien	ouvriers blancs	domestiques blancs	sexagénaires blanc	naissance de blancs	mort des blancs	hommes de couleur libres	femmes de couleur libres
veufs de couleur libres	veuves de couleur libres	garçons de couleur libres	filles de couleur libres	domestiques de couleur libres	économes de couleur libres	sexagénaires de couleur libres	mort des gens de couleur libres
naissances des gens de couleur libres	hommes esclaves	femmes esclaves	garçons esclaves au dessous de 14 ans	filles esclaves au dessous de 14 ans	sexagénaires esclaves	infirmes esclaves	naissances des esclaves
	17	17	4	7	2	8	
mort des esclaves	fusils / pistolets	poudre de guerre / balles	épées ou sabres	quarrés de terre arpentées de toute nature	quarrés de terre en plaine	quarrés de terre en mornes	quarrés de terre en savannes
	3	½		300 environ	200	100	
quarrés de terre en bois de bout	quarrés de terres cultivées	quarrés de terre de coton	quarrés de terre en caféyers	quarrés de terre de cacaoyers	quarrés de terre de cannes	quarrés de terre de rocou	quarrés de terre de girofiers
250	50						8
quarrés de terre de canelliers	quarrés de terre de muscadiers	quarrés de terre de poivriers	quarrés de terre de manioc	quarrés de terre de bananiers	quarrés de terre de rizière		
1	¼		6	5			
sucreries en blanc	sucreries en brut	cotonneries avec moulins	cafeteries avec moulins	cacaoteries	pieds de géroffiers	pieds de cacaoyers	pieds de cannes
					1625	8	30
pieds de rocou	pieds de café	pieds de muscadiers	pieds de canelliers			guildeverie	four à chaux
		80	2000				
poteries et tuileries	briqueteries	moulins à eau	moulins à vent	moulins à vapeur/ bêtes	cabrouets à mulets / bœufs	chevaux et cavalles	poulains et pouliches
bouriquets et ânes	mulets	bœufs et vaches	gazelles et bouvards	moutons et cabrits	cochons	bateaux et canots	nombre de feux de propriétaires
						2	1

Relevé manuel des bâtiments de l'habitation *la Joséphine*



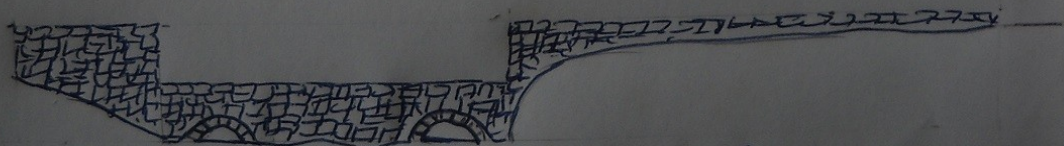
Christian Lamendin 2014

perspective de la sécherie



0 2 4 mètres

face arrière de la sécherie avec l'entrée des fours



0 1 2 mètres



Illustration 1: Vue extérieure d'un des deux fours



Illustration 2: Vue intérieure du four avec le départ du conduit de chauffe et les barres métalliques du cendrier



Illustration 3: Vue d'ensemble de la partie arrière de la sécherie avec l'excavation dans laquelle se trouvent les deux fours



Illustration 4: Vue de la face avant de la sécherie avec la colonne métallique



Illustration 6: Tablier de la colonne



Illustration 5: Éléments de la colonne



Illustration 7: Chaudière à rocou



Trépied métallique

Habitation *l'Occasion* n° 67

1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des cinq terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamothe Aigrion au début des années 1800.

(carte de 1717 du Père Lombard)



(Carte de Siredey de 1832)



***L'Occasion* correspond à la parcelle n° 67**

Nous avons ainsi les cinq parcelles de terrains de superficies égales (63 à 67) consécutives de la division en concessions de l'ancienne habitation *La Mothe Aigrion*

Christian Lamendin – Avril 2023

Notre habitation est comprise entre *la Joséphine* à Trillet (n°68) et l'habitation à Joseph Ursleur (n°66).

2. Les habitants

Le 2 avril 1804, Jean Baptiste Garrus obtient la concession d'un terrain issu du démantèlement de l'ancienne habitation de Lamothe Aigron. Ce dernier en vend¹⁰⁷ une partie à « *Victorine, mulâtresse libre* » le 28 mai 1811.

Celle ci achète ensuite aux enchères, le 21 novembre 1819, l'habitation dite *Saint Louis* à la requête de la veuve Paguenaut et de Jean Pierre Besse. Est ce le reliquat du terrain de Jean Baptiste Garrus ? Aucuns documents n'ont été retrouvés pour le moment à ce sujet.

En 1822, notre habitation s'appelle dorénavant *l'Occasion* et appartient toujours à Victorine Hussenet ou Garrus (1774 - 1854).

En 1847, cette dernière fait la donation de la nue propriété de son habitation à Augustine Brun épouse de Germain François Philippe Déchamp, à Eugénie Brun, épouse de Joseph Déchamp et à Jean Jacques Chatellier leur demi frère.

Victorine Hussenet décédant sur son habitation le 7 novembre 1854, l'usufruit de l'habitation revient alors aux trois donataires précédents.

Plus tard, Jean Jacques Chatellier semble être devenu l'unique propriétaire car, par un acte notarié en son seul nom, il conclue, en 1862¹⁰⁸, un bail à ferme pour une durée de neuf années avec les époux Gilert sur une partie du terrain.

Entre temps, des travailleurs se sont installés sur l'habitation pour la cultiver dont certains venus de l'habitation voisine *la Joséphine* à Trillet.

La mention de l'habitation paraît une dernière fois en 1864 dans les actes de l'état civil avec le décès de Jean François Colon, âgé de quatre ans.

Après cette année 1864, nous n'avons plus aucuns documents mentionnant notre habitation *l'Occasion*. Est elle vendue par Jean Jacques Chatellier ?

On ne connaît pas la date du décès de Pierre Gilert mais son épouse, Anne Marie Génus, décède sur l'habitation voisine dite *Sainte Suzanne* à sa fille Suzanne, mariée depuis 1869 à Prothé Christine ou Baraly, propriétaire de l'habitation *La Mothe*.

107 AT Guyane, acte notarié du 28 mai 1811, notaire Paguenaut, 1 M1 293.

108 AT Guyane, acte notarié du 23 mars 1862, notaire Dunezat.

Généalogie Genus

Anne Marie ca 1801 – 25/12/1875 (*Sainte Suzanne*) & xxx

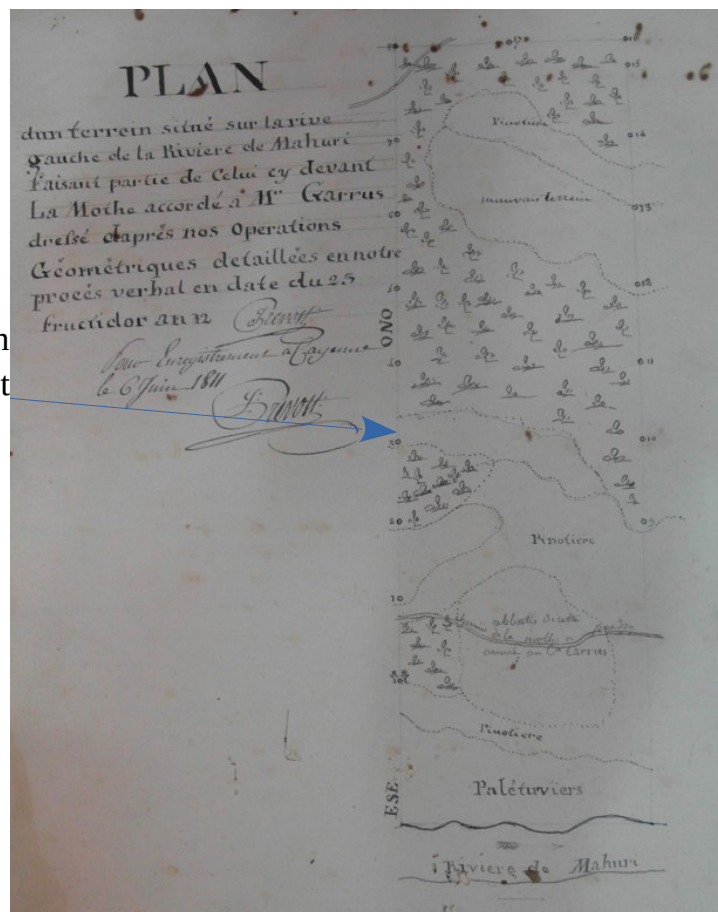
- Suzanne ca 1821 (*Approuague*) - ? & xxx
 - Souverain ca 1845 (*Approuague*) - ?
 - Anathalie 26/7/1857 (*la Mothe*) – 10/1/1904 (*Cayenne*)
 - Jules Emmanuel 8/10/1876 (*la Mothe*) - ?
 - Jean Philémon 27/10/1879 (*la Providence*) - 12/9/1883 (*la Providence*)
 - Gaston Marcellin 5/1/1882 (*la Providence*) – 19/7/1895 (*Cayenne*)
 - X 23/8/1884 – 9/9/1884 (*la Providence*)
- Suzanne ca 1821 (*Approuague*) - ? & 2/2/1869 (*Tour de l'Île*) Prothé Christine (*Baraly*) ca 1810 – 11/9/1873 (*Sainte Suzanne*)

Anne Marie ca 1801 – 25/12/1875 (*Sainte Suzanne*) & 17/1/1857 (*Roura*) Pierre **Gilert** ca 1813 - ?

3. Le terrain et les productions

3-1 Le terrain

Ligne séparative tirée par Tugny en 1786 entre l'habitation *La Mothe* et celle du *Pardon*.



(AT Guyane, plan de la concession du 10 septembre 1804 [23 fructidor an 12])

Christian Lamendin – Avril 2023

Le cadastre actuel reprend presque intégralement les parcelles de la carte de Siredey de 1832 avec parfois quelques divisions nouvelles.



Cadastre (en rouge) de notre parcelle de terrain en 2022. Celle ci comprend quatre divisions :
AS 0010 ; AS 0011 ; AS 0012
AS0013

(Francecadastre, 2023)

En réalité, le cadastre actuel est erroné. Nous avons une inversion de la parcelle délimitée en bleue avec celle délimitée en rouge.

La surface bleue comprend deux parcelles (AR 0006 et AR 0007) dont les propriétaires respectifs sont :

AR 0006 : Jérôme Tourdil

AR 0007 : Eugénie et Augustine Déchamp, Louis Joseph Terrin

Nous retrouvons donc les deux sœurs Brun mariés aux deux frères Déchamp, héritières de Victorine Garus évoquées précédemment. Le troisième copropriétaire est Louis Joseph Terrin. La seule indication que nous avons de son existence est sa fonction de surveillant militaire qu'il exerce en 1876 en Guyane.

Quant à Jérôme Tourdil, il naît en Guyane vers 1807 et décède à l'hôpital militaire de Cayenne le 8 février 1877¹⁰⁹, domicilié alors à Cayenne, seules indications retrouvées de sa vie.

109 Anom, acte 88 des décès de Cayenne en 1877.



(IGN, photographie de 2018 avec les parcelles cadastrales)

La superficie initiale de la parcelle est de 1,07 km² pour une largeur d'environ 580 mètres et une profondeur moyenne de 1840 mètres.

Nous pouvons remarquer que de nos jours, la parcelle est entièrement recouverte par la forêt mais avec un début d'urbanisation.

3-2 Les productions

Nous avons :

En 1822 : 12 esclaves, 2 quarrés de manioc, 150 caféiers, 200 girofliers, 3 quarrés cultivés

En 1832 : 38 esclaves et une production de rocou

En 1861 : 11 hectares de cultivés avec des vivres et des caféiers

En 1862 : Mise en ferme de l'habitation à Gilert.

Le bail indique :

« a un entourage en terres basses desséchées au moyen d'un coffre en bon état, et plantées de bananiers, caféiers et vivres.[...] et quelques cases en paille. Ces constructions en mauvais état ne sont mentionnées que pour mémoire. ¹¹⁰»

110 AT Guyane, acte notarié du 23 mars 1862, notaire Dunezat.

Christian Lamendin – Avril 2023

Des clauses précisent l'obligation « *de planter d'ici à trois ans au moins un hectare de caféiers et un hectare de cacaoyers en terre haute. Les arbres devront être plantés avec abris et placés à la distance de trois mètres pour les caféiers et de six mètres au moins pour les cacaoyers.* »

En outre, les fermiers doivent « *entretenir constamment en bon état le dessèchement en terres basses* ».

Conclusion

Après l'année 1864, l'habitation semble abandonnée et le demeure de nos jours. Les terres desséchées sont de nouveau envahies par les eaux et la nature a repris ses droits. Une reconnaissance sur le terrain en 2010 m'avait permis de voir une bande d'une trentaine de coatis !!!

Des recherches demeurent néanmoins nécessaires afin de retrouver les vestiges des habitations et les éléments manquants dans son histoire.

Habitation à Joseph Ursleur n° 66

1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamothe Aignon.

(carte de 1717 du Père Lombard)



(Carte de Siredey de 1832)



Notre habitation correspond à la **parcelle n° 66**

Notre habitation est comprise entre *l'Occasion* à Victorine Hussenet (n° 67) et l'habitation *la Philippine* à Pain (n° 65).

2. Les habitants

Le premier habitant recensé dans les archives est Antoine Noleau, concessionnaire d'un terrain détaché de l'habitation La Mothe Aigron et arpenté le 30 octobre 1804¹¹¹. Il décède le 9 septembre 1817 à l'âge de 53 ans dans son domicile de Cayenne. Dans son testament rédigé le 7 septembre 1817, il désigne François Déjean comme son légataire universel.

Sous seing privé, François Déjean revend¹¹² le 28 décembre 1820 la propriété à André Charles Louis Costuel (1774 - 1822), huissier de justice. Elle est dite *Sainte Geneviève* du prénom de sa première fille.

Ce dernier ne la conserve pas très longtemps car il la revend le 10 septembre 1822¹¹³ à Pierre Frontin.

De nouveau, l'habitation change de propriétaire le 27 avril 1824 pour appartenir dorénavant à Joseph Ursleur, maître maçon. La carte de Siredey le note encore comme propriétaire en 1832.

En 1835¹¹⁴, il vend son habitation à Jean Baptiste Mathurin qui la dénomme alors *Mont Saint Bernard*. Ce dernier décède en 1840 laissant deux enfants mineurs, Frédéric Clet et Jeanne Annonciade Héloïse.

Généalogie Mathurin

Jean Baptiste 11/10/1800 (**Cayenne**) – 26/12/1840 (**Cayenne**) & 17/7/1836 (**Cayenne**) Firmine Rosine ca 1819 - 18/11/1848 (**Cayenne**)

- Frédéric Clet 26/4/1839 (**Cayenne**) – 9/7/1864 (**noyade**)
- Jeanne Annonciade Héloïse 22/5/1841 (**Cayenne**) - 1/4/1863 (**Cayenne**)

Paul Simonette, tuteur des mineurs Mathurin, signe un contrat¹¹⁵ de fermage pour une durée de cinq années avec Félix Latourbe le 13 janvier 1855. Ce contrat sera résilié avant son terme le 7 janvier 1856. Par la suite, Félix Latourbe, marié à Eulalie Monsi deviendra propriétaire d'une habitation dite *Monsi* située sur la route de Stoupan.

111 AT Guyane, acte notarié 204 du 24 juin 1863, notaire Dunezat.

112 AT Guyane, acte notarié du 27 avril 1824, notaire Lemaitre, 1 Mi 285.

113 AT Guyane, acte notarié du 10 septembre 1822, notaire Brun.

114 AT Guyane, acte notarié 204 du 24 juin 1863, notaire Dunezat.

115 AT Guyane, acte notarié 11 du 7 janvier 1856, notaire Déchamp.

Christian Lamendin – Avril 2023

Frédéric Clet Mathurin, charpentier, devient le seul héritier de son père après son décès en 1840 et celui de sa sœur en 1863. Il vend alors une portion de son terrain à Adrien Jeuguendy¹¹⁶, cultivateur alors sur l'habitation *la Joséphine* anciennement à Trillet.

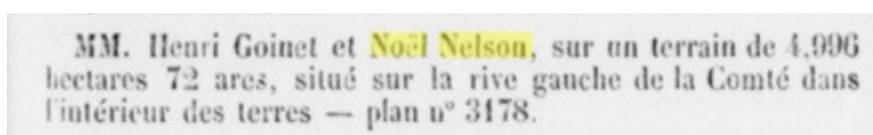
Frédéric Clet Mathurin, domicilié à Cayenne, décède noyé en 1864, sans héritiers.

En 1866, Adrien Jeuguendy vend une portion de son terrain à Hermine Sonel veuve depuis 1858 de Michel Nelson et en 1867, une autre portion, à Suzanne Génus.

2-1 L'habitation *Sainte Anastasie* à Hermine Sonel

Hermine Sonel, demeurait avant le décès en 1858 de son époux, chef d'atelier sur l'habitation *Tissot*, à la Montagne Anglaise à Roura. En 1866, elle achète une parcelle de terrain de trois hectares où elle fonde son habitation dite *Sainte Anastasie* sur laquelle elle décède en 1870.

En 1875, son fils Noël figure comme propriétaire sur un acte¹¹⁷ d'état civil. C'est la dernière mention de cette habitation sur des actes d'état civil. Plus tard, Noël se livre à l'orpaillage et demande en 1884 une concession aurifère à Roura.



MM. Henri Goinet et Noël Nelson, sur un terrain de 4,996 hectares 72 ares, situé sur la rive gauche de la Comté dans l'intérieur des terres — plan n° 3178.

(Gallica, Moniteur de la Guyane de 1884, page 343)

Son activité de chercheur d'or perdure car en 1903, il demande un permis d'exploitation de l'or sur la commune de Kourou. Il a donc quitté son habitation *Sainte Anastasie*.

Son frère Horace se livre également à l'orpaillage et demande en 1884 un permis de recherche de gisements aurifères avec son cousin Moïse Nelson.

Michaud, le troisième frère décède en 1877 domicilié comme agriculteur au Tour de l'Ile, sans doute sur *Sainte Anastasie*. Cette année marque sans doute la fin de l'occupation de l'habitation.

116 L'orthographe du nom est approximative.

117 Anom, acte notarié 4 des décès de 1875, Tour de l'Ile.

Généalogie Nelson

Michel **Nelson**¹¹⁸ ca 1814 – 30/11/1858 (*Tissot*) & 28/10/1858 (*Ile de Cayenne*) Hermine **Sonel** ca 1817 - 15/11/1870 (*Ste Anastasie, Tour de l'Île*)

- Floran ca 1842 – avant 1858
- Horace¹¹⁹ ca 1842 - ? & Eugénie **France**¹²⁰ 1/7/1851 (*le Pardon*) - ?
 - Michel Eugène Conrad¹²¹ 17/10/1867 (*le Pardon*) - 1955 (*Roura*) & 15/2/1896 (*Roura*)
Marie Jenny dite Eugénie **Thélasco** 20/2/1873 (*crique grand Cormonbo*) - ?
 - Joseph Conrad 31/3/1896 (*Roura*) – 26/12/1972 (*Cayenne*)
 - Marie Marguerite¹²² 27/8/1897 (*Roura*) - ? & Théodule **Thélémaque**
 - Marie Valentin 30/10/1899 (*Roura*) – 16/1/1976 (*Cayenne*) & 9/5/1935 (*Cayenne*)
Alceste Françoise **Cibon**
 - Marie Valentin¹²³ 30/10/1899 (*Roura*) – 16/1/1976 (*Cayenne*) & 29/4/1944 (*Cayenne*)
Casimir Marie **Mongin**
 - Marie Valentine¹²⁴ 30/10/1899 (*Roura*) – 1945
 - Marie Thérèse 4/12/1901 (*Bourg de Roura*) - ? 4/12/1948 (*Cayenne*)
Ferdinand Léon **Philogène**
 - Marie Anna 1/1/1904 (*Bourg de Roura*) – 19/8/1905 (*à la crique Gabrielle*)
 - Marie Anne 1/1/1904 (*Bourg de Roura*) - ?
 - Joseph Halmus 15/5/1906 (*Bourg de Roura*) – 23/6/1982 (*Cayenne*) & Marguerite
Louise Véronique **Louisan** 3/11/1910 – 5/3/1958 (*Roura*)
 - Edouard Evariste Sully Philippe 25/10/1931 - 03/08/1972 (*Cayenne*) – Maria
Raimunda **Amaral** 16/09/1947 - ?
 - Horace Emile 13/12/1868 (*le Pardon*) - ? & Marie Elisabeth Ivona **Cibon** 28/9/1874 (*St Perey, Roura*) - ?
 - Marie Luciana 7/9/1891 (*Maripa, crique Miroux*) – 12/1/1893 (*Roura*)
- Clarisse¹²⁵ 23/7/1847- 5/5/1871 (*Cayenne*)
- Noël¹²⁶ 31/12/1849 (*Montagne Anglaise*) - après 1905
- Michaud¹²⁷ 14/3/1852 (*Montagne Anglaise*) - 5/6/1877 (*Cayenne*)
- Pauline 26/12/1855 (*Tissot*) - ?
 - Alice Hermina 19/2/1871 (*Canal Torcy*) – 17/9/1904 (*Cayenne*)
 - Lucie 8/8/1889 (*Cayenne*) – 5/1/1904 (*Cayenne*)
- Eugène 21/11/1859 (*Tissot*) – 3/1/1860 (*Tissot*)

118 En 1858, chef d'atelier.

119 N° greffe:1879 ;1870, vit sur l'habitation de sa mère *Ste Anastasie* ; 1900, vit à Cayenne.

120 Par jugement de 1867, le prénom a été rectifié par Eugénie au lieu de Eugène à l'état civil, acte 8.

121 Indigent de Roura en 1942, infirme depuis 1928 ; « dcd » liste rectificative électorale de Roura en 1955.

122 En 1954, sur liste électorale Roura, Mahury.

123 En 1962, sur liste électorale de Roura, vit à *Miroux*.

124 Liste électorale de Roura de 1945, « dcd ».

125 Blanchisseuse à Cayenne.

126 Chercheur d'or.

127 Cultivateur au Tour de l'Île lors de son décès.

2-2 L'habitation *Sainte Suzanne* à Suzanne Génus

Suzanne Génus est esclave à l'Approuague avant de donner naissance à sa fille Anathalie en 1857 sur l'habitation presque voisine de *La Mothe*.

En 1867, elle achète une portion de terrain de quatre hectares et demi à Adrien Jeuguendy et fonde l'habitation dite *Sainte Suzanne*. Elle y réside, lors de son mariage en 1869 avec Prothé Baraly Christine, propriétaire de l'habitation voisine de *La Mothe*.

Son époux décède en 1873 sur l'habitation ainsi que sa mère en 1875, dernière année de la mention de *Sainte Suzanne* à l'état civil.

Généalogie Genus

Anne Marie ca 1801 – 25/12/1875 (*Ste Suzanne*) & xxx

- Suzanne ca 1821 (*Approuague*) - ? & xxx
 - Souverain ca 1845 (*Approuague*) - ?
 - Anathalie¹²⁸ 26/7/1857 (*la Mothe*) – 10/1/1904 (*Cayenne*)
 - Jules Emmanuel 8/10/1876 (*la Mothe*) - ?
 - Jean Philemon 27/10/1879 (*la Providence*) - 12/9/1883 (*la Providence*)
 - Gaston Marcellin¹²⁹ 5/1/1882 (*la Providence*) – 19/7/1895 (*Cayenne*)
 - X 23/8/1884 – 9/9/1884 (*la Providence*)
- Suzanne ca 1821 (*Approuague*) - ? & 2/2/1869 (*Tour de l'Île*) Prothée **Christine (Baraly)** ca 1810 – 11/9/1873 (*Ste Suzanne*)

Anne Marie ca 1801 – 25/12/1875 (*Ste Suzanne*) & 17/1/1857¹³⁰ (**Roura**) Pierre **Gilert** ca 1813 - ?

2-3 La famille Ursleur

Philippe Ursleur le père, militaire de carrière a trois enfants avec Brigitte, ancienne esclave. Il les reconnaît par un acte notarié du 15 juillet 1831, huit années avant son décès survenu en 1839 sur le territoire de Belfort.

Joseph, son fils né en 1798 à Cayenne, se marie en 1823 avec Victoire Zéphirine avec laquelle il a trois enfants. Lors de son mariage, il est maître maçon et achète l'année suivante cette habitation.

Ensuite, en 1828, il signe un contrat de culture avec Léopold Beauvais pour exploiter l'habitation sucrière *le Don* sur la Courouaï, quartier d'Approuague. En 1841, Léopold Beauvais vend sa moitié d'habitation aux époux Ursleur qui revendent, peu de temps après,

128 Lors de son décès en 1904, elle est blanchisseuse à Cayenne.

129 Décédé au domicile de sa mère.

130 Gilert domicilié sur *le Vétérans* à Roura et Genus sur l'habitation *Lamotte*

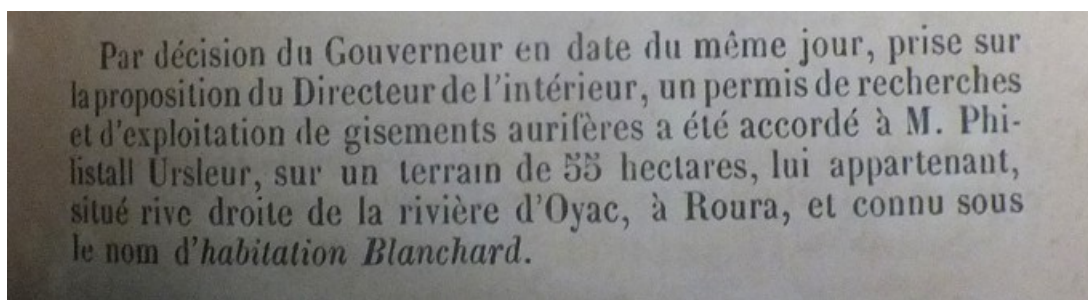
Christian Lamendin – Avril 2023

en 1842, la moitié de l'habitation à Thomas Marie Goyriena. En 1852, lors du mariage de leur fils Philistall, le couple demeure toujours à l'Approuague. Entre temps, dans ce quartier d'Approuague, Joseph Ursleur est juge suppléant en 1843, chargé temporairement des attributions municipales en 1848 et devient en 1851, commandant du quartier d'Approuague, poste dont il démissionne aussitôt. Il est également conseiller colonial¹³¹. Il décède en 1873 dans son domicile à Cayenne.

Son fils Philistall est avocat à Cayenne lorsqu'il se marie en 1852 avec Marie Léontine Adelina, fille de Frédéric Gustave, propriétaire en outre de l'ancienne habitation *Blanchard* sur l'Oyac. En 1855, il est conseiller municipal à Cayenne.

Il s'intéresse à l'orpaillage et exploite des placers. Deux manœuvres de son placer sur l'Orapu décèdent en 1866 sur l'habitation dite *Blanchard* à son beau père, située à Roura.

En 1879, il demande un permis de recherche et d'exploitation aurifère sur cette habitation devenue la sienne par héritage sans doute après le décès de son beau père Frédéric Gustave en 1870.



(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1879)

Conjointement à ses activités d'orpaillage, il continue la vie politique. Il devient premier adjoint à la mairie de Cayenne en 1876 et conseiller colonial au conseil privé de la Guyane en 1877. Il décède en 1892 à Cayenne.

Conrad et Henri, ses deux fils, suivent les traces de leur père.

Conrad devient, lui aussi avocat. Il est, en 1878, deuxième substitut du procureur, avant de faire carrière dans les autres colonies dont le Sénégal où il se marie en 1880. En 1890, il y est président de la cour d'appel puis procureur général en Nouvelle Calédonie en 1891. Il décède à Sydney en 1897.

131 Le conseiller colonial est membre du conseil privé et assiste le gouverneur dans ses décisions.

Christian Lamendin – Avril 2023

Henri, le second fils, est également avocat.

« En 1888, il est élu conseiller général de Cayenne. En 1890 il devient maire de cette ville et en 1892 il accède à la présidence du conseil général.[...]. En 1898, il se présente aux élections législatives et est élu [...]. Il sera réélu en 1902.¹³² »

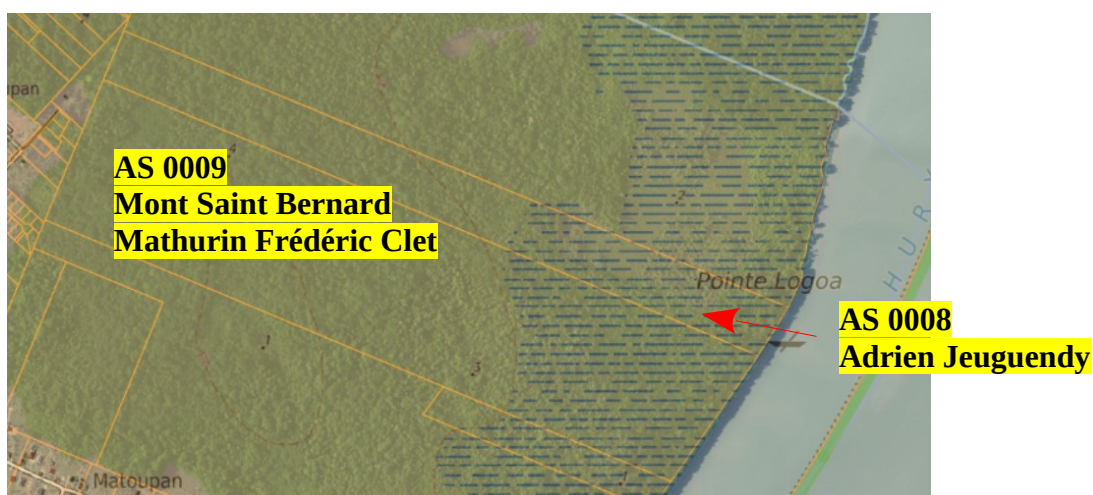
Il est maire de Cayenne jusqu'en 1898 et démissionnera de son poste d'avoué en 1910. Il décède à Grenoble en 1917.

La famille Ursleur marquera donc de son empreinte la vie politique et judiciaire de la Guyane durant une soixantaine d'années.

3. Le terrain et les productions

3-1 Le terrain

(IGN, cadastre 2023)



La parcelle de terrain est entièrement boisée et inoccupée. Sa superficie est identique à celle de l'habitation l'Occasion. Le cadastre l'identifie sous les numéros de parcelles AS 0008 et

¹³² Dictionnaire des parlementaire français de 1889 à 1940 -Jean Jolly.

Christian Lamendin – Avril 2023

AS 0009 mais il ignore la parcellisation de AS 0008 avec les terrains de Génus et de la veuve Nelson.

3-2 Les productions

Nous avons :

En 1822 :

- **André Charles Louis Costuel**, 7 esclaves, 2 quarrés de manioc

En 1832 :

- **Ursleur**, 4 esclaves, girofle

Nous avons donc toujours eu une petite habitation avec un nombre réduit d'esclaves. Par ailleurs, Joseph Ursleur, occupé par son habitation de la Courouaï, délaisse sans doute ce terrain.

Conclusion

Cette parcelle de terrain est habitée par différents propriétaires entre 1804 et vers 1875. Les vestiges de cette occupation sont, sans doute très réduits, du fait de la faible importance des habitations édifiées dessus. Pour l'instant, aucunes n'ont été localisées sur le terrain.

Habitation *la Philippine* à Jean Joseph Pain n° 65

1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamothe Aignon.

(carte de 1717 du Père Lombard)



(Carte de Siredey de 1832)



Notre habitation correspond à la **parcelle n° 65**.

Elle est comprise entre l'habitation à Joseph Ursleur (n° 66) et celle de Logois (n° 64).

2. Les habitants

Nous n'avons retrouvé aucuns actes notariés se rapportant à cette habitation dite *la Philippine*. Nous savons néanmoins qu'elle appartient à Jean Joseph Pain, chirurgien, en 1822 et en 1832. Lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, elle appartient toujours à la famille Pain.

Jean Joseph Pain décède le 15 janvier 1858 à Cayenne.

Le nom de cette habitation se rapporte au prénom de son épouse Sophie **Philippine** Elisabeth Rouxel qu'il épouse en 1803 à Cayenne.

On peut supposer que Jean Joseph Pain a obtenu, au début des années 1800, l'une des concessions dépendant de l'habitation La Mothe qu'il a conservée jusqu'à son décès en 1858.

En 1857 et 1860, on note sur les registres d'état civil le nom de René Marigard comme fermier de l'habitation.

On note également les décès de deux travailleurs Indiens immigrés en 1861 et 1862, preuve d'une activité agricole sur notre habitation.

La dernière mention de *la Philippine* sur un acte d'état civil date de l'année 1873.

Généalogie Pain

Jean Joseph 5/11/1773 (**Pons, Charente Maritime**) – 15/1/1858 (**Cayenne**) & 14/6/1803 (**Cayenne**) Sophie Philippine Elisabeth **Rouxel** 17/11/1775 (**Cayenne**) - 17/4/1839 (**Cayenne**)

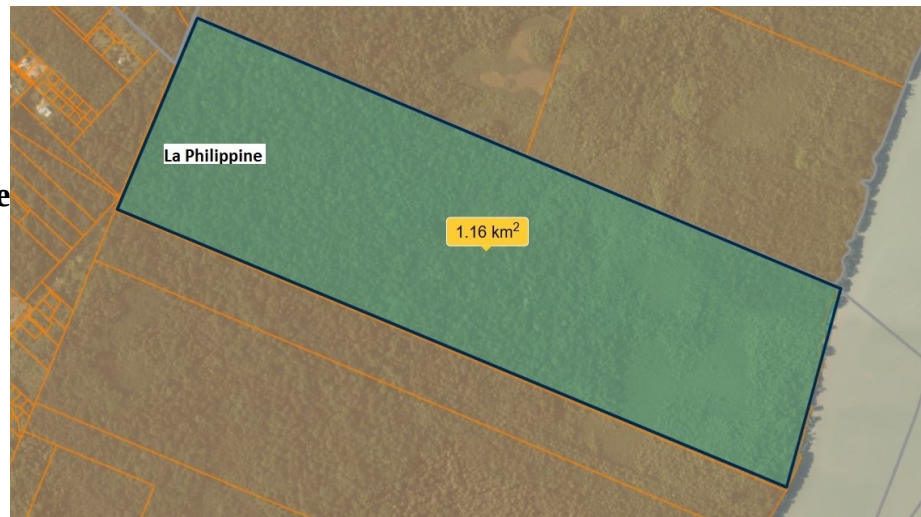
- Marie Alexandre Dominique 18/10/1806 (**Cayenne**) - 19/2/1851 (**Cayenne**) & 24/10/1836 (**Cayenne**) Anne Marie Joséphine **Carriot** 26/5/1808 (**Cayenne**) - ?
 - Louise Marie Joséphine 9/6/1841 (**Cayenne**) – 16/7/1856 (**Pons**)
- Henri François 2/5/1809 (**Cayenne**) - après 1872
- Joséphine Eugénie 17/3/1816 (**Cayenne**) – 28/7/1848 (**Cayenne**) & 16/6/1836 (**Cayenne**) Alexandre **Couy** 15/11/1806 – 27/7/1881(**Nantes**)
 - Emile Joseph 16/6/1837 (**Cayenne**) – 28/5/1925 (**Brest**)
 - Marie Philippine Eugénie 3/1/1844 (**Cayenne**) – 17/3/1878 (**Toulouse**) & 25/6/1863 (**Cayenne**) Arthur Alexis **Delteil**

La parcelle cadastrale en 2023 indique le nom de Dominique Pain comme étant le propriétaire. L'habitation est donc restée dans la famille Pain depuis son origine.

3. Le terrain et les productions

3-1 Le terrain

(Géoportail, cadastre
2023)



La parcelle est entièrement boisée et inoccupée. Sa superficie est sensiblement identique aux autres habitation issues du démantèlement de La Mothe. Le cadastre l'identifie sous le numéro AS 0007.



Comme on peut le voir sur la carte de Siredey, un premier ensemble de bâtiments se situe au niveau du chemin de Stoupan à Cayenne et un second sur une partie de terrain plus en hauteur en bordure du Mahury. L'absence d'acte notarié du fait du maintien de l'habitation dans la même famille nous prive des renseignements sur les bâtiments.

3-2 Les productions

Nous avons :

En 1822 :

- 49 esclaves, 3 quarrés de cannes à sucre, 3 quarrés de manioc, 1600 girofliers, 12 1/4 quarrés cultivés

Christian Lamendin – Avril 2023

En 1832 :

- 41 esclaves, girofle

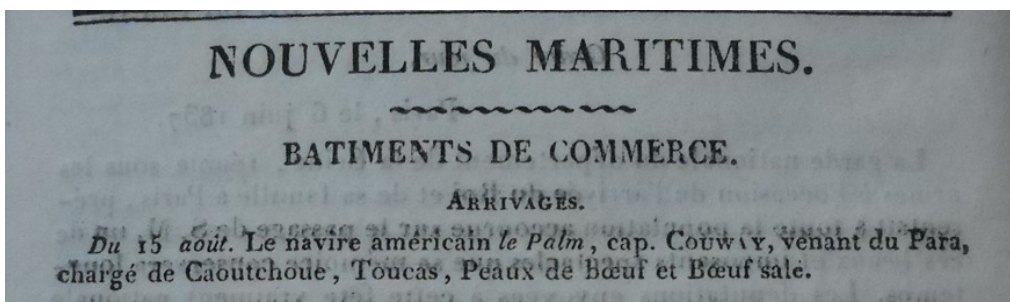
En 1861 :

- L'habitation est absente du recensement.

Notre habitation est relativement importante et se consacre principalement à la production de clous de girofle. Les cultures de cannes à sucre en 1822 pourrait laisser présager la présence d'une sucrerie datant de cette époque.

4. Vestiges

Une reconnaissance sur le terrain en 2010 a révélé les présences de manguiers et de toucas, marqueurs d'un ancien habitat humain. Le touca ou noyer du Brésil est originaire du Brésil comme le précise son nom. On le retrouve actuellement sur certains des sites archéologiques des anciennes habitations. Ses graines comestibles sont commercialisées encore de nos jours.



(AT Guyane, Feuille de la Guyane Française de 1837)



Fruit du touca dans lequel se trouve les graines.

Bertholletia excelsa est le nom scientifique du **touca** ou **noyer du Brésil**.

Conclusion

Cette habitation est sans doute toujours restée dans la famille Pain depuis sa création dans le début des années 1800. Son isolement le long du Mahury et l'absence de route expliquent sans doute l'exode de ses derniers habitants dans les années 1870.

